



**HAL**  
open science

## Étude d'une action hors les murs : la Bibliothèque des Sables à Dunkerque et son environnement

Maryse Bocquelet

► **To cite this version:**

Maryse Bocquelet. Étude d'une action hors les murs : la Bibliothèque des Sables à Dunkerque et son environnement. Sciences de l'information et de la communication. 1999. dumas-01586454

**HAL Id: dumas-01586454**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01586454>**

Submitted on 10 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Maryse BOCQUELET**

MAITRISE EN  
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

**Etude d'une action hors les murs :  
La Bibliothèque des Sables à Dunkerque et son environnement**

Stage effectué du 29 décembre 1998 au 2 janvier 1999 et  
du 1 juin au 31 juillet 1999

Au sein de la Direction de la Lecture Publique

VILLE DE DUNKERQUE

Sous la direction de :

Madame Béguin, responsable universitaire  
Madame Mortier, responsable professionnelle

Lille 3  
Université Charles de Gaulle  
U.F.R. I.D.I.S.T.

Octobre 1999





**Maryse BOCQUELET**

MAITRISE EN  
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

**Etude d'une action hors les murs :  
La Bibliothèque des Sables à Dunkerque et son environnement**

Stage effectué du 29 décembre 1998 au 2 janvier 1999 et  
du 1 juin au 31 juillet 1999

Au sein de la Direction de la Lecture Publique

VILLE DE DUNKERQUE

Sous la direction de :

Madame Béguin, responsable universitaire  
Madame Mortier, responsable professionnelle

## **Remerciement**

J'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble du personnel du réseau des bibliothèques de Dunkerque pour leur accueil lors du stage. Tous ont contribué à l'efficacité de cette période de formation et m'ont permis de comprendre le fonctionnement d'une bibliothèque et d'analyser la mise en place d'une action particulière : la Bibliothèque des Sables.

Je remercie Madame Chaumeil, directrice de la Lecture Publique, qui a bien voulu m'accueillir au sein de son service. Je tiens à remercier Mademoiselle Germaine Vanhaecke, conservatrice du réseau des bibliothèques, qui a répondu à mes questions, ainsi que Madame Martine Mortier, responsable professionnelle, qui m'a prise en charge.

Je remercie également l'ensemble des professionnels qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire.

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1. PRESENTATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>1. 1. Les différents lieux.....</b>	<b>4</b>
1. 1. 1. Historique.....	4
1. 1. 2. Les bibliothèques centrales .....	5
1. 1. 3. Les bibliothèques de quartier et les services extérieurs .....	6
<b>1. 2. La gestion du fonds.....</b>	<b>8</b>
1. 2. 1. L'informatisation .....	8
1. 2. 2. Le circuit du document.....	9
1. 2. 3. La politique de conservation.....	11
<b>1. 3. Le fonctionnement.....</b>	<b>13</b>
1. 3. 1. Conditions d'accès .....	13
1. 3. 2. Le personnel.....	16
1. 3. 3. Les animations .....	17
<b>2. METHODE SUIVIE POUR LE RECUEIL D'INFORMATION.....</b>	<b>19</b>
<b>2. 1. Les outils utilisés pour la recherche d'informations.....</b>	<b>19</b>
2. 1. 1. Les documents papiers.....	19
2. 1. 2. Utilisation des logiciels et des CD-ROM.....	20
2. 1. 3. Utilisation d'Internet.....	21
<b>2. 2. Observation participante .....</b>	<b>22</b>
2. 2. 1. La circulation dans le réseau .....	23
2. 2. 2. Le travail interne à la bibliothèque centrale.....	24
2. 2. 3. Le travail interne dans les bibliothèques de quartier.....	25

<b>2. 3. L'information auprès des professionnels.....</b>	<b>25</b>
2. 3. 1. Envoi de lettre .....	26
2. 3. 2. Questionnaire .....	26
2. 3. 3. Entretien .....	27
<b>3. ETUDE DE LA BIBLIOTHEQUE DES SABLES ET DE SON ENVIRONNEMENT ..</b>	<b>29</b>
<b>3. 1. Contexte général de l'action</b>	<b>29</b>
3. 1. 1. La politique culturelle .....	29
3. 1. 2. « Vers une politique hors les murs » .....	31
3. 1. 3. Les actions des bibliothèques au niveau local.....	33
<b>3. 2. Le cas de Dunkerque : présentation de la Bibliothèque des Sables.....</b>	<b>34</b>
3. 2. 1. Origine.....	34
3. 2. 2. Choix de l'emplacement et matériel utilisé .....	35
3. 2. 3. La mise en place de l'action.....	35
<b>3. 3. Les usagers et les animations .....</b>	<b>37</b>
3. 3. 1. Les usagers .....	37
3. 3. 2. La diffusion de l'information.....	38
3. 3. 3. Les animations .....	39
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>41</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>44</b>

## INTRODUCTION

Dunkerque est une ville portuaire et commerciale : c'est le troisième port français. Elle a été fortement détruite pendant la Seconde Guerre Mondiale, l'effort de reconstruction a été important pendant la période de l'après-guerre. Durant toute cette période, le nombre d'habitants s'est accru et la ville de Dunkerque s'est étendue. L'alliance avec les communes voisines a donné naissance à une agglomération d'environ 220 000 habitants. A cette forte croissance répond une politique culturelle dynamique, non seulement par des actions en faveur des jeunes mais également par la création de bibliothèques évoluant vers un réseau.

La bibliothèque de Dunkerque est organisée en réseau vertical comprenant cinq annexes situées dans les quartiers. Le réseau a une particularité : il dispose de deux centrales, l'une en section adulte et l'autre en section jeunesse. Les bibliothèques ont développé une politique d'ouverture vers les usagers qui se manifeste par la création de services extérieurs. Il s'agit de la mise en place d'un bibliobus circulant dans les quartiers éloignés d'une bibliothèque. Il existe également un service appelé « collectivités » qui assure des dépôts de documents dans certaines structures. Actuellement, un service animation se développe prenant une part importante dans la politique d'ouverture vers les usagers. A cela s'ajoute, depuis dix ans, la mise en place d'un service saisonnier sur la plage durant la saison estivale : la Bibliothèque des Sables.

En 1998, à la suite de la licence, j'ai réalisé un stage d'un mois à la bibliothèque de Dunkerque. Ce stage m'a permis de découvrir l'ensemble des services du réseau des bibliothèques de Dunkerque et d'établir un sujet de stage à développer en Maîtrise. J'avais d'abord pensé travailler sur le fonctionnement en réseau des bibliothèques. Cependant le sujet étant trop vaste, j'ai restreint mon étude à la Bibliothèque des Sables qui est une action hors les murs originale par sa rareté.

**Quelles sont les raisons de la création de la Bibliothèque des Sables et les choix réalisés pour y parvenir ? A quels choix la Bibliothèque des Sables correspond-elle en matière de politique culturelle ? Dans quels cadres (institutionnel, local, chronologique) la bibliothèque des Sables s'inscrit-elle ?**

Après une présentation du réseau des bibliothèques de Dunkerque et de la méthode suivie pour le recueil d'informations, nous étudierons la principale action hors les murs du réseau des bibliothèques de Dunkerque : la Bibliothèque des Sables.



## 1. PRESENTATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE

Le réseau des bibliothèques de Dunkerque comprend différents lieux qui gèrent le fonds et fonctionnent selon une certaine hiérarchie. Les politiques de conservation et d'acquisition sont complétées par une politique sociale d'ouverture importante et dynamique.

### 1. 1. Les différents lieux

La présentation historique permet de connaître l'évolution du réseau comprenant deux bibliothèques centrales, des bibliothèques de quartiers ainsi que des services extérieurs.

#### 1. 1. 1. Historique

La bibliothèque de Dunkerque a une origine qui remonte au XVIII<sup>ème</sup> siècle avec le don en 1735 de l'historien et grand bailli Pierre Faulconnier. Ce dernier lègue 3 000 volumes à la ville créant ainsi la bibliothèque du magistrat. Cette collection est ensuite enrichie par les dons des échevins, puis par les confiscations des biens des communautés religieuses à la suite de la Révolution Française. Après la Révolution, la bibliothèque compte 7 000 volumes. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, la bibliothèque reçoit de nombreux dons de particuliers. La ville acquiert, en 1877/78, l'immeuble de l'armateur et ancien député Benjamin Morel pour en faire un musée-bibliothèque. Cette bâtisse abritait au départ le couvent des Dames Anglaises (Soeurs Blanches) créé en 1662.

En 1929, un incendie, qui laisse seulement intact le monumental escalier de pierre blanche, détruit une grande partie des collections notamment la quasi-totalité des manuscrits (100) et des incunables (30). Reconstituée en 1932, la bibliothèque est à l'époque l'une des bibliothèques les plus modernes de France. En 1941, la bibliothèque est réquisitionnée par les autorités allemandes et les collections sont transférées dans les caves du théâtre. En 1972, la bibliothèque est entièrement reconstruite, réaménagée et inaugurée. Les archives municipales se séparent de la bibliothèque constituant un service indépendant.

A partir de 1969, la bibliothèque se délocalise par la création des bibliothèques de quartier donnant naissance au réseau. La première bibliothèque de quartier installée dans un baraquement sera rasée en 1969 pour s'installer rue du Fort Louis. En 1971, la bibliothèque de Malo s'installe dans de nouveaux locaux. En 1976, 1978 et 1980 sont successivement créées les bibliothèques de Rosendaël, Tente Verte et Petite-Synthe. En 1998, cette dernière est transférée dans un bâtiment plus grand mais pas encore aménagé pour la

bibliothèque. En 1981, la bibliothèque centrale se divise avec l'installation de la section jeunesse rue de l'Esplanade.

### 1. 1. 2. Les bibliothèques centrales

#### ***Bibliothèque centrale jeunesse***

La centrale jeunesse est située en face du groupe scolaire et du collège des Dunes, non loin du centre ville et du lycée Jean Bart. La bibliothèque occupe le rez-de-chaussée du bâtiment accueillant les associations, mais l'entrée est différente. Au-dessus de l'entrée, une enseigne indique « Bibliothèque jeunesse ». Dans la ville, les indicateurs concernant les bibliothèques sont peu nombreux et installés à proximité immédiate des bibliothèques. Le plus souvent c'est le personnel de la centrale adulte qui renseigne les parents sur l'emplacement de la bibliothèque jeunesse. Cette dernière dispose d'une grande pièce permettant la séparation des documents pour les tout petits (albums) et les plus grands (romans et documentations).

Le public de la bibliothèque jeunesse est majoritairement un public de scolaires : en 1997, la bibliothèque jeunesse comporte 1 021 scolaires sur 1 037 inscrits (annexe 1 : Inscrits 1997, Répartition par âge). Les plus nombreux sont les moins de 12 ans qui représentent 69 % des inscrits en 1997. La plupart de ces jeunes sont originaires de l'agglomération dunkerquoise correspondant à Dunkerque centre, Malo, Rosendaël, Petite-Synthe, Mardyck. Les autres arrivent des villes avoisinantes.

#### ***Bibliothèque centrale adulte***

La centrale adulte est située à proximité du lycée Jean Bart et en face du lycée Benjamin Morel. Sur la place toute proche, le marché se déroule chaque mercredi et samedi, de nombreuses personnes profitent ainsi de leur sortie au marché pour se rendre à la bibliothèque. Sur le mur, une enseigne (Lecture publique) informe le public et les usagers potentiels de la présence de la bibliothèque. La bibliothèque occupe, comme indiqué dans l'historique, une partie de l'ancienne maison du député Morel. L'autre est occupée par le musée des Beaux Arts.

La bibliothèque est installée au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment. Les autres étages sont occupés par les archives municipales. Au rez-de-chaussée se trouve la salle de prêt et l'administration. A l'étage, la salle de documentation précède les salles de préparation des livres et de rangement des périodiques accessibles uniquement au personnel. L'étage supérieur est partagé avec les archives. Il s'agit du magasin et de la réserve. Cet endroit accueille également les livres anciens. L'accès aux différents étages est

facilité par un monte charge installé sur les escaliers et par un ascenseur ; ainsi même une personne en fauteuil roulant peut accéder à la bibliothèque et aux archives.

La centrale recense le plus grand nombre d'inscrits : 3 094 personnes soit 23,80 % du total des inscrits pour l'année 1997 (Annexe 1 : Inscrits 1997, Répartition par âge). Les scolaires et les étudiants représentent la plus grande part des inscrits : 46,86 % (Annexe 2 : Inscrits 1997, Répartition par catégorie professionnelle). Cela s'explique par la présence de deux lycées autour de la bibliothèque. En effet, de nombreux lycéens viennent à la bibliothèque entre deux cours et, de fait, la bibliothèque joue un rôle de salle de travail supplémentaire. Ceci est visible principalement dans la salle de documentation où les scolaires et les étudiants représentent 81,86 % du total de la fréquentation (Annexe 3 : Fréquentation de la salle de documentation par catégorie professionnelle en 1997). Cependant, on constate également une forte fréquentation de la salle de documentation à la fin des vacances de Noël 1996 et lors des vacances de Toussaint, c'est à dire lorsque les lycées sont fermés (Annexes 4 : Fréquentation moyenne par période). Tous ceux qui fréquentent la salle de documentation ne sont pas forcément inscrits à la bibliothèque ; or, pour pouvoir emprunter un ouvrage de la salle de documentation le week-end il faut être inscrit. Les autres usagers de la bibliothèque sont principalement des employés : 11,6 %, des inactifs : 10,44 %, des retraités : 7,5 %. Comme pour la bibliothèque jeunesse la plupart de ces usagers sont originaires de Dunkerque et ses environs : 74,4 %. (annexe 5 : Inscrits 1997, Répartition par origine géographique).

### 1. 1. 3. Les bibliothèques de quartier et les services extérieurs

#### ***Bibliothèques de quartier***

Les bibliothèques de quartiers sont au nombre de cinq. Elles se situent au coeur des quartiers. La plupart du temps, elles sont proches d'une école. C'est le cas de la bibliothèque de Malo située à côté de l'école de la Mer et de l'I. S. C. I. D. (Institut Supérieur de Commerce et d'Industrie de Dunkerque). La bibliothèque de la Tente Verte se situe dans les locaux de la maison des associations ; cependant son accès y est plus difficile car elle se trouve à l'étage avec un escalier assez pentu, ce qui empêche le venue des personnes âgées, des personnes handicapées ou des personnes avec des poussettes. Les bibliothèques de Rosendaël et de Petite-Synthe vont être réaménagées. La bibliothèque de la Basse-Ville accueille également la vidéothèque ; des cassettes vidéos (films ou documentaires) peuvent être empruntées pour une durée d'une semaine. Elles sont destinées aux enfants et aux adultes.

Les jeunes forment une grande partie du public des bibliothèques de quartier. Ainsi, en 1997, les moins de 18 ans représentent 60 % des inscrits des bibliothèques de quartier. Parmi les adultes, les employés et les ménagères forment le plus gros des effectifs avec les retraités pour Malo et Rosendaël. La majeure partie du

public des bibliothèques de quartier proviennent des quartiers environnant les bibliothèques voire des villes se situant en dehors de l'agglomération dunkerquoise mais proche d'une bibliothèque de quartier.

A ces bibliothèques de quartier s'ajoutent deux services tournés vers l'extérieur et intégrés au réseau des bibliothèques de Dunkerque : le bibliobus et le service aux collectivités.

### ***Bibliobus***

Le réseau des bibliothèques de Dunkerque a mis en service en 1990 un bibliobus pour pallier les insuffisances du réseau. En effet, certains secteurs géographiques de la ville de Dunkerque sont des habitats éloignés comme Mardyck ou le quartier du Triangle ; ou coupés du centre-ville par des voies de communication (routes, voies ferrées) tels que les quartiers du jeu de Mail, du Carré de la Vieille ou du Banc-Vert. Le bibliobus a cependant une capacité limitée car il s'agit d'une camionnette aménagée contenant 1500 ouvrages. Il permet néanmoins d'agir en profondeur sur l'ensemble des quartiers concernés comme en témoignent les statistiques. En effet, on constate une nette progression : en 1992, 412 lecteurs inscrits ont emprunté 7 407 documents et en 1993, 600 lecteurs inscrits ont emprunté 13 982 documents<sup>1</sup>. En 1994, un nouveau bibliobus est commandé. Il accueille 6 000 ouvrages et 18 titres de périodiques. Ce bibliobus doit proposer à ses lecteurs les mêmes prestations que celles offertes par les différentes bibliothèques de quartier. L'informatique s'avère être une aide précieuse notamment dans les quartiers à forte concentration de lecteurs sur un temps très court. De fait, le bibliobus est équipé d'ordinateurs portables. L'informatisation permet de travailler avec souplesse et de satisfaire au mieux les demandes des lecteurs des différents quartiers desservis. De nouveaux quartiers se sont ajoutés à ceux précédemment cités. En 1994, 716 lecteurs inscrits (dont 537 jeunes de moins de 15 ans) ont emprunté 17 300 documents. Ces lecteurs représentent 6,3 % de l'ensemble des 11 195 lecteurs inscrits sur l'ensemble du réseau en 1994<sup>2</sup>. Cette croissance se confirme en 1997, où 1 281 lecteurs inscrits ont emprunté 27 155 documents. Ces lecteurs représentent 9,8 % de l'ensemble des 13 001 lecteurs inscrits sur l'ensemble du réseau en 1997<sup>3</sup>. Le personnel de ce service est composé de cinq personnes comprenant deux chauffeurs, une bibliothécaire et deux aide-bibliothécaires.

### ***Service aux collectivités***

Le service aux collectivités a été créé en 1994. C'est un service qui propose des dépôts de documents (livres, bandes dessinées) à des collectivités soucieuses de mener des actions en faveur de la lecture. Ce service s'adresse d'abord à des collectivités recevant un public jeune (écoles, crèches, garderies, centres de loisirs). En 1997, un fonds de livres pour adulte s'est développé permettant de proposer des dépôts à la

---

<sup>1</sup> BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE DUNKERQUE. Pourquoi un bibliobus ?. Dunkerque, 1995.

<sup>2</sup> BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE .....op. cit.

<sup>3</sup> DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : Année 1997. Dunkerque, 1997.

maison de retraite de l'hôpital et au foyer d'accueil Arc-en-ciel. La durée du dépôt varie de deux mois à un an selon les collectivités. Le nombre de collectivités desservies s'est accru entre 1996 et 1997, passant de 35 à 44.

	1996	1997
Nombre de structures desservies	35	44
Nombre de dépôts effectués	144	175
Nombre de livres prêtés	10 446	8 569

Source: DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : Année 1997. Dunkerque, 1997.

Par la suite, en accord avec les responsables de certaines structures, les bibliothécaires ont réduit le nombre de livres par dépôt afin que les documents soient mieux exploités par le public.

Le réseau des bibliothèques de Dunkerque s'est mis en place de manière progressive. Aux bibliothèques centrales et bibliothèques de quartier, créées au début des années 80, se sont ajoutés deux services très actifs : le bibliobus et le service des collectivités, tous deux tournés vers l'extérieur. Ces divers services gèrent leur fonds.

## **1. 2. La gestion du fonds**

La gestion du fonds se fait grâce à l'informatique et se manifeste par une politique d'acquisition et de conservation.

### **1. 2. 1. L'informatisation**

La bibliothèque de Dunkerque a été informatisée durant l'année 1985-1986. Dans un premier temps, au printemps 1985, seul le fonds était informatisé. En janvier 1986, l'informatisation du prêt est achevée. La bibliothèque utilise un logiciel maison (l'AS 400) qui équipe l'ensemble des services de la mairie. Les ordinateurs, anciens modèles, fonctionnent à l'aide du clavier et des touches de fonction. Ce système permet d'effectuer une recherche documentaire par auteur, titre, éditeur, matière (mot-clé). Chaque bibliothèque du réseau dispose d'un code d'accès avec un mot de passe. De fait, une bibliothèque de quartier ne peut logiquement pas aller sur le fichier des documents de la bibliothèque centrale et vice-versa, sauf si elle connaît les accès.

Le passage à l'informatisation a été une révolution dans le métier. L'informatique a apporté fiabilité, clarté, rapidité du travail, netteté des informations et honnêteté vis-à-vis du lecteur. Le service public s'est amélioré et de nouvelles relations se sont établies entre le personnel et les lecteurs (Annexe 6 : *L'an 2 000 à la porte d'une bibliothécaire*). A première vue, il n'y aurait pas d'inconvénients à l'informatisation. La pratique a cependant permis de déceler quelques difficultés. C'est un dispositif lent car il faut un temps d'adaptation à son utilisation : il faut connaître les numéros correspondants aux actions voulues et se servir des touches « fonction ». Les problèmes apparaissent également dans la recherche documentaire qui n'est pas précise : il faut avoir le titre exact d'un ouvrage ou son début pour le trouver. La recherche combinée avec les opérateurs booléens n'est pas possible. Ceci devrait évoluer avec la réinformatisation. La bibliothèque doit se réinformatiser dans l'objectif du passage à l'an 2000, et va progressivement s'ouvrir aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Pour ce faire, un appel d'offre a été lancé et des démonstrations des différents logiciels sélectionnés ont été proposées par les sociétés. L'informatisation apporte une rapidité d'exécution dans la politique d'acquisition.

#### 1. 2. 2. Le circuit du document

Les acquisitions constituent un des points du circuit du livre. Les livres sont commandés :

- soit sur proposition des lecteurs,
- soit à partir d'une liste établie à la suite du désherbage,
- soit sur proposition des libraires qui envoient une série d'ouvrages qui sont lus et critiqués en office (comité de lecture).
- soit par la consultation de revues professionnelles tel que Livre Hebdo, Bibliothéca ou des catalogues d'éditeurs

Les achats se font sur appel d'offres et en fonction du budget attribué par la mairie. Auparavant, les bibliothèques avaient la possibilité d'aller chez les libraires de la ville pour passer des commandes très importantes. Cette année, le réseau a l'obligation de s'adresser à la société parisienne S. F. L. (Société Française du Livre), Sous la lampe, les Editions Chardon Bleu ou la librairie Bibliothéca qui ont remporté l'appel d'offre. Le processus d'attribution du budget acquisition est le suivant : la bibliothèque transmet à la mairie un bon, indiquant le montant des fonds nécessaires. En retour, les services administratifs adressent un bon de commande destiné au libraire. En cas d'utilisation incomplète, les fonds sont dépensés en fin d'année. Le processus de commande se déroule en plusieurs temps. Il faut, après avoir sélectionné des titres d'ouvrages, chercher les prix des documents voulus sur le CD-ROM Electre. Il est implanté sur le micro-ordinateur le plus récent de la bibliothèque centrale adulte. C'est également le seul poste équipé du système d'exploitation WINDOWS dont peuvent se servir les bibliothécaires, ce qui pose des problèmes de gestion

du matériel, en raison de la forte demande d'utilisation. Dans le cadre du processus de commande, il est nécessaire de vérifier que les titres fournis par les libraires n'existent pas déjà dans la bibliothèque. Cette vérification est aisée, en particulier, en effectuant une recherche documentaire par titre. Enfin, les commandes sont enregistrées sur le réseau, et le système attribue un numéro à chaque ouvrage ; dès lors tout ouvrage commandé apparaît sur le catalogue informatisé au personnel et au public avec la mention « en commande » s'il fait l'objet d'une recherche. La gestion des commandes relève d'une seule personne, en poste à la bibliothèque centrale adulte. C'est également là que sont adressés les colis, mention étant faite du service auxquels sont destinés les documents. Le système permet ensuite d'imprimer une liste des ouvrages commandés servant à la répartition des documents lors de la réception de la commande.

Viennent alors les opérations de catalogage. Elles sont réalisées à la bibliothèque centrale, même en ce qui concerne les volumes destinés aux bibliothèques de quartier. Une telle centralisation accentue les difficultés, d'autant plus que seul une ou deux personnes par bibliothèque sont habilitées à effectuer cette tâche. La création de nouvelles vedettes matière et auteur est également assurée par seulement deux personnes de la bibliothèque centrale. Le volume de travail est renforcé lorsque les commandes sont réceptionnées. A ces difficultés s'ajoute un problème de gestion du temps dans la mesure où ces opérations ont lieu essentiellement le jeudi, jour de fermeture des bibliothèques de quartier et jour où l'ensemble du personnel est regroupé à la bibliothèque centrale. S'il n'est pas possible de cataloguer le jeudi pour des raisons de réunion, comité de lecture ou absence de postes informatiques disponibles, alors les responsables viennent plusieurs fois dans la semaine à la bibliothèque centrale. Ils sont ainsi moins présents dans leur bibliothèque.

Dans ce contexte, la réinformatisation du réseau a de fortes chances d'apporter des améliorations au système. Ne serait-il pas souhaitable qu'elle s'accompagne d'un renouveau dans la distribution des tâches et dans l'organisation de l'ensemble du processus de commande-catalogage ? Lors du catalogage, chaque document reçoit un numéro correspondant à la bibliothèque à laquelle il appartient. Ce numéro diffère du numéro de commande.

Ainsi les documents dont les numéros sont compris

- Entre 0 et 199 999 appartiennent à la bibliothèque centrale.
- Entre 200 000 et 249 999 appartiennent à la bibliothèque de Malo.
- Entre 3000 000 et 349 999 appartiennent à la bibliothèque jeunesse.
- Entre 350 000 et 399 999 appartiennent à la bibliothèque de Rosendaël Tente Verte.
- Entre 400 000 et 449 999 appartiennent à la bibliothèque de la Basse-Ville.
- Entre 450 000 et 499 999 appartiennent à la bibliothèque de Rosendaël centre.

Les documents sont ensuite équipés et recouverts par un groupe de personnes spécialisées dans cette tâche à la bibliothèque centrale. Ce groupe comportant cinq personnes, s'occupent aussi des petites réparations de la bibliothèque centrale, celles des bibliothèques de quartier étant faites sur place. Jusqu'au moment où les ouvrages sont sur les rayons des bibliothèques, les documents sont stockés à la bibliothèque centrale. Ce circuit du document peut être résumé dans un schéma. (annexe 7 : Le circuit du document)

En 1997, en section jeunesse, les acquisitions correspondent principalement à des ouvrages de fiction : 3 838 fictions contre 1 674 documentaires. Par contre en section adulte, la tendance s'inverse, les acquisitions concernent plus les documentaires que les fictions : 3 575 documentaires contre 2 669 fictions.<sup>1</sup>

### 1. 2. 3. La politique de conservation

Le fonds des bibliothèques comprend 120 000 documents composés de fictions, de documentaires, de revues, de bandes dessinées... La fiction regroupe l'ensemble des différents types de romans. Lors de mon premier stage, les romans policiers, les romans de science-fiction étaient mis à part du reste des romans. Aujourd'hui, romans policiers, romans de science-fiction, contes et nouvelles sont intégrés au fonds des fictions, une étiquette permettant de les identifier. Ceci a pour objectif d'amener le lecteur, adepte de ce genre de roman, à découvrir les autres types de roman. Lorsque j'étais à la banque de prêt, j'ai pu constater une forte demande pour les ouvrages de certains auteurs tel que Mary Higgins Clark pour les adultes ou les séries comme *Chair de poule* ou *TomTom et Nana* pour les enfants. Cependant, il n'est pas possible de dresser un hit parade des documents les plus demandés. Cela sera sans doute réalisable avec le nouveau système informatique. Les documentaires complètent le fonds de la bibliothèque. Ils abordent des thèmes très divers tel que la philosophie, la religion, la sociologie, le cinéma, les travaux manuels, la géographie, l'histoire, la littérature... Le réseau des bibliothèques dispose également d'un fonds local, d'un fonds langues étrangères comprenant des oeuvres classiques. Les livres en large vision occupent une étagère à part du reste du fonds située le plus souvent à l'entrée de la bibliothèque. Ceci permet aux personnes âgées ou malvoyantes de trouver facilement ces ouvrages. Ces derniers plaisent beaucoup non seulement dans le service des collectivités mais aussi dans l'ensemble du réseau où les personnes concernées se rendent. Ces documents en large vision comprennent aussi bien des documentaires que des romans.

La diversité des thèmes des périodiques, mis à la disposition du public égale celle des documentaires. Les journaux d'actualité tel que *La Voix du Nord*, *Libération*, *Le Monde*, *Le Canard Enchaîné*, *l'Humanité*... côtoient des revues généralistes et spécialisées. Les revues généralistes concernent les loisirs, la musique, la

---

<sup>1</sup> DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE,....op. cit. p.27.



région, le sport, la vie pratique... : *Système D, Rock & Folk, Pays du Nord, L'Equipe, Femme Actuelle*. Les thèmes portant sur la consommation, l'économie, la santé, les sciences et techniques, l'histoire-géographie, la littérature, abordés par certaines revues, intéressent des spécialistes. C'est le cas de *Soixante millions de consommateurs, Alternative économique, Psychologie, Science et vie, l'Histoire, Magazine littéraire*.

A ces documents papier, s'ajoutent des cassettes vidéo et audio ainsi que des Compact Disq. Dans l'ensemble du réseau, les usagers ont accès au C.D. et aux cassettes audio. Contes et histoires pour enfants constituent les principaux thèmes de ces supports. Les cassettes vidéo sont disponibles uniquement à la vidéothèque. Une distinction est faite entre section adulte et section jeunesse, fictions et documentaires. Les fictions comprennent des films anciens ou récents, des dessins animés. Les documentaires portent sur les voyages et d'autres thèmes. De plus la vidéothèque reçoit également les cassettes vidéos de I. D. 7, la chaîne locale dunkerquoise.

Le même classement des documents a été adopté par l'ensemble du réseau. Le rangement des fictions se fait par ordre alphabétique des auteurs. Les bandes dessinées sont classées par ordre alphabétique des scénaristes pour les bandes dessinées adultes et par ordre alphabétique des séries pour la section jeunesse. La classification décimale Dewey utilisée pour les documentaires concerne aussi bien la section adulte que la section jeunesse. Ce classement est complété par une indication claire des classes pour faciliter la recherche des usagers.

La bibliothèque de Dunkerque a une politique spécifique de conservation de certains documents. Il s'agit des documents du fonds local portant sur les thèmes : Dunkerque et ses environs ainsi que la région Nord-Pas-de-Calais. Les documents antérieurs à 1811, constituant le fonds ancien ainsi que les ouvrages de référence tel que les encyclopédies et les grands textes littéraires classiques, sont conservés dans la réserve. La réserve comme le magasin est située au deuxième étage de la bibliothèque centrale. Dans la réserve sont conservés les ouvrages de l'accès libre qui ne sortent plus mais seraient susceptibles d'être demandés. Le magasin correspond aux ouvrages de la salle de documentation qui sont plus anciens que ceux présents dans la salle même. L'accès à ces lieux est réservé au personnel. Lorsqu'un lecteur demande l'un de ces ouvrages, le personnel va le chercher et le livre est enregistré sur la carte informatisée du lecteur pour les livres de la réserve, sur la carte papier pour les livres du magasin. Comme tous les livres de la salle de documentation, ces ouvrages ne peuvent être empruntés que le week-end.

Régulièrement un désherbage a lieu. Le désherbage est « une évaluation rétrospective des collections suivie d'un retrait, ponctuel ou définitif, de documents. Les motifs de ce retrait peuvent être divers : détériorations matérielles, inadéquation aux besoins actuels des usagers, obsolescence de l'information, ou

tout simplement manque de place »<sup>1</sup>. Par cette opération, le personnel vérifie l'actualité, l'état, la fréquence de sortie des ouvrages. A la bibliothèque centrale, le désherbage s'effectue une fois par an pendant les vacances d'été. Dans les bibliothèques où je me suis rendue, une vérification systématique de l'état des documents est faite au moment du retour de ces derniers. Elle permet d'éliminer régulièrement les documents en mauvais état, évitant les désherbages massifs qui vident les rayons. Les livres, retirés des étagères, ont droit à une deuxième vie car ils sont mis au magasin (pour la salle de documentation) ou dans la réserve (pour l'accès libre). Pour cette dernière, les livres peuvent encore sortir quand ils sont demandés. Quand ils ne sortent plus du tout ou qu'ils sont abîmés, les livres sont pilonnés (détruits) ou mis à la brocante pour être vendus. Chaque année, un train de reliure part chez une société de reliures. Il s'agit des ouvrages abîmés ayant encore une durée de vie c'est-à-dire que les lecteurs les réclament encore. Cependant, cette année, un marché a été passé avec la librairie Bibliothèca qui fournit des nouveaux livres reliés. Ces ouvrages sont achetés avec une partie du budget acquisition et le budget reliure. Donc l'ensemble du budget reliure de 1999 a été pris par Bibliothèca.

Les politiques d'acquisition et de conservation du réseau des bibliothèques de Dunkerque sont facilitées par l'informatisation qui apporte quelques contraintes, et par l'uniformisation du réseau. Cette dernière est visible dans le fonctionnement.

### **1. 3. Le fonctionnement**

L'étude du fonctionnement permet de connaître les conditions d'accès à l'ensemble du réseau, la composition du personnel et la politique sociale de la bibliothèque avec les animations.

#### **1. 3. 1. Conditions d'accès**

Les conditions d'accès concernent les horaires, les inscriptions, le prêt. Le réseau est fermé le lundi toute la journée. Le jeudi matin a lieu une réunion regroupant l'ensemble du personnel des bibliothèques de quartiers (fermées toute la journée) et de la bibliothèque centrale. Cette réunion a pour objet les mises au point, les animations, les bilans concernant l'ensemble du réseau. Le jeudi est aussi le jour des comités de lecture. Ces comités ont lieu soit le matin avant ou après la réunion, soit l'après-midi. Deux comités se déroulent une fois par mois : un comité jeunesse et un comité adulte. Durant ces comités, l'ensemble du personnel présent donne son avis sur les ouvrages envoyés par les éditeurs et lus depuis la précédente

---

<sup>1</sup> Cacaly, Serge. Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentattion. Paris : Nathan, 1997. Collection "Ref". ISBN 2-09-190528-3.

réunion. Ces comités facilitent le choix des ouvrages pour les commandes. Le comité et la réunion ont parfois lieu simultanément. Le premier doit donc s'interrompre pour reprendre après la réunion. Réunion, comité de lecture, catalogage s'effectuant le même jour, cela révèle un dysfonctionnement qu'une meilleure répartition des tâches résoudrait.

La centrale adulte est ouverte en continu les mercredi et samedi. Ces jours correspondent aux jours de marché, donc de passage important. Les mardi et vendredi, la bibliothèque est fermée une heure le midi. Ces horaires permettent de toucher un nombre important de personnes. La bibliothèque centrale adulte est donc ouverte 37H par semaine.

La centrale jeunesse est ouverte toute la journée les mercredi et samedi à l'exception d'une heure le midi. Elle est ouverte seulement les après-midi, le reste de la semaine. Ces horaires correspondent à 19H d'ouverture par semaine. Les bibliothèques de quartiers sont ouvertes au public quatre jours par semaine les mardi, mercredi, vendredi et samedi, cela représente 24H d'ouverture par semaine. L'été, les horaires sont aménagés de façon à pallier le manque de personnel dû aux congés annuels. Une alternance est créée entre les bibliothèques relativement proches pour éviter que les usagers se retrouvent sans bibliothèque. C'est le cas des bibliothèques de Malo et de Rosendaël centre. (Annexe 8 : Signet horaire d'été)

	Bibliothèque centrale		Bibliothèques de quartiers
	adulte	jeunesse	
mardi	9H30-12H / 13H-18H	15H-18H	10H-12H / 14H-18H
mercredi	9H30.....18H	10H-12H30 / 13H30-18H	10H-12H / 14H-18H
jeudi	13H-18H	15H-18H	10H-12H / 14H-18H
vendredi	9H30-12H / 13H-18H	15H-18H	10H-12H / 14H-18H
samedi	9H30.....17H	10H-12H30 / 13H30-17H	10H-12H / 14H-17H

Source : Document réalisé par l'auteur à partir des horaires inscrits sur les prospectus et dans les bibliothèques

Pour pouvoir emprunter, les usagers doivent remplir certaines conditions selon qu'ils sont ou non Dunkerquois. En effet, l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les Dunkerquois et les non-Dunkerquois doivent payer une cotisation de 200 F. En revanche, l'inscription est gratuite pour les non-dunkerquois scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi. Chaque lecteur se voit attribuer une carte dont le numéro correspond à la bibliothèque d'inscription ce qui permet de connaître l'origine géographique du public.

Ainsi les cartes commençant par :

- L0 correspondent aux lecteurs inscrits à la centrale adulte.
- LJ correspondent aux lecteurs inscrits à la centrale jeunesse.
- LC correspondent aux lecteurs inscrits à la bibliothèque de Petite-Synthe.
- LT correspondent aux lecteurs inscrits à la bibliothèque de Rosendaël Tente Verte.
- LA correspondent aux lecteurs inscrits à la bibliothèque de Malo.
- LZ correspondent aux lecteurs inscrits à la bibliothèque de Rosendaël centre.
- LL correspondent aux lecteurs inscrits à la bibliothèque de la Basse-Ville.

Cette carte donne droit d'emprunter six documents pour trois semaines dans l'ensemble du réseau. Les lecteurs ont en plus la possibilité de s'inscrire, s'ils le désirent, à la vidéothèque en versant une cotisation de 100 F pour les Dunkerquois. Les non-Dunkerquois déjà inscrits à la bibliothèque (et qui ont donc déjà versé une cotisation) bénéficient de la gratuité de la vidéothèque. Les autres doivent payer une cotisation de 200 F. Les lecteurs peuvent réserver deux documents si ces derniers sont empruntés et ne sont pas déjà réservés. Les lecteurs peuvent également prolonger leurs documents empruntés tant que ceux-ci ne sont pas réservés par un autre lecteur. Ces lecteurs sont ensuite prévenus par téléphone ou par courriers de l'arrivée de leurs ouvrages (Annexe 9 : courrier de résevation). Des lettres de rappel sont envoyées aux personnes dont les documents empruntés ne sont pas rendus à la date fixée. (Annexe 10 : Lettre de rappel)

Les ouvrages de la salle de documentation sont empruntables le week-end du samedi 15H au mardi matin. Cette durée peut poser des problèmes lors du retour des documents. En effet, les usagers de la salle de documentation sont des étudiants souvent absents durant la semaine du lundi au samedi. Ils n'ont donc pas la possibilité de rendre les documents eux-même. De plus, les ouvrages sont souvent des livres de plusieurs centaines de pages qu'il est difficile de traiter en un week-end. Ne faudrait-il pas allonger la durée du prêt de la salle de documentation sans qu'elle égale celle de l'accès libre ? Une semaine de samedi à samedi permettrait aux étudiants d'emprunter les ouvrages voulus. De même, lors des vacances d'été, les livres devraient pouvoir sortir plus régulièrement, car la fréquentation de la salle de documentation diminue parfois jusqu'à devenir nulle. Une modification du règlement satisferait les usagers.

### 1. 3. 2. Le personnel

Environ une soixantaine de personnes travaille sur le réseau. Vingt-sept personnes travaillent à la bibliothèque centrale. Le nombre de personnes dans les bibliothèques de quartier et les services extérieurs varie de deux à cinq personnes. La durée du temps de travail varie d'une personne à l'autre. En effet, certaines personnes sont employées à temps partiel : elles peuvent travailler entre 60 % et 100 % du temps de travail.

### **Equivalence du temps de travail**

Services	Nombre de personnes	Equivalent temps plein
Bibliothèque centrale adulte	27	25,4
Bibliothèque centrale jeunesse	5	4,3
Bibliothèque de Petite-Synthe	3	2,6
Bibliothèque de Rosendaël	3	2,7
Bibliothèque de Tente Verte	2	1,7
Bibliothèque de Malo	4	2,9
Bibliothèque de Basse-Ville	3	3
Collectivités	4	3,2
Bibliobus	5	5

Source : Document réalisé par l'auteur à partir des indications fournies par la conservatrice.

Une hiérarchie existe au sein de la bibliothèque comme le montre l'organigramme (Annexe 11 : Organigramme fonctionnel de la direction de la lecture publique). Au sommet de la hiérarchie se trouve la directrice de la lecture publique dont dépend la conservatrice. Une distinction est faite entre la responsable de la politique d'acquisition jeunesse et la responsable de la politique d'acquisition adulte. En dessous se trouvent des bibliothécaires, des assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques, des assistants, des agents qualifiés du patrimoine, des agents du patrimoine. Un grand nombre d'administratifs (adjoint, agent, secrétaire de direction) sont présent à la bibliothèque. De plus, quatre emplois jeunes ont été embauchés pour cinq ans et suivent la formation de l'Association des Bibliothécaires Français. L'été des emplois saisonniers et des stagiaires renforcent le personnel.

Ce personnel est mobile et polyvalent. Mobile car une personne de la bibliothèque centrale peut aller remplacer une personne dans les bibliothèques de quartier et vice-versa. De même, les personnels des bibliothèques de quartier peuvent se remplacer entre eux. Polyvalent car chacun peut accomplir la tâche d'un autre. En effet, malgré la centralisation et la spécialisation des tâches, l'ensemble du personnel a les aptitudes requises pour réaliser l'ensemble des tâches de la bibliothèque s'il a été formé. Le personnel de la bibliothèque est également diversifié. Certaines personnes accomplissent aussi sur leur temps de travail

différentes tâches. Ainsi un documentaliste peut aussi être chargé de la communication. De même, ma responsable de stage, qui s'occupe notamment des plannings, à en charge la Bibliothèque des Sables.

### 1. 3. 3. Les animations

Les animations sont la plupart du temps organisées par la bibliothèque centrale mais certaines sont assurées par les bibliothèques de quartier. Les animations de la bibliothèque sont basées sur la lecture, le conte. La principale animation est « Dix mois, Dis-moi ! ». A ses débuts, l'action durait une semaine et s'appelait « la Semaine qui conte ». L'objectif était de faire connaître des conteurs et de toucher un public demandeur. Aujourd'hui, l'action s'est étendue dans le temps et dans l'espace. En effet, « Dix mois, Dis-moi ! » touche onze communes de l'agglomération dunkerquoise. Deux interventions sont organisées dans chaque commune ainsi que deux séances scolaires. Le public est informé des manifestations par l'intermédiaire d'affiches et de signets distribués dans les bibliothèques. Des stages sont également organisés pour les personnes intéressées. Ces stages comportent un stage de base et un stage d'approfondissement. Les stagiaires peuvent ensuite intervenir dans les écoles, les structures culturelles ou sociales. « Dix mois, Dis-moi ! » marque une volonté particulière de la ville de Dunkerque. L'action bénéficie de subventions du Département, de la Région et des communes participantes. La bibliothèque participe également à des actions en dehors de ses murs comme lors du salon du livre à Fort-Mardyck. Dans le cadre de l'action du gouvernement le « Printemps des Poètes », la bibliothèque a aussi organisé en son sein des soirées lectures (Annexe 12 : *Dernière lecture ce soir*). Des expositions ont régulièrement lieu dans les locaux de la bibliothèque. Ces expositions peuvent présenter des livres anciens sur des thèmes précis (le commerce maritime par exemple). Ces documents sont exposés à la bibliothèque centrale dans des vitrines situées à l'entrée et près de la section documentation du rez-de-chaussée. La politique générale de la bibliothèque la pousse à s'ouvrir vers l'extérieur voire l'international. C'est le cas avec l'inauguration le premier juillet de la bibliothèque de Gaza. Cette inauguration est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené par la bibliothèque de Dunkerque qui a aidé à former l'équipe des bibliothécaires de Gaza et leur a fourni du matériel et des ouvrages. (Annexe 13 : *Un prix pour la bibliothèque de Dunkerque*)

Les bibliothèques de quartier et les services extérieurs participent également à l'animation de la ville. Ces animations concernent principalement les jeunes. Il s'agit souvent d'Heure du conte. Ainsi, la bibliothèque jeunesse a accueilli un groupe d'enfants de classe maternelle venu écouter des histoires. La conteuse de la bibliothèque a fait une séance de kamishibai. Ce dernier consiste à raconter une histoire avec des dessins rangés dans un cadre de bois derrière lequel se cache la conteuse, comme le montre la photo prise à la bibliothèque Les Mûriers de Coudekerque-Branche. (Annexe 14 : *Animation dans les bibliothèques*). La bibliothèque jeunesse participe également à l'A.R.V.E.J. (Aménagement du Rythme de Vie de l'Enfant et du

Jeune). Il s'agit d'animer des séances à l'école de Mardyck en concertation avec le service éducation de la Mairie de Dunkerque. Ces séances présentent des documentaires, des contes et des explications sur le livre à des élèves des classes maternelles et élémentaires.

Le service des collectivités a développé depuis 1997 une animation vers les personnes âgées. Il s'agit de lectures de nouvelles ou de poèmes aux résidents de la maison de retraite de l'hôpital. Ceci va être amené à se développer dans le cadre du projet de partenariat avec le C. C. A. S. (Centre Communal d'Action Social). Il s'agirait de porter des livres au domicile des personnes âgées ainsi que dans les foyers-restaurants. Ce service serait complété par des lectures de contes ou de nouvelles. Pour ce faire, les bibliothécaires seraient en relation avec les agents du C.C.A.S..

Dans le cadre de ses orientations générales, la direction de la lecture publique et le réseau des bibliothèques de Dunkerque développent donc une politique d'animation qui vise à affirmer la présence du livre dans la ville, en dehors des murs mêmes des bibliothèques. Ceci est visible par la création d'un petit groupe de conteurs(ses) formés pour mener à bien ces actions. Le service des animations du réseau des bibliothèques est ainsi en plein développement.

Le réseau des bibliothèques de Dunkerque s'est donc de plus en plus tourné vers l'extérieur et le public. Cette orientation est visible dans sa politique d'acquisition qui permet d'acquérir de nombreux ouvrages destinés à satisfaire le public. Les horaires, très larges, d'ouverture des bibliothèques permettent d'accueillir un public nombreux et diversifié. De plus, le réseau s'ouvre largement à l'extérieur par ses actions culturelles en faveur des jeunes, des adultes, des personnes isolées ou défavorisées. C'est dans ce contexte d'ouverture que s'est créée et développée la Bibliothèque des Sables que nous allons présenter. Avant cela, il nous faut d'abord étudier la méthode suivie pour le recueil d'informations.

## 2. METHODE SUIVIE POUR LE RECUEIL D'INFORMATION

La méthode suivie pour le recueil d'information concerne d'abord les outils utilisés pour cette recherche, puis le travail réalisé durant le stage par l'intermédiaire de l'observation participante. Le dernier point de cette méthode s'intéresse à l'utilisation du questionnaire comme moyen de recueil de l'information auprès des professionnels.

### 2. 1. Les outils utilisés pour la recherche d'information

La recherche d'information passe par l'utilisation d'outils mis à la disposition des usagers dans les différentes bibliothèques. Il s'agit en premier lieu des documents papiers, puis des logiciels et des CD-ROM. Le dernier outil concerne le nouveau moyen de communication qu'est Internet.

#### 2. 1. 1. Les documents papiers

Le premier temps de recherche s'est fait à partir de la bibliographie donnée lors du cours « lectures et lecteurs » par Mme Béguin. C'est ainsi que j'ai utilisé l'ouvrage de Bernadette Seibel : *Lire, faire lire*<sup>1</sup>. Le butinage dans les rayons m'a permis de découvrir d'autres ouvrages tels que ceux sur le thème des bibliothèques de rue<sup>2</sup> et surtout celui de Claudie Tabet sur la Bibliothèque hors les murs<sup>3</sup>. Ces ouvrages m'ont permis d'élargir mon champ de recherche par leurs références bibliographiques. Pour compléter mes informations concernant la politique culturelle, je me suis adressée au Département Information et Communication du Ministère de la culture. Le service m'a envoyé un communiqué de presse sur l'action « les Arts au soleil ». Afin d'avoir une vue d'ensemble de la politique culturelle, j'ai recherché des informations dans l'ouvrage *Histoire des bibliothèques*.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Seibel, Bernadette. *Lire, faire lire : Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le monde-édition, 1995. ISBN 2-87899-114-1

<sup>2</sup> Barut, Catherine, Wenger, Isabelle. *Bibliothèques dans la rue : une expérience des Bibliothèques municipales de la ville de Genève*. Genève : Ed. Institut d'Etudes Sociales, 1986. Collection annales du centre de recherche sociale n° 21. ISBN 2-88224-000-7

Layat, Dominique. *Le livre contre l'exclusion : Lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1995. ISBN 2-910227-06-5

<sup>3</sup> Tabet, Claudie. *La bibliothèque "hors les murs"*. Paris : Edition du cercle de la librairie, 1996. Collection bibliothèque. ISBN 2-7654-0624-3

<sup>4</sup> Saez, Guy. Politiques culturelles, lecture publique et décentralisation. In *Histoire des bibliothèques françaises t. IV : Les bibliothèques au XX<sup>ème</sup> siècle, 1919-1990*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1992. p. 477-499. ISBN 2-7654-0510-7



Dans un second temps, je me suis attachée à consulter les périodiques de l'année en cours et des années antérieures. J'y ai surtout regardé les sommaires afin de me faire une idée des thèmes abordés et trouver ceux qui se rapportaient à mon sujet. La revue *Bulletins des Bibliothèques de France* accompagne son sommaire d'un bref résumé des articles ce qui facilite les recherches. Les revues *Bulletins des Bibliothèques de France*, *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français* et *Documentaliste* sont réservées aux professionnels des bibliothèques et de la documentation. La revue *Documentaliste* publie un index papier de ses articles permettant une recherche par thème, par auteur, par titre et par année. Le magazine *Archimag* que j'ai également consulté est principalement consacré aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Il s'adresse plus particulièrement aux documentalistes. Cette recherche sur les documents papiers s'est faite régulièrement au fil des mois selon la parution des périodiques et selon l'orientation donnée à mon sujet.

## 2. 1. 2. Utilisation des logiciels et des CD-ROM

La bibliothèque universitaire est équipée d'un logiciel documentaire appelé OPAC. Ce logiciel permet de trouver les références des documents papiers et leur localisation. Il facilite la recherche sur les mots des titres, un sujet, un auteur. En faisant la recherche sur mot des titres avec les mots « bibliothèque hors les murs », on obtient un seul titre : le livre de Claudie Tabet que j'avais trouvé en butinant dans les rayons. A partir de cet ouvrage on peut récupérer les mots sujets qui lui sont attribués pour obtenir d'autres documents. Ainsi en essayant le premier sujet : « bibliothèque publique » on obtient quatorze réponses et quarante-sept en mettant les termes au pluriel. Les deuxième et quatrième sujets « bibliothèque--société » et « bibliothèque--minorité » ne nous donnent que l'ouvrage de Claudie Tabet. Par contre le troisième sujet « bibliothèque--lecteurs » nous donne quatre ouvrages : *Bibliothèque hors les murs*<sup>1</sup> ; *Lire en banlieue*<sup>2</sup> ; *Public à l'oeuvre à la BPI*<sup>3</sup> et *Lire en France aujourd'hui*<sup>4</sup> . De plus, pour le sujet « animation socioculturelle », le nombre de réponses varie selon que l'on met ou non le tiret à socio-culturelle. A partir de mots clés pouvant intervenir dans le sujet, j'ai poursuivi la recherche sur OPAC en utilisant la rubrique mot du sujet. Certains mots clés ne m'ont rien donné d'intéressant. Le mot « bibliobus » a été affiché comme non indexé ainsi que le mot « animations » alors qu'au singulier il est dans le fichier. On peut dire que l'orthographe a beaucoup d'importance dans la recherche d'informations. En effet, selon que le mot est

---

<sup>1</sup> Bibliothèque "hors les murs"...op. cit.

<sup>2</sup> Green, Anne-Marie, Mouchtouris, Antigone. *Lire en Banlieue : Le fonctionnement et les publics d'une bibliothèque municipale*. Paris : L'Harmattan, 1994.

ISBN 2-7384-2370-1

<sup>3</sup> Barbier-Bouvet, Jean François, Poulain, Martine. *Publics à l'oeuvre : Pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information*. Paris : la Documentation Française, 1993.

<sup>4</sup> Poulain, Martine. *Lire en France aujourd'hui*. Paris : Edition du cercle de la librairie, 1993.

ISBN 2-7654-0522-0

inscrit au pluriel ou au singulier le nombre de réponses varie. La précision est également importante car si le mot représente un domaine trop vaste, les réponses sont trop nombreuses et aussi éloignées du sujet.

Ce phénomène concerne également les CD-ROM. A la bibliothèque universitaire, plusieurs CD-ROM sont consultables. Je me suis servie de deux bases : GENERALIS et FRANCIS. La base FRANCIS consiste en un dépouillement de la littérature grise. C'est une base qui permet à partir de mots clés français ou anglais de trouver des comptes-rendus de congrès, des rapports, des thèses concernant les sciences humaines. La recherche se construit par équation avec les opérateurs booléens. La base GENERALIS offre un dépouillement d'articles parus dans la presse de vulgarisation, scientifique et spécialisée. En effet, sur cette base on peut trouver des articles issus de revues telles que *Que choisir* ; *Soixante millions de consommateurs*; *La gazette des Communes* ; *Bulletin des bibliothèques de France* ; *Revue Information Agricole*... La recherche d'informations sur la base GENERALIS se fait par l'intermédiaire d'un masque de saisie qui permet la recherche par titre, auteur, sujet, date... La base offre également la possibilité de chercher à partir d'un index. Un système d'hypertexte permet d'aller sur une autre fiche que celles données par l'équation de recherche. Le nombre de réponses varie selon l'écriture de la question de recherche : utilisation du singulier ou du pluriel, restriction avec les opérateurs booléens. Certaines réponses peuvent aussi ne pas correspondre aux thèmes voulus. C'est le cas avec le sujet « culture » qui peut donner des articles à caractère social traitant de la culture du livre comme des articles scientifiques s'intéressant à la culture génétique par exemple. Le CD-ROM FRANCIS m'a fourni des références de documents historiques portant sur les collections des anciennes bibliothèques municipales. Ces documents ne correspondaient pas à mon sujet. Le CD-ROM GENERALIS m'a donné les références de plusieurs articles sur les actions culturelles des bibliothèques comme *les bibliothèques hors les murs* issus de la revue *La Gazette des Communes*<sup>1</sup> .(note)

### 2. 1. 3. Utilisation d'Internet

Au cours de l'année de maîtrise nous avons eu accès à l'Internet. Internet est un réseau informatique mondial qui « consiste, à la base, en un protocole de communications et d'échanges de données entre ordinateurs. »<sup>2</sup> . Je suis allée sur Internet de façon régulière une à plusieurs fois par semaine de façon à avoir des informations nouvelles.

---

<sup>1</sup> Mazon, Romain. Les bibliothèques "hors les murs". *La Gazette des communes*, 8 juin 1998, n° 1 457. p. 28-29.

<sup>2</sup> Dictionnaire encyclopédique...op. cit. p. 361.

Deux types de recherches sont possibles sur Internet : soit par un moteur de recherche, soit par une adresse obtenue ailleurs. De nombreux moteurs de recherche sont à la disposition des usagers d'Internet. Le plus connu est Yahoo (< <http://www.yahoo.fr> >). Yahoo est à la fois un annuaire et un moteur de recherche. Annuaire car il offre un classement thématique des différents sites qui l'ont contacté. Moteur car il permet la recherche de sites portant sur un sujet à partir d'une équation de recherche. Il existe également des annuaires uniquement français ou francophones. C'est le cas de Francité (< <http://www.francite.com> >) qui offre une recherche par grands thèmes. En cliquant par exemple sur la catégorie « référence » on peut choisir bibliothèques puis bibliothèques publiques. On obtient vingt-cinq réponses : deux sont situées en France, une en Suisse et le reste au Canada. Carrefour.net (< <http://www.carrefour.net> >) est basé sur le même système. Il permet de sélectionner les réponses les plus récentes. Ainsi en entrant l'équation « animation ET bibliothèque » on obtient 5 201 réponses, en sélectionnant « réponses récentes » on réduit à vingt-six réponses.

Un autre moyen d'obtenir des informations sur Internet est de contacter un site directement par son adresse obtenue ailleurs. Ainsi en entrant < <http://www.enssib.fr> > on obtient le site de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques située à Villeurbanne. Cette école met en ligne des rapports et thèses réalisés par des étudiants et des professionnels, ainsi que diverses informations touchant le milieu des bibliothèques et de l'information. Mes recherches m'ont également menées au site du ministère de la culture (< <http://www.culture.fr/culture/dep/mini-chiff/p9.htm> >) qui m'a fourni les chiffres concernant les pratiques culturelles des français. La consultation d'Internet m'a le plus souvent permis d'accéder au catalogue en ligne des bibliothèques. Les actions culturelles des bibliothèques ayant un site Internet étaient simplement mentionnées ou pas indiquées. Cependant ces actions concernaient principalement les actions faites dans les murs des bibliothèques plutôt que celles réalisées à l'extérieur.

L'ensemble des informations trouvées grâce aux différents outils mis à notre disposition, a été complété par l'observation participante.

## **2. 2. Observation participante**

L'observation participante me permet d'expliquer le travail réalisé durant mon stage. Mon stage m'a permis de circuler sur l'ensemble du réseau des bibliothèques de Dunkerque me faisant découvrir le travail interne à la bibliothèque centrale et celui réalisé dans les bibliothèques de quartiers.

### 2. 2. 1. La circulation dans le réseau

A mon arrivée à la bibliothèque, ma responsable et moi avons établi un emploi du temps. Au début mon intention était d'aller pendant une semaine entière dans deux bibliothèques de quartier et les deux bibliothèques centrales de façon à découvrir la vie des bibliothèques en dehors des heures d'ouverture au public. De plus je voulais participer à la préparation de la bibliothèque des sables sur laquelle porte mon sujet et se déroule durant la deuxième quinzaine du mois de juin ; je devais donc être à la centrale à cette période. Pendant les vacances, les bibliothèques de quartier sont ouvertes deux jours par semaine au public, le reste du temps le personnel se relaie dans les annexes ou travaille à la centrale. Ce qui fait que je ne pouvais pas rester une semaine complète dans les annexes.

Nous avons donc décidé que je passerais la semaine du 8 au 12 juin à la bibliothèque de Petite-Synthe. En effet cette bibliothèque est en plein investissement du fait de son déménagement dans de nouveaux locaux, ce qui pouvait me permettre de connaître le fonctionnement d'une bibliothèque à ses débuts. L'autre annexe où je me suis rendu les mercredi 16 et samedi 19 juin est celle de la Basse-Ville qui accueille la vidéothèque. J'ai ainsi découvert la gestion d'un autre support que le livre. Dans l'optique d'un remplacement, je suis allée deux après midi de juillet à la bibliothèque de Malo. Les autres jours je me suis rendue aux centrales jeunesse et adulte, ainsi qu'à la plage à partir du mois de juillet. (Annexe 15 : Emploi du temps du stage)

La circulation dans le réseau m'a permis de participer à la vie de la bibliothèque lors de l'ouverture au public. C'est ainsi que dans les bibliothèques de quartier et les bibliothèques centrales, j'ai assuré le prêt, enregistrant les livres, faisant des prolongations et des recherches documentaires pour les usagers. A la bibliothèque de Petite-Synthe, j'ai été confronté à une panne informatique qui a bloqué l'ensemble du réseau, empêchant toute manipulation. Cela a obligé le personnel à recourir au prêt manuel, ce qui s'est traduit par la mise sur le coté des livres rendus et l'inscription sur papier des ouvrages empruntés et des numéros de carte des usagers emprunteurs. Cependant, la panne informatique a empêché de réaliser des recherches documentaires précises et des inscriptions. La bibliothèque centrale adulte dispose de deux services supplémentaires non distincts dans les bibliothèques de quartier. Il s'agit de l'accueil et de la salle de documentation dans lesquels j'ai travaillé. L'accueil permet de décharger de l'inscription le personnel responsable du prêt. La personne se trouvant à l'accueil est aussi responsable du standard. Ce dernier peut poser problème lorsque l'on ne connaît pas l'ensemble des noms de famille du personnel mais seulement leur prénom comme c'était mon cas. On résout ce problème en devinant par rapport à l'information demandée la personne voulue. La salle de documentation, située au premier étage, s'est peu à peu vidée de ses usagers au cours du mois de juin. Quelques personnes restent présentes pour des recherches particulières

mais le plus gros des effectifs constitué des scolaires et des étudiants déserte la salle. Le jour où il y a le plus de travail avec les usagers est le samedi, lorsque les lecteurs viennent emprunter des livres pour le week-end. Les autres jours sont consacrés au rangement, au nettoyage des livres et à la constitution de dossiers documentaires.

En circulant dans le réseau, j'ai également participé à la préparation de la Bibliothèque des Sables. En raison du manque de place à la bibliothèque centrale, la préparation des livres s'est faite dans chaque bibliothèque. Comme j'étais dans une bibliothèque de quartier et à la bibliothèque centrale adulte au moment de la préparation, j'ai pu suivre toutes les étapes de la préparation. C'est ainsi que j'ai aidé à choisir et à retirer les livres du réseau à la bibliothèque de Petite-Synthe et à la bibliothèque centrale adulte. A Petite-Synthe j'ai lavé, équipé et classé les livres tandis qu'à la bibliothèque centrale j'ai mis les fiches d'identification dans les livres des Collectivités et du Bibliobus. A la fin du mois de juin, les livres ont été amenés au module sur la plage pour y être rangés sur les rayons. Durant le mois de juillet, je me suis rendu sept fois à la Bibliothèque des Sables aussi bien les jours d'animation que les jours sans animation, le plus souvent les après midi. J'y ai assuré le prêt, les inscriptions, le rangement des livres ainsi que la mise en place du matériel pour les animations (tapis, paravents, parasol...).

#### 2. 2. 2. Travail interne à la bibliothèque centrale

Chaque matin le personnel de la bibliothèque centrale range les livres rendus la veille par les usagers. Au fur et à mesure de leur retour les livres sont rangés selon leur genre : romans, documentaires ou bandes dessinées dans des bacs situés derrière la banque de prêt mais accessible au public. Cette séparation facilite le rangement dans les rayons. Ce rangement des livres chaque matin permet de voir les rayons qui ont besoin d'être reclassés. A l'approche de l'été et pendant les vacances romans et documentaires de voyages (guide touristique) sont régulièrement manipulés et mal rangés par les lecteurs. Le personnel doit donc chaque matin reclasser les documents consultés. Avant l'ouverture au public, le personnel s'occupe également de tirer les lettres de rappel et de réservation. Celles-ci sont classées selon les bibliothèques de quartier et mise dans leurs casiers, et selon le nombre de rappels pour les lettres de la bibliothèque centrale. Les lettres de quatrième rappel sont d'abord vérifiées à l'ordinateur et dans les rayons avant d'être envoyées aux usagers.

Dans le cadre de la réinformatisation, j'ai participé à la récupération de notices sur le CD-ROM de la Bibliothèque Nationale de France. Il s'agit de vérifier les ISBN des livres de la bibliothèque inscrits sur un listing et d'inscrire le numéro BNF s'il y a une erreur. Ceci va permettre le transfert des notices lors du passage au nouveau logiciel.

J'ai aussi appris à faire le bulletinage et le catalogage des documents. Le bulletinage est fait le matin par une personne de la salle de documentation. Cela consiste à inscrire dans le fichier de la bibliothèque l'ensemble des revues reçues. Les revues de la bibliothèque centrale sont concernées ainsi que celles des bibliothèques de quartier qui ne reçoivent dans leurs locaux que les journaux. Le catalogage est effectué par un petit groupe de personnes. J'ai appris à cataloguer des romans, des bandes dessinées et des documentaires. On m'a également montré le processus des commandes que j'ai pratiqué.

### 2. 2. 3. Le travail interne dans les bibliothèques de quartiers

Le travail interne dans les bibliothèques de quartiers ressemble en grande partie à celui de la bibliothèque centrale. Une grande partie du traitement des livres se fait à la bibliothèque centrale qui réceptionne les colis arrivant des éditeurs. Je suis allée dans trois bibliothèques de quartiers : Malo, Petite-Synthe et Basse-ville. A Malo, en plus du prêt, je me suis occupé de la section jeunesse que j'ai presque entièrement reclassée. A la bibliothèque de la Basse-Ville, après avoir lavé et rangé les livres et les vidéos de la veille, j'ai classé les romans jeunesse. J'ai également fait des recherches documentaires à partir d'une liste pour préparer les commandes, et vérifié les lettres de rappel. A Petite-Synthe, en plus du prêt, j'ai vérifié les lettres de rappel, et passer des commandes. A partir des livres des collectivités mis en dépôt dans les locaux de Petite-Synthe, la responsable et moi avons choisi des livres. Après avoir vérifié que Petite-Synthe ne les possédait pas, j'ai recherché leurs prix sur Electre. Avant de les entrer en commandes, j'ai récupéré des numéros de commandes permettant de faire apparaître lors d'une recherche documentaire les documents commandés.

Pour connaître les actions hors les murs réalisées par les autres bibliothèques, il m'a fallu compléter mes informations obtenues par les documents, logiciels et l'observation. Pour ce faire, je me suis directement adressée aux professionnels.

### **2. 3. L'information auprès des professionnels**

Elle s'est faite en trois étapes. La première concerne l'envoi d'une simple lettre de demande de renseignements. La deuxième étape s'est traduite par la création et l'envoi d'un questionnaire pouvant fournir des informations plus précises. La troisième étape consiste en un entretien que l'on m'a proposé.

### 2. 3. 1. Envoi de lettre

La meilleure façon d'avoir des informations sur les actions hors les murs réalisées par les bibliothèques est de contacter les personnes concernées. Pour ce faire j'ai rédigé un courrier (Annexe 16 : Courrier de janvier) que j'ai envoyé en janvier aux bibliothèques de la région susceptibles d'organiser des actions hors les murs : villes de la côte, villes possédant un jardin public. Pour trouver les adresses je me suis servie de l'annuaire et du minitel. J'ai ainsi envoyé treize lettres. Sept réponses me sont parvenues dont quatre positives. A ces treize villes régionales se sont ajoutées les bibliothèques de Grenoble et de Rennes car j'avais lu dans le livre de Claudie Tabet : « A Rennes, à Grenoble, à Berre-L'Etang, autre démarche : la bibliothèque sort de ses murs et ouvre une permanence, à la piscine, dans une P.M.I. (Protection Maternelle Infantile), aux pieds des tours HLM, dans un centre social ou tout simplement dans la rue »<sup>1</sup>. Seul la bibliothèque pour tous « Culture et Bibliothèque » de Rennes m'a répondu qu'ils ne sortaient que dans les écoles.

Parmi les quatre réponses positives qui me sont parvenues, certaines m'ont été données par téléphone. C'est le cas de la conservatrice de la bibliothèque départementale du Pas-de-Calais, Madame Leman, responsable du service animation et communication, et de la conservatrice de Béthunes. Les deux autres responsables m'ont simplement signalé l'action qu'ils menaient sans la décrire ni l'expliquer.

### 2. 3. 2. Questionnaires

Désirant obtenir des informations complémentaires sur les actions menées par les bibliothèques m'ayant répondu, j'ai réalisé un questionnaire facilitant et orientant les réponses. Pour ce faire, je me suis basée sur l'organisation de la Bibliothèque des Sables. Après avoir posé sur une feuille toutes les questions me venant à l'esprit, je les ai regroupés selon des thèmes généraux tel que les actions, l'organisation, les documents, les usagers et les animations (Annexe 16 : Lettre et questionnaire). J'ai d'abord envoyé un questionnaire aux personnes qui avait répondu positivement à ma première lettre. En mars, au lieu d'envoyer directement les questionnaires aux bibliothèques de la région, je les ai appelées. Si les responsables me répondaient que des actions hors les murs étaient organisées par leur bibliothèque, je leur envoyais un questionnaire. Au téléphone j'ai rencontré quelques difficultés pour joindre les responsables ou simplement pour faire comprendre ce que je voulais. En effet les personnes ne connaissaient pas la signification de l'expression « action hors les murs », je devais donc préciser. Ceci est normal car ce genre d'action n'est pas fort répandu.

---

<sup>1</sup> Bibliothèque "hors les murs"...op. cit. p. 239.

J'ai ainsi contacté dix-sept bibliothèques dont onze avaient une action hors les murs. Au total j'ai envoyé ou donné vingt et un questionnaires. Sur les vingt et un, quinze m'ont été renvoyés ou remis.

Pour traiter les questionnaires, j'ai récapitulé les réponses dans un tableau (annexe 18 : Tableaux récapitulatifs des réponses au questionnaire). J'y ai regroupé les villes qui avaient des actions identiques. J'ai repris l'ensemble des questions sous forme de thèmes. Cela m'a donné dix-huit thèmes dont certains sont sous-divisés selon les réponses et les possibilités. Par exemple pour le prêt on obtient quatre sous-thèmes.

Bibliothèques		Boulogne sur Mer	Coudekerque-Branché	Brest
<b>Prêt</b>	Oui/Non	Oui pour les crèches et les maisons de retraite	Non	Oui pour le prêt à domicile
	Conditions d'inscription	Gratuité pour les moins de 26 ans et les plus de 65 ans		Carte d'identité et justificatif de domicile 75 F l'année pour les brestoises 125 F l'année pour les non brestoises
	Nombre de documents empruntables	5 documents		6 à 8 documents
	Temps d'emprunt	3 semaines		1 mois
	Informatisation ?	Non		Oui pour le prêt à domicile

source : tableau réalisé par l'auteur à partir des questionnaires reçus

### 2. 3. 3. L'entretien

En réponse à ma lettre envoyée en janvier, Madame Leman m'a appelé pour me demander des précisions. Après lui avoir expliqué mes intentions, elle a estimé que les explications seraient trop longues à donner au téléphone et nous avons convenu d'un rendez-vous pour présenter l'action menée sur les plages. L'entretien s'est déroulé le 2 février dans la salle de cours de la bibliothèque des bibliothèques. Elle m'a tout d'abord demandé si j'avais des questions. Je lui ai expliqué que j'avais réalisé un questionnaire. Elle a d'abord donné ses explications puis s'est servie du questionnaire pour compléter son propos. Elle m'a présenté historiquement l'action ainsi que ses objectifs avant de parler des animations organisées dans le cadre « d'une plage à la page ». Elle a ensuite décrit le fonctionnement de l'action et les communes qui lui sont associées, montrant les relations qu'elles ont avec la BDP. A la fin, elle a également expliqué le partenariat existant avec l'Angleterre par l'intermédiaire de l'opération « Beach Bus Bonanza ».



Au final, l'entretien a duré environ deux heures et m'a fourni de nombreuses explications et informations. Cet entretien a plus été basé sur la recherche d'informations que sur l'étude de l'entretien lui-même. Madame Leman m'a également fourni les bilans des trois dernières années ainsi que la revue de presse et les documents se rapportant à chaque année.

Les moyens d'acquérir de l'information sont donc très divers. « L'information numérique » prend de plus en plus d'importance dans la recherche d'informations. En effet, les logiciels, les CD-ROM et surtout le réseau Internet complètent les outils papiers et tendent même à s'y substituer. Ceci se manifeste par la disparition des catalogues et fichiers papiers des bibliothèques. Les outils électroniques facilitent la recherche d'information par leur rapidité d'exécution, par leur mode de recherche qui permet de trouver l'information en entrant une équation de recherche. La pratique a cependant permis d'identifier certaines limites de ces outils. Ainsi la consultation d'Internet a fourni peu de document sur le thème recherché. Les bibliothèques mettent, la plupart du temps, en ligne, leur catalogue, leur horaire, ou simplement une indication des manifestations internes à la bibliothèque, mais pas leur politique culturelle. Les réponses pertinentes reviennent aussi régulièrement quelquesoit le moteur de recherche utilisé. De plus, le mot culture provoque du bruit important en s'adaptant à divers contextes. Les limites des CD-ROM rejoignent celles d'Internet avec en plus un problème de spécialisation. En effet, un CD-ROM spécialisé ne fournira pas les informations voulus même si l'équation de recherche est bonne. C'est le cas du CD-ROM FRANCIS. Le CD-ROM GENERALIS semble le plus efficace pour fournir des références mais comme sur Internet les réponses pertinentes apparaissent rapidement et la base n'intègre pas tous les périodiques existants.

Le dialogue reste un excellent moyen d'obtenir des informations. Ce dialogue peut se faire par le biais d'un questionnaire, qui peut être envoyé par l'intermédiaire d'Internet si les deux correspondants y ont accès. L'élaboration d'un questionnaire demande de la précision. La meilleure façon de l'élaborer consiste à se baser sur ce qui est connu. Les questions doivent être pertinentes, ouvertes ou fermées. Une bonne organisation du questionnaire facilite la compréhension de questions et oriente les réponses. Cependant l'écrit limite les réponses car les nuances sont moins décelables que lors d'un entretien. Ce dernier permet de poser des questions plus précises et de rajouter des questions oubliées. L'attitude de l'interlocuteur peut également servir de réponses (réticence, engouement...). De plus les critiques sont plus facilement exprimées à l'oral qu'à l'écrit. Le dialogue peut être bénéfique pour les deux parties. En effet, celui qui organise l'entretien peut faire apparaître des problèmes ou donner des idées à celui qu'il interroge. Suite à cette méthode, il faut maintenant étudier la Bibliothèque des Sables et son environnement.

### 3. ETUDE DE LA BIBLIOTHEQUE DES SABLES ET DE SON ENVIRONNEMENT

Après avoir replacé la Bibliothèque des Sables dans un contexte général, la présentation de cette action nous amène à connaître ses usagers et ses animations.

#### 3. 1. Contexte général de l'action

La politique culturelle montre la tendance vers une politique hors les murs des bibliothèques au niveau national voir international et également au niveau local.

##### 3. 1. 1. La politique culturelle

Durant les années 1980, la culture a pris de plus en plus d'importance dans la politique de la France. Ceci se manifeste par la transformation de la Direction du livre en Direction du livre et de la lecture et la création de nouveaux services tel que la Direction du développement culturel en 1982 chargé de coordonner la politique. Avec la décentralisation, les collectivités territoriales interviennent de plus en plus dans la politique culturelle, étendant leurs équipements. Cette intervention se traduit par une augmentation des bibliothèques dont le nombre passe entre 1981 et 1991 de 930 à 1 885<sup>1</sup>. Durant cette période, les pratiques culturelles des Français changent. En effet, la culture connaît un élargissement de ses activités. Musiques, cuisines, littérature, mode font désormais partis de la culture. La pratique télévisuelle concurrence également la pratique de la lecture. Pour reconquérir le public, la culture du livre doit évoluer, les professionnels des bibliothèques doivent s'adapter aux nouvelles pratiques. En 1989, le Ministre de la culture décide de lancer une grande fête du livre et de l'écrit lors du troisième week-end d'octobre, en faisant appel à tous les professionnels de l'écrit pour son animation. C'est « la Fureur de lire » devenue « Temps des livres » et « Lire en fête » qui se manifeste par des actions dans les bibliothèques comme des journées portes ouvertes ou des ventes de livres.

Dans le même temps, une autre action est lancée : « Les Arts au Soleil ». Il s'agit de faire sortir la culture de ses lieux d'accueil traditionnel. En 1989, a lieu une opération pilote sur les côtes du Languedoc-Roussillon. En 1990, l'opération est étendue à tout le littoral français. Les Arts au Soleil sont une initiative de Jack Lang alors Ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire. Il affirme sa volonté d'aller à la rencontre d'un public nombreux, amateur de mer et de soleil. Onze régions sont concernées et organisent des animations autour des arts plastiques et des spectacles vivants (musique,

---

<sup>1</sup> Gosselin, Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles*. Voiron : Ed. La lettre du cadre territoriale, 1995. Collection dossiers expert.p. 19.  
ISBN 2-84130-077-3

théâtre, danse, cirque, lecture et cinéma). L'objectif est d'aller au-devant du public, de fournir aux artistes un terrain d'expérimentation sans limites et d'associer la culture au jeu et à la fête. Les Arts au Soleil sont mis en oeuvre par les Directions Régionales des Affaires Culturelles. Pour ces dernières, il s'agit de favoriser l'accès de tous à la culture et d'assurer la relance d'une action en profondeur avec les collectivités locales. Ces actions s'appuient sur le réseau des institutions culturelles et le milieu associatif. Les Arts au Soleil n'existent plus depuis 1994, mais les manifestations ont été reprises au niveau local en grande partie avec l'aide des médiateurs du livre pour ce qui concerne la lecture et les bibliothèques.

Ces médiateurs du livre ont vu le jour grâce à la collaboration entre le Ministère de la culture, le Ministère de la jeunesse et des sports et le mouvement ATD-Quart Monde. En 1992, un dispositif de formation des « médiateurs du livre » dans les quartiers est mis en place sur douze sites du territoire national. Ce programme de formation vise « à tester la validité d'une fonction nouvelle, celle de médiateur du livre en formant à cette tâche de jeunes volontaires »<sup>1</sup>. La formation est assurée par deux organismes : l'Association des Bibliothécaires Français et ISIS-CREAL. Elle s'appuie sur l'alternance entre stage et théorie et s'est déroulée durant deux ans en 1992 et 1993. L'expérience a montré l'existence de deux types de candidatures :

- Une candidature en interne concernant les bibliothécaires volontaires
- Une candidature en externe concernant des personnes aux profils divers : leader de quartier, militant associatif, animateur culturel ou éducateur socio-éducatif.

Trois critères déterminent le choix du candidat :

- une pratique associative minimale
- Une connaissance des milieux exclus culturellement ou un intérêt pour agir avec le livre et la lecture dans le champ social,
- Un intérêt personnel affirmé pour la découverte des oeuvres écrites et le désir de partager cette découverte.

Cette expérience s'est poursuivie, dans six régions, en 1998 : Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie, Rhône-Alpes. Elle est destinée à s'étendre à six nouvelles régions en 1999.

---

<sup>1</sup> Lire, faire lire...op. cit. p. 253-254.

« Le médiateur du livre est rattaché à une bibliothèque municipale et relaye son action en allant à la rencontre de ceux qui ne la fréquentent pas habituellement »<sup>1</sup>. Le médiateur est l'artisan des circulations entre l'intérieur et l'extérieur de la bibliothèque. Ses missions sont définies dans le but de développer deux types d'activités nouvelles qui auparavant n'entraient pas dans les missions classiques des bibliothèques. La mission interne prévoit une prise en charge personnalisée de certains usagers pour leur permettre de s'approprier les lieux, les outils, les documents de la bibliothèque. La mission externe prévoit des actions d'hyper-proximité consistant à sortir des murs pour aller à la rencontre des populations défavorisés. Les médiateurs du livre s'inscrivent dans la continuité des opérations menées par l'association ATD-Quart Monde. Celle-ci a, par la création des Bibliothèques de Rue, inaugurée la politique hors les murs menée actuellement par les bibliothèques.

### 3. 1. 2. « Vers une politique hors les murs »

Le public potentiel des bibliothèques est varié : aux enfants, adolescents, immigrés chômeurs, illettrés s'ajoutent les personnes âgées et handicapées. Devant l'impossibilité de fournir à chacun des services spécifiques, des activités nouvelles se sont développées. Deux axes guident ce développement : sortir de la bibliothèque et travailler avec des partenaires. « Aller hors les murs, c'est pour le service public faire oeuvre de solidarité, puisque c'est aller vers ceux pour qui la rue est souvent devenue un lieu de vie aussi important (éventuellement plus) que le domicile, vers ceux que l'on ne peut confondre avec « les autres » de la rue que l'on appelle les passants »<sup>2</sup>. Le livre va à la rencontre de ceux qui ne viennent pas d'eux même à lui. Les enfants et les adolescents issus des milieux pauvres sont les principaux concernés. C'est pourquoi les bibliothèques sortent de leurs murs pour aller dans la rue. La lecture de rue prend place dans un projet global de lutte contre l'illettrisme. Durant les années 80, la Direction du Livre et de la Lecture a développé une politique pour l'accès de tous aux bibliothèques publiques, relayée par les instances régionales lors de la décentralisation. Dans ce contexte, la lecture de rue est légitimée. Parmi les actions réalisées par les bibliothèques, on peut citer l'expérience de la Joie par les livres, les partenariats avec ATD-Quart Monde et les actions à l'initiative des bibliothèques elles-mêmes.

L'expérience de la Joie par les livres a été influencée par la tradition anglo-saxonne. En effet les bibliothèques de rue ont été inventées au XVIII<sup>ème</sup> siècle par les éducatrices des "Ecoles du Dimanche" dans les pays anglo-saxons. Il s'agissait d'éduquer les enfants travaillant dans les usines durant la semaine. Cette tradition se poursuit de nos jours avec les bibliothécaires qui vont raconter des histoires dans les cités populaires ou dans les parcs et l'été à proximité des piscines. La joie par les livres a pour mission la

---

<sup>1</sup> Jogand, Annie. Médiateurs du livre : Etats des lieux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, juillet 1998, T. 43, n° 5.

<sup>2</sup> Bibliothèque "hors les murs".....op. cit. p. 33.

promotion de la lecture enfantine au niveau local. Son intervention a lieu dans la cité Bourgogne à Clamart et consiste en prêts de livres et en lecture à haute voix. Cette bibliothèque de rue s'adresse aux enfants de milieu défavorisé. Elle est organisée par la seule bibliothèque de Clamart. D'autres bibliothèques entretiennent un partenariat avec des associations organisant des bibliothèques de rue tel que ATD-Quart Monde.

Le mouvement ATD-Quart Monde est créé en 1957 par le père Joseph Wresinski. L'objectif est de « rejoindre les plus pauvres pour développer avec eux un partenariat »<sup>1</sup>. Les familles doivent prendre en charge elles-mêmes leur promotion et leur insertion dans la société avec l'aide des volontaires du mouvement. Pour ce faire, l'accès au savoir est primordial. Les bibliothèques de rue s'insèrent dans un programme pédagogique global. A la base de cette pédagogie, la notion de partage du savoir est essentielle. La bibliothèque de rue du Quart Monde ne dispose pas de point d'appui logistique. Elle est une fête du livre dont les enfants ont véritablement soif. Elle utilise très peu de livres car les enfants reviennent longtemps sur le même. Les animateurs du mouvement ATD-Quart Monde suivent la formation décrite ci-dessus dans le cadre des médiateurs du livre.

En France, d'autres associations animent régulièrement ou ponctuellement des bibliothèques de rue à Reims, Tours, Nancy, Bourges. Les bibliothèques de rue se sont aussi implantées à l'étranger comme à Genève en Suisse où les élèves de l'école de bibliothécaire ont animé quotidiennement des bibliothèques de rue dans deux quartiers. Dans leur livre qui aborde tous les aspects de la question, les auteurs définissent une bibliothèque de rue comme mettant en scène « un groupe d'adultes qui descendent dans la rue avec des livres à la rencontre des enfants. Ils leur proposent, dans un climat affectif privilégié, de découvrir le plaisir de l'écrit et le désir d'en pénétrer le monde. Cette découverte passe par des histoires racontées, des animations simples et un choix d'ouvrages de qualité »<sup>2</sup>. Le but principal de cette action est d'amener le livre auprès des enfants non-lecteurs et en particulier de ceux qui ne sont pas pris en charge par d'autres institutions. Il s'agit pour les élèves de l'école d'une promotion de la littérature pour la jeunesse. A Besançon, la bibliothèque de rue a pour objectif de trouver une méthode d'approche de l'écrit pour des enfants socialement désavantagé. Cette action a débuté en 1982 et se poursuit actuellement par un élargissement des endroits fréquentés.

Les actions en dehors des murs des bibliothèques sont donc une initiative soit des bibliothécaires, soit d'association luttant contre l'exclusion. Cette lutte est d'ailleurs le moteur de ces actions, l'objectif

---

<sup>1</sup> Le livre contre l'exclusion...op. cit. p. 15.

<sup>2</sup> Bibliothèques dans la rue...op. cit. p.15.

principal étant d'aider les populations défavorisées à s'intégrer dans la société par le biais de la lecture qui apporte le savoir, la culture. D'autres types d'actions ont lieu au niveau local à l'initiative des bibliothèques qui sortent de plus en plus de leurs murs.

### 3. 1. 3. Les actions des bibliothèques au niveau local

Les réponses aux questionnaires permettent d'identifier les différents types d'actions organisées par les bibliothèques selon le public visé. Ces actions se font en direction des vacanciers lors de la belle saison dans les jardins publics et sur les plages (5/15 bibliothèques). Les scolaires et les enfants sont touchés dans les crèches, les haltes-garderies, les P.M.I. (centres de Protection Maternelle et Infantile) par 9/15 bibliothèques. Les bibliothèques s'occupent également des personnes âgées, handicapées ou isolées dans les maisons de retraite, à l'hôpital ou chez elles par le prêt à domicile (4/15 bibliothèques). La bibliothèque de Valenciennes a passé une convention avec la maison d'arrêt pour fournir des livres et magazines aux détenus. Les quartiers sont visités par les bibliothèques par l'intermédiaire de bibliobus ou médiabus (Seclin, Béthunes, Cambrai) mais aussi par la mise en place en mai 1999 d'une bibliothèque de rue à Arras. L'objectif principal de ces actions est d'aller au devant d'un public ne fréquentant pas les bibliothèques ou ayant des difficultés pour s'y rendre. Il s'agit de sensibiliser le public souvent jeune au livre et à la lecture, tout en proposant une activité lecture dans un cadre de détente (pour les actions saisonnières).

Ces actions ont été mises en place depuis environ 10 ans pour certaines, comme à Grande-Synthe ou à Coudekerque-Branche. La plupart des actions ont cependant moins de 5 ans. L'ensemble de ces actions a lieu à des horaires fixes comme le montre le tableau récapitulatif (Annexe 18 : Tableaux récapitulatifs des réponses au questionnaire). Elles permettent la consultation sur place mais toutes n'acceptent pas le prêt. C'est le cas pour les bibliothèques dans les quartiers de Seclin, Béthunes et Gravelines et pour la bibliothèque dans le jardin public de Grande-Synthe. Chaque action est menée par une partie du personnel de la bibliothèque parfois aidée d'extérieurs le plus souvent des étudiants saisonniers. Des animations lecture ou heure du conte complètent les actions menées. Elles se manifestent par la venue de professionnels : conteurs, comédiens ; par des ateliers et des jeux.

Les usagers de ces actions sont souvent des habitants proches du lieu de l'action à l'exception des actions menées en direction des vacanciers. Ils sont rarement des habitués des bibliothèques mais le deviennent, parfois, répondant ainsi aux objectifs fixés par les bibliothèques. Les enfants sont les plus nombreux bénéficiaires de ces actions, non seulement parce que certaines leurs sont destinées, mais aussi car ils sont attirés par les animations qui leur sont offertes.

Certaines bibliothèques ne m'ont présenté qu'un seul type d'action, tandis que d'autres en font plusieurs. Cela peut s'expliquer par le fait que les responsables des bibliothèques n'ont pas considéré certaines actions comme entrant dans le cadre du questionnaire. Ce qui est le cas de la bibliothèque de Calais qui m'a envoyé un courrier (Annexe 19 : Courrier réponse) sans me renvoyer le questionnaire sur les deux bibliobus qui circulent dans Calais. Ces différentes actions rejoignent celles menées par le réseau des bibliothèques de Dunkerque dans le cadre de ses animations, de ses services extérieurs et plus encore de la Bibliothèque des Sables.

Durant les années 80/90, la culture s'ouvre à l'extérieur par l'intermédiaire d'actions très diverses émanant, non seulement du gouvernement, mais aussi d'associations et de bibliothèques. « Arts au Soleil », bibliothèques de rue, s'inscrivent dans un mouvement général, dans une volonté du gouvernement d'atteindre de nouveaux publics. Cette volonté se manifeste par la création d'un nouveau métier : le médiateur du livre, qui s'intègre progressivement dans l'univers des bibliothèques et les aide dans leurs actions. La Bibliothèque des Sables s'inscrit dans ce contexte général d'ouverture de la culture. Une présentation permet d'établir les bases de cette action.

### **3. 2. Le cas de Dunkerque : présentation de la Bibliothèque des Sables**

La présentation permet de connaître l'origine de la Bibliothèque des Sables ainsi que les choix réalisés pour l'emplacement et le matériel utilisé. La mise en place de l'action montre les contraintes d'organisation qu'entraîne la création de la Bibliothèque des Sables.

#### **3. 2. 1. Origine**

La Bibliothèque des Sables est créée en 1990. Dans un premier temps, la bibliothèque utilise le petit bibliobus qui est installé sur la plage le matin et rentré le soir. Ce bibliobus a pour inconvénient une capacité limitée dans le volume d'ouvrages mis à la disposition du public. Ce problème est résolu en 1997 avec l'achat d'un module pouvant accueillir 3 000 documents (Annexe 20 : Le module de la Bibliothèque des Sables).

Cette création est une initiative de la bibliothèque qui a voulu participer aux actions de la ville dans le cadre des activités de la station balnéaire. Cette action ne bénéficie pas de subventions de l'état car elle n'a pas été créée dans le cadre d'une action gouvernementale. On peut cependant dire que sa création a été influencée par l'action les « Arts au Soleil ». A la question « A quels choix la Bibliothèque des Sables correspond-elle en matière de politique culturelle ? », la conservatrice a répondu qu'il s'agissait « de s'associer à la dynamique de la station balnéaire, de mettre le livre et l'écrit dans un lieu de loisir, et de le mettre à la disposition des vacanciers et des touristes » L'objectif de la Bibliothèque des Sables est donc de toucher un public en vacances, ne connaissant pas le milieu des bibliothèques. Il s'agit aussi de fournir de la lecture aux usagers, là où ils se trouvent, sur la plage.

### 3. 2. 2. Choix de l'emplacement et matériel utilisé

La Bibliothèque des Sables est installée entre le poste de secours principal et l'office de tourisme sur la digue de mer. C'est un lieu de passage obligé car le syndicat d'initiative est le point central de l'activité balnéaire. Cette proximité a quelques inconvénients car les passants pensent que la Bibliothèque des Sables dispose des renseignements de l'office du tourisme. Le local abritant la Bibliothèque des Sables est désormais un module spacieux et clair qui permet une meilleure distinction entre le secteur adulte et le secteur jeunesse. Ce module dispose d'étagères accueillant les livres, de bacs pour les bandes dessinées et les albums. Les revues et journaux sont rangées dans des portes-revues accrochés aux parois du module. Tables, chaises, fauteuils sont à la disposition du public voulant consulter les documents sur place. Les lecteurs sont protégés du vent et du soleil par des paravents et des parasols.

### 3. 2. 3. La mise en place de l'action

Le budget réservé à cette action est réparti entre les documents imprimés (environ 25 000 F) et les animations (environ 15 000 F). Les documents proviennent des différentes structures du réseau (bibliothèque centrale, de quartiers ou services extérieurs). Chaque structure doit fournir un nombre donné de documents (Annexe 21 : Nombre d'ouvrages mis à la disposition de la Bibliothèque des Sables). Ces documents concernent aussi bien la fiction que les documentaires et sont destinés aux enfants et aux adultes. Les bibliothèques centrales jeunesse et adulte fournissent un plus grand nombre d'ouvrages en raison de la spécificité et de l'importance de leur fonds. Les ouvrages ne sont pas choisis selon une liste établie. Ils doivent être adaptés au contexte de vacances. Par exemple, pour les documentaires sportifs, les livres traitant des sports d'hiver sont à proscrire. Les romans à succès et les documentaires touristiques et de loisirs sont les bienvenus. L'absence de liste établie pose le problème des doublons et des suites incomplètes. Ce



problème s'est posé de manière plus importante cette année. En effet, les documents n'ont été regroupés que dans le module tandis que, les autres années, la préparation des documents se faisait à la bibliothèque centrale adulte. Ceci permettait d'éliminer les doublons pour les remplacer par d'autres ouvrages. Par contre, cette année par manque de place, le traitement des documents s'est fait dans les bibliothèques de quartier et à la bibliothèque centrale pour les services extérieurs. L'avantage de ce système est de répartir les tâches entre les différentes structures et d'alléger le travail du personnel de la bibliothèque centrale.

Le traitement des documents consiste à retirer les livres du fichier informatique. Il s'agit de mettre en dépôt les documents comme le service des collectivités procède lors d'un prêt d'ouvrages. Les documents doivent ensuite être lavés. Puis le personnel les équipe d'un « S » signifiant Bibliothèque des Sables pour éviter que les lecteurs se trompent en les rendant. Une pochette en plastique, une fiche à retourner et une fiche d'identification complètent le dispositif. Toutes ces indications sont données dans une fiche de consignes (Annexe 22 : Bibliothèque des Sables : saisie des ouvrages). Quand les documents sont prêts, ils partent pour le module installé sur la plage où ils sont classés. Des revues et des journaux complètent la collection de documents mis à la disposition du public. Ils sont achetés tous les matins par le personnel à un marchand de journaux proche de la Bibliothèque des Sables. Des anciennes revues issues du fonds de la bibliothèque sont empruntables par les lecteurs.

Ces documents sont classés par ordre alphabétique des auteurs pour les romans et selon la classification Dewey pour la documentation. Une distinction est faite entre les secteurs jeunesse et adulte. Ce dernier est installé au fond du module. Les documents sont prêtés aux lecteurs qui souhaitent le plus souvent lire sur le sable. De plus certains romans, comportant plusieurs centaines de pages, demandent du temps pour les lire. Grâce au prêt, les lecteurs ont ainsi la possibilité de poursuivre leur lecture chez eux. Cependant certaines personnes lisent un roman sur place et demandent aux responsables de conserver le livre entamé pour le lendemain. Cette action est assurée par l'ensemble du personnel du réseau par roulement, ce qui diffère des actions menées par les autres communes. Deux ou trois personnes restent toute la journée à la Bibliothèque des Sables pour assurer le travail et le contact avec le public. Un vacataire est engagé durant tout l'été spécialement pour cette action.

Le traitement des documents est lourd à gérer et la préparation s'étend sur un mois. Cette année, la mise en place a été plus rapide car tout le personnel du réseau a participé de façon plus active à la préparation. La Bibliothèque des Sables fournit un éventail très important de documents issus de toutes les structures du réseau. Ceci permet aux usagers habitués de découvrir des ouvrages qui ne sont pas dans la bibliothèque qu'ils fréquentent habituellement. Il faut maintenant étudier les usagers et les animations.

### 3. 3. Les usagers et les animations

Les différents usagers de la Bibliothèque des Sables doivent remplir certaines conditions et sont informés de la présence de cette dernière et de ses animations par l'intermédiaire de différents supports.

#### 3. 3. 1. Les usagers

La Bibliothèque des Sables est ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, tous les jours de la semaine de 11 H 00 à 19 H 00 sans interruption. Ces horaires comprennent également les dimanches et les jours fériés car la bibliothèque est aussi accessible au public ces jours-là. L'ensemble des conditions d'accès est résumé pour le personnel dans un règlement intérieur (Annexe 23 : Bibliothèque des Sables : règlement intérieur). Une inscription est obligatoire pour toutes les personnes désirant emprunter des documents à la Bibliothèque des Sables. Pour ce faire, les usagers doivent ramener un justificatif de domicile et une pièce d'identité même s'ils sont déjà inscrits sur le réseau. En effet, la Bibliothèque des Sables n'étant pas informatisée, les responsables n'ont pas les moyens de vérifier si la carte de bibliothèque est à jour. Les personnes, n'habitant pas Dunkerque, doivent verser un cheque de caution de 100 F qui leur sera rendu à la fin de leur séjour. Cette inscription donne droit au prêt de trois documents dont une nouveauté pour huit jours. Les enfants désirant s'inscrire doivent venir avec un adulte.

Une feuille statistique (Annexe 24 : Bibliothèque des Sables : relevé statistique journalier est remplie tous les jours par le personnel. Elle permet de connaître le nombre d'inscriptions et d'emprunteurs journaliers ainsi que le type de documents empruntés ; albums; romans, périodiques, documentaires. Le nombre d'inscriptions ne cesse d'augmenter d'année en année. En 1997, 655 lecteurs se sont inscrits à la Bibliothèque des Sables et ont emprunté 4 416 documents<sup>1</sup>. Cette année, le chiffre des 600 inscriptions était presque atteint fin juillet. Ceci s'explique en grande partie par le beau temps qui a attiré beaucoup de monde sur la plage. L'explication tient aussi à l'originalité du service proposé qui attire consultants et emprunteurs. Cependant, on constate que le nombre des prêts diminue depuis 1995. Ceci démontre la part de plus en plus importante de la lecture sur place dans la pratique des usagers. En effet, certains jours, plus de quatre-vingts personnes consultent revues, journaux ou magazines.

---

<sup>1</sup> Bilan statistique....op. cit.

L'origine sociale des inscrits à la Bibliothèque des Sables en 1997 comprend beaucoup de scolaires (269 personnes sur 655 inscrits). Les 26-60 ans sont malgré tout les plus présents à la Bibliothèque des Sables. Il s'agit d'instituteurs, de cadres moyens, d'employés. Les retraités représentent 15 % des inscrits (Annexe 1 : Inscrit 1997 : répartition par âge). La plupart des inscrits semble être des habitués de la Bibliothèque des Sables. En effet, une case de la fiche d'inscription permet de savoir si le lecteur a déjà été inscrit à la Bibliothèque des Sables et parmi les inscriptions que j'ai réalisé lors de mes jours de présence sur la plage, j'ai pu constater que la plupart des lecteurs ont fréquenté la Bibliothèque des Sables les étés précédents. Cependant, il faudrait confirmer cette impression par les chiffres.

Les chiffres de 1997 nous montrent que 74,65 % des inscrits viennent de Dunkerque et de sa région (Annexe 5 : Inscrits 1997 : répartition par origine géographique). En effet, par la pratique on constate une prédominance des Malouins parmi les usagers de la Bibliothèque des Sables. On peut penser que ces derniers utilisent la bibliothèque des Sables comme une seconde bibliothèque de quartier car la plupart du temps il s'agit des usagers de la bibliothèque de Malo. De ce point de vue, on peut dire que les objectifs initiaux de la Bibliothèque des Sables ne sont pas entièrement atteints. Cela peut s'expliquer par le fait que Malo n'est pas une station balnéaire drainant des touristes venant de très loin. En effet les usagers, autres que ceux de Dunkerque et sa région, habitent le Nord ou les régions et pays limitrophes. La plupart de ces usagers viennent en famille et on constate parfois une mère de famille venant lire un livre ou une revue pendant que les enfants et le mari sont sur la plage. Ces usagers sont informés de la présence de la Bibliothèque des Sables et de ses animations de différentes façons.

### 3. 3. 2. La diffusion de l'information

La diffusion de l'information peut se faire vers les habitués mais surtout vers les non-habitués. L'objectif est de faire connaître la Bibliothèque des Sables pour inciter les usagers potentiels à s'y rendre. Pour ce faire des signets sont distribués dans les différentes bibliothèques. Ces signets (Annexe 8 : Signet horaire d'été) comportent les horaires d'ouverture des différentes bibliothèques du réseau ainsi que les jours et lieux de passages du bibliobus. Sur ce signet sont également indiqués les horaires et les conditions d'accès à la Bibliothèque des Sables. Cette année, un retard dans la fabrication a entraîné une distribution tardive des signets une dizaine de jours après le début du mois de juillet. Le personnel a pallié le manque en inscrivant à la main les horaires de la bibliothèque où il se trouvait. Les signets horaires sont accompagnés de signets indiquant les animations faites à la Bibliothèque des Sables aussi bien par le personnel de la bibliothèque que par les professionnels (Annexe 25 : Signet estivale contes). Ces signets sont également à la disposition du public à la Bibliothèque des Sables. De plus, sur le module, les signets ont été reproduit de manière à

informer les éventuels usagers passant sur la digue. Le personnel signale aussi la présence de la bibliothèque des Sables à leurs usagers.

Les non-usagers sont informés de la présence de la Bibliothèque des Sables et de ses animations par le biais de la presse, de la politique de communication de l'office du tourisme et par des affiches pour ses animations. La presse est le plus important diffuseur de l'information. Elle comprend les magazines communaux tel que Dunkerque Magazine. Ce dernier consacre son numéro de juillet/août 1999 aux manifestations de l'été. Dans la partie « agenda jeune de l'été », le magazine informe le public de l'ouverture de la Bibliothèque des Sables et des animations qu'elle organise (Annexe 26 : *Agenda jeunes de l'été*). Au début de l'été, un article paru dans le journal La Voix du Nord (Annexe 27 : *Bienvenue à la Bibliothèque des Sables*) informe le public de l'ouverture de la Bibliothèque des Sables. L'office du tourisme dans sa politique de communication joue aussi le rôle d'informateur, notamment dans le cadre des « stages contes » organisés en collaboration avec la bibliothèque (voir partie 3. 3. 3.), en distribuant les dépliants consacrés à cette action. A cela s'ajoute un reportage diffusé dans « France 3 Cote d'Opale » le 14 juillet. Ce reportage a présenté les animations contes réalisées dans le cadre de la Bibliothèque des Sables. Des affiches accrochées sur le module, dans les bibliothèques, et dans d'autres lieux comme l'office du tourisme informent également les usagers potentiels sur les animations contes organisées dans le cadre de la Bibliothèque des Sables et par la même de la présence de cette bibliothèque sur la plage.

### 3. 3. 3. Les animations

Les animations de la Bibliothèque des Sables sont faites par le personnel de la bibliothèque et par des professionnels. Tous les mardis après-midi vers 16 H 00, les conteuses de la bibliothèque s'installent sur le sable devant le module pour raconter des histoires aux jeunes et aux moins jeunes (Annexe 28 : Animation conte par le personnel de la bibliothèque). Il s'agit souvent de contes issus d'albums appartenant à la bibliothèque mais aussi d'histoires issues des collections personnelles de conteuses. Avant chaque intervention, un appel est lancé à partir du micro du poste de secours pour inviter le public à venir écouter les contes. Les animations sont gratuites mais les enfants doivent rapporter pour prix d'entrée un coquillage non cassé.

Cette année, tous les vendredis après-midi, des animations sont faites par des professionnels. Il s'agit de conteurs ou de comédiens venant seul ou à plusieurs. Ces professionnels se font connaître en envoyant de la documentation à la bibliothèque. Il peut aussi s'agir d'une connaissance personnelle de la responsable des animations qui a assisté à un spectacle qui lui a plu. Chaque conteur peut également recommander un autre conteur. Les conteurs pour la Bibliothèque des Sables sont contactés trois mois environ avant le début de

l'action. Ces conteurs peuvent être accompagnés de musiciens comme la compagnie « Croc' Notes » (Annexe 29 : Animation conte par la compagnie Croc' Notes), d'autre comme Sandrine Delafosse accompagne le conte de jeux sur des thèmes comme la gourmandise ou les sorcières (Annexe 30 : Animation conte par Sandrine Delafosse). Les contes sont tout public à l'exception de deux séances réservées aux adultes durant le mois d'août. Les conteurs s'installent à coté ou devant le module. Les contes attirent un public nombreux atteignant parfois les 80 personnes. Un stage conte a aussi été organisé durant l'été avec la conteuse professionnelle Véronique Deroide (Annexe 31 : *Un stage pour apprendre à conter*). Ce stage a permis au public intéressé mais aussi au personnel de la bibliothèque de se former à l'art du conte. Ce stage a duré une semaine et s'est achevé par deux spectacles dont un a eu lieu sur la plage à coté de la Bibliothèque des Sables (Annexe 32 : Dépliant stage conte et Annexe 33 : *Spectacles de contes*).

## CONCLUSION

Le réseau des bibliothèques de Dunkerque s'est principalement formé à la fin des années 70 et au début des années 80. A partir des années 90, le réseau se tourne vers l'extérieur, non seulement par une offre de service plus large (bibliobus et service des collectivités), mais aussi par une diversification de ses actions culturelles. Dans ce contexte, la direction de la lecture publique et le réseau des bibliothèques de Dunkerque, ont décidé de créer une action nouvelle : la Bibliothèque des Sables. Cette dernière s'inscrit dans le contexte général de la politique française qui s'oriente vers une diffusion plus grande de la culture au travers d'action très diversifié de promotion de la culture : art, lecture, musique...

Le nombre croissant des usagers de la bibliothèque des Sables, montre le succès de cette action. Les raisons sont diverses. Choix importants d'ouvrages comportant de nombreuses nouveautés intégrées dans le fonds tout au long des deux mois de présence, convivialité, accueil, animations diverses, font que la Bibliothèque des Sables plaît. Ces impressions sont confirmées par l'augmentation croissante des inscriptions et des consultations sur place qui encourage une action à long terme.

L'étude de cette action a permis d'identifier certains problèmes. Ces problèmes concernent les modalités du choix des documents qui provoquent des doublons, mais aussi des suites incomplètes. De plus, sans indications précises, les responsables choisissent les livres un peu au hasard. Il faudrait peut-être établir une liste à partir du catalogue informatique et préciser les critères de choix : cela pourrait être un thème comme à la bibliothèque départementale du Pas-de-Calais. Ce thème permettrait de coordonner le choix des livres aux animations qui seraient ainsi diversifié (conteurs, marionnettes, théâtre de rue...)

Ce stage m'a permis de découvrir une action qui tend à se développer. (Elle débute cette année à Boulogne-sur-Mer.) De plus, le stage m'a fait connaître le milieu des bibliothèques de façon plus pratique que dans les livres. Le lien a pu être fait avec certains cours de la maîtrise : celui sur la « littérature de jeunesse » pour la section jeunesse. De plus, la bibliothèque étant en cours de réinformatisation, les cours sur « Internet et les bibliothèques » et sur la « gestion de l'information » m'ont aidé à comprendre les démonstrations auxquelles j'ai assisté.

## BIBLIOGRAPHIE

### LES LIVRES

#### Ouvrages généraux

- AROT, Dominique. *Les bibliothèques en France : 1991-1997*. Paris : Edition du cercle de la librairie, 1994. Collection bibliothèque. ISBN 2-7684-0706-1
- BARBIER-BOUVET, Jean François, POULAIN, Martine. *Publics à l'oeuvre : Pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information*. Paris : la Documentation Française, 1993.
- BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : Acteurs et enjeux*. Paris : Edition du cercle de la librairie, 1994. Collection bibliothèque. ISBN 2-7654-0552-2
- CACALY, Serge. *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Paris : Nathan, 1997. Collection « Ref ». ISBN 2-09-190528-3
- CALENGE, Bertrand. *Les petites Bibliothèques publiques*. Paris : Electre-Edition du cercle de la librairie, 1996. Collection bibliothèque. ISBN 2-7654-0516-6
- GREEN, Anne-Marie, MOUCHTOURIS, Antigone. *Lire en Banlieue : Le fonctionnement et les publics d'une bibliothèque municipale*. Paris : L'Harmattan, 1994. ISBN 2-7384-2370-1
- POULAIN, Martine. *Lire en France aujourd'hui*. Paris : Edition du cercle de la librairie, 1993. ISBN 2-7654-0522-0

#### Politiques et actions culturelles

- CABANNES, Viviane, POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Electre-Edition du cercle de la librairie, 1998. Collection bibliothèque. ISBN 2-7654-0709-6
- GOSSELIN, Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles*. Voiron : Ed. La lettre du cadre territoriale, 1995. Collection dossiers expert. ISBN 2-84130-077-3
- KUPIEC, Anne. *Bibliothèque dans la cité. : Actes du colloque de Poitiers du 4 au 7 décembre 1992*. Paris : Ed. Bibliothèque Publique d'Information, 1993. ISBN 2-902706-65-0
- PERRET, Jacques, SAEZ, Guy. *Institutions et vie culturelles*. Paris : La Documentation Française, 1996. ISBN 2-11-003493-9
- SAEZ, Guy. Politiques culturelles, lecture publique et décentralisation. *In Histoire des bibliothèques françaises t. IV : Les bibliothèques au XX<sup>ème</sup> siècle, 1919-1990*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1992. p. 477-499. ISBN 2-7654-0510-7
- SEIBEL, Bernadette. *Lire, faire lire : Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le monde-édition, 1995. ISBN 2-87899-114-1
- TABET, Claudie. *La bibliothèque "hors les murs"*. Paris : Edition du cercle de la librairie, 1996. Collection bibliothèque. ISBN 2-7654-0624-3

#### Bibliothèques de Rue

- BARUT, Catherine, WENGER, Isabelle. *Bibliothèques dans la rue : une expérience des Bibliothèques municipales de la ville de Genève*. Genève : Ed. Institut d'Etudes Sociales, 1986. Collection annales du centre de recherche sociale n° 21. ISBN 2-88224-000-7
- LAYAT, Dominique. *Le livre contre l'exclusion : Lecture et bibliothèque de rue à Besançon*. Villeurbane : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1995. ISBN 2-910227-06-5

## LES PERIODIQUES

### **Périodiques nationaux**

- MAZON, Romain. Les bibliothèques "hors les murs". *La Gazette des communes*, 8 juin 1998, n° 1 457, p. 28-29.

### **Périodiques locaux**

- Dernière lecture ce soir. *La Voix du Nord*, 29 avril 1999.
- Animations dans les bibliothèques. *La Voix du Nord*, 16/17 mai 1999.
- Bienvenue à la Bibliothèque des Sables. *La Voix du Nord*, 4 juillet 1999.
- Un stage pour apprendre à conter. *La Voix du Nord*, 22 juillet 1999.
- Spectacles des contes. *La Voix du Nord*, 23 juillet 1999.
- Un prix pour la bibliothèque de Dunkerque. *La Voix du Nord*, 25/26 juillet 1999.
- L'an 2 000 à la porte d'une bibliothécaire. *La Voix du Nord*, 12 août 1999
- L'agenda des jeunes de l'été. *Dunkerque Magazine*, juillet/ août 1999, n° 89.

### **Périodiques spécialisés**

- JOGAND, Annie. Médiateurs du livre : Etats des lieux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, T. 43, n° 5.
- MASSE, Isabelle. Animation et bibliothèque : Hasard ou nécessité ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, T. 40, n° 4, p. 80-82.
- MICHELIN, Monique. De la fureur de lire au temps des livres : la fête du livre et de la lecture, une identité multiple. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, T. 41, n° 4, p. 8-12.
- PETIT, Michèle. De la bibliothèque au droit de cité : Parcours de jeunes usagers des quartiers sensibles. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, T. 42, n° 1, p. 6-11.
- POUILLIAS, Marie-Thérèse. Rennes: La bibliothèque dans la cité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, T. 37, n° 5, p. 34-38.
- TAESCH, Danielle. Des projets culturels de quartier à Mulhouse : autour de la bibliothèque-médiathèque. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, T. 42, n° 1, p. 24-28.



# **ANNEXES**

## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1</b> : Inscrits 1997 : Répartition par âge. Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 11.....	I
<b>Annexe 2</b> : Inscrits 1997 : Répartition par catégorie professionnelle. Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 12.....	II
<b>Annexe 3</b> : Fréquentation de la salle de documentation en 1997 par catégorie professionnelle. Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 35.....	IV
<b>Annexe 4</b> : Fréquentation moyenne par période. Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 34.....	V
<b>Annexe 5</b> : Inscrits 1997 : Répartition par origine géographique. Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 14.....	VI
<b>Annexe 6</b> : L'an 2 000 à la porte d'une bibliothécaire. <i>La Voix du Nord</i> , édition Dunkerque, 12 août 1999.....	VIII
<b>Annexe 7</b> : Le circuit du document. Source : Document réalisé par l'auteur à partir de ses observations et des éléments fournis par la bibliothèque. Dunkerque, 1999. ....	IX
<b>Annexe 8</b> : Signets horaires d'été. DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Dunkerque, 1999.....	X
<b>Annexe 9</b> : Courrier de réservation. Source : Document envoyé par la bibliothèque chez l'auteur.....	XI
<b>Annexe 10</b> : Lettre de rappel Source : Document envoyé par la bibliothèque chez l'auteur.....	XIII
<b>Annexe 11</b> : Organigramme fonctionnel de la direction de la lecture publique. Source : Document fourni par la bibliothèque.....	XV
<b>Annexe 12</b> : Dernière lecture ce soir. <i>La Voix du Nord</i> , édition Dunkerque, 29 avril 1999. ....	XVII
<b>Annexe 13</b> : Un prix pour la bibliothèque de Dunkerque. <i>La Voix du Nord</i> , édition Dunkerque, 25/26 juillet 1999. XVIII	
<b>Annexe 14</b> : Animations dans les bibliothèques. <i>La Voix du Nord</i> , édition Dunkerque, 16/17 mai 1999.....	XIX
<b>Annexe 15</b> : Emploi du temps du stage. Source : Document réalisé par l'auteur.....	XX
<b>Annexe 16</b> : Courrier du mois de janvier. Source : Courrier réalisé par ordinateur avec une base de donnée et envoyé aux bibliothèques susceptibles d'avoir une action hors les murs.....	XXIV
<b>Annexe 17</b> : Lettre et questionnaire. Source : Questionnaire accompagné d'une lettre envoyé aux bibliothèques ayant une action hors les murs.....	XXVI

<b>Annexe 18</b> : Tableaux récapitulatifs des réponses au questionnaire Source : Tableaux réalisés par l'auteur suite aux réponses reçues .....	XXXII
<b>Annexe 19</b> : Courrier réponse. Source : Courrier envoyé par la bibliothèque de Calais suite à l'envoi du questionnaire.....	XLV
<b>Annexe 20</b> : Le module de la Bibliothèque des Sables. Source : Photo prise par l'auteur sur la digue de Malo-les-Bains, le 13 juillet 1999.....	XLVII
<b>Annexe 21</b> : Nombre d'ouvrages mis à la disposition de la Bibliothèque des Sables. Source : Document fourni par la bibliothèque.....	XLVIII
<b>Annexe 22</b> : Bibliothèque des Sables : Saisie des ouvrages. Source : Document fourni par la bibliothèque.....	L
<b>Annexe 23</b> : Bibliothèque des Sables : Règlement intérieur. Source : Document fourni par la bibliothèque.....	LII
<b>Annexe 24</b> : Bibliothèque des Sables : Relevé statistique journalier. Source : Document fourni par la bibliothèque.....	LIV
<b>Annexe 25</b> : Signet estivales contes. Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Dunkerque, 1999. ....	LVI
<b>Annexe 26</b> : L'agenda des jeunes de l'été. <i>Dunkerque Magazine</i> , juillet/ août 1999, n° 89.....	LVII
<b>Annexe 27</b> : Bienvenue à la Bibliothèque des Sables. <i>La Voix du Nord</i> , édition Dunkerque, 4 juillet 1999.....	LIX
<b>Annexe 28</b> : Animation conte par le personnel de la bibliothèque. Source : Photo prise par l'auteur sur la digue de Malo-les Bains, le 13 juillet 1999.....	LX
<b>Annexe 29</b> : Animation conte par la Compagnie Croc'Notes. Source : Photo prise par l'auteur sur la digue de Malo-les Bains, le 9 juillet 1999.....	LXI
<b>Annexe 30</b> : Animation conte par Sandrine Delafosse. Source : Photo prise par l'auteur sur la digue de Malo-les Bains, le 16 juillet 1999.....	LXI
<b>Annexe 31</b> : Un stage pour apprendre à conter. <i>La Voix du Nord</i> , édition Dunkerque, 22 juillet 1999.....	LXII
<b>Annexe 32</b> : Dépliant stage conte. Source : DIRECTION DE LA COMMUNICATION. Ville de Dunkerque, juin/juillet 1999.....	LXIV
<b>Annexe 33</b> : Spectacles des contes. <i>La Voix du Nord</i> , édition Dunkerque, 23 juillet 1999.....	LXV

Annexe 1 : Inscrits 1997 : Répartition par âge.

<b>Inscrits</b>											
	Morel	Jeunesse	Petite-Synthe	Basse Ville	Malo	Rosendaël Centre	Rosendaël Tente Verte	Bibliobus	Bib des Sables	Total	%
<b>-12</b>		715	488	297	741	478	250	658	146	3 773	29,02 %
<b>13-18</b>	322	308	440	195	383	267	128	296	97	2 436	18,74 %
<b>19-25</b>	965	14	196	144	204	119	69	52	33	1 796	13,81 %
<b>26-60</b>	1 433		437	312	670	349	174	233	262	3 870	29,77 %
<b>61 et +</b>	364		85	78	215	124	63	42	114	1 085	8,35 %
	10			7		4	17		3	41	0,31 %
<b>Total</b>	<b>3 094</b>	<b>1 037</b>	<b>1 646</b>	<b>1 033</b>	<b>2 213</b>	<b>1 341</b>	<b>701</b>	<b>1 281</b>	<b>655</b>	<b>13 001</b>	
	23,80%	7,98%	12,66%	7,95%	17,02%	10,31%	5,39%	9,85%	5,04%		

Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 11

Annexe 2 : Inscrits 1997 : Répartition par catégorie professionnelle.

Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 12

Inscrits											
	Morel	Jennesse	Petite-Synthe	Basse Ville	Malo	Rosendaël Centre	Rosendaël Tente Verte	Bibliobus	Bib des Sables	Total	%
Agriculteurs			2				1	1	1	5	0,04 %
Industriels	9		1			2			1	13	0,1 %
Autres prof indus et comm	24			12	15	8	4	2	5	70	0,54 %
Prof libérales	59			5	47	18	5	2	7	143	1,1 %
Professeurs	116		5	7	45	1	4	2	12	192	1,48 %
Prof Libérales et scientifiques	22		3		6		2	1		34	0,26 %
Ingenieurs, cadres Adm Sup	57		7	6	45	8	1	3	4	131	1,01 %
Instituteurs	78		22	12	56	21	5	9	37	240	1,85 %
Professions intellectuelles diverses	102		11	12	81	9	2	4	9	230	1,77 %
Autres cadres moyens	119	1	4	19	9	29	11	11	61	264	2,03 %
Employés	358		156	117	148	94	46	58	55	1 032	7,94 %
Contremaîtres	20		18	8	6	8	3	5	1	69	0,53 %
Autres ouvriers	66		36		35	27	16	21		201	1,55 %
Personnel de service	10	15	14	7	6	6	4	4	6	72	0,55 %
Artistes, clergé, armée, police	18		7	4	9	1	3			42	0,32 %
Scolaires, étudiants	1 326	1 021	1 156	629	1 284	856	455	992	269	7 988	61,44 %
Ménagères	140		144	76	163	71	44	73	42	753	5,79 %
Retraités	231		40	30	151	102	44	39	102	739	5,68 %
Autres inactifs	323		20	88	101	80	45	54	43	754	5,8 %
Profession non communiquée	16			1	6		6			29	0,22 %
<b>Total</b>	<b>3 094</b>	<b>1 037</b>	<b>1 646</b>	<b>1 033</b>	<b>2 213</b>	<b>1 341</b>	<b>701</b>	<b>1 281</b>	<b>655</b>	<b>13 001</b>	
	23,80%	7,98%	12,66%	7,95%	17,02%	10,31%	5,39%	9,85%	5,04%		

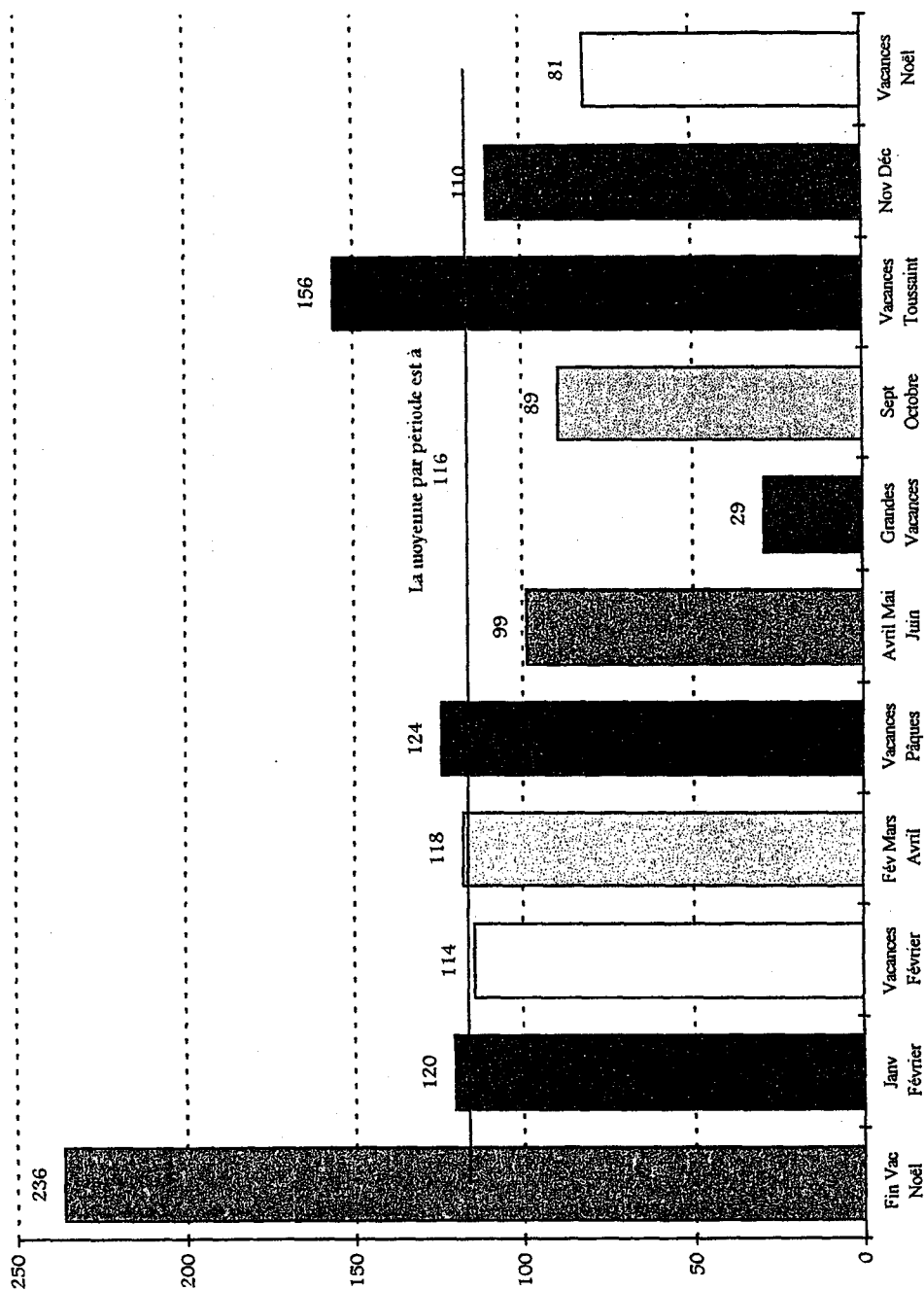
Annexe 3 : Fréquentation de la salle de documentation en 1997 par catégorie professionnelle.

Catégorie Professionnelle		Morcl	%
Agriculteurs			
Industriels			
Autres prof indus et comm	1	0,23	
Prof libérales	4	0,91	
Professeurs	7	1,59	
Prof Libérales et scientifiques			
Ingénieurs, cadres Adm Sup	5	1,13	
Instituteurs	8	1,81	
Professions intellectuelles diverses	5	1,13	
Autres cadres moyens	3	0,68	
Employés	15	3,40	
Contremaîtres	1	0,23	
Autres ouvriers	2	0,45	
Personnel de service			
Artistes, clercs, armée, police			
Scolaires, étudiants	361	81,86	
Ménagers			
Retraités	4	0,91	
Autres inactifs	25	5,67	
Profession non communiquée			
Total	441	100	

Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 35

Annexe 4 : Fréquentation moyenne par période.

Fréquentation moyenne par période



Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 34



Annexe 5 : Inscrits 1997 : Répartition par origine géographique.

Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE , RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Bilan statistique : année 1997. Dunkerque, 1998. p. 14

87,58 % des inscrits du réseau sont Dunkerquois.

Ce qui représente, sur l'ensemble de la population Dunkerquoise, un taux d'inscription de 16,26 %.

inscrits	Morel	Jeunesse	Petite-Synthe	Basse Ville	Malo	Rosendaë I Centre	Rosendaë I Tente Verte	Bibliobus	Bib des Sables	Total	%
Dunkerque Centre	1 065	471	28	727	76	43	7	923		3 340	25,69
Malo Rosendaë	999	366	17	104	2 036	1 185	646	99		5 452	41,94
Petite-Synthe	198	46	1 556	53	14	2	4	119		1 992	15,32
Mardyk	39					5		105		149	1,15
<b>Total Dunkerque</b>	<b>2 301</b>	<b>883</b>	<b>1 601</b>	<b>884</b>	<b>2 126</b>	<b>1 235</b>	<b>657</b>	<b>1 246</b>	<b>453</b>	<b>11 386</b>	<b>87,58</b>
Fort Mardyk	8	10	14		1					33	0,25
Bray Dunes	3	25			16					44	0,34
Zuydcoote	39			4		11	2			56	0,43
Leffirmekoucke	28	6	1	4	7	7	25	3		81	0,62
Gravelines	10			1						11	0,08
Grande-Synthe	86	1	8	3				4		102	0,78
Saint Pol	103		4	7		2	2	22		140	1,08
Loon Plage	16									16	0,12
Cappelle	54	4		4	4	1	1			68	0,52
Nambouts Cappelle	14		10				2			26	0,20
Teteghem	57	20	2	14	38	63	6	4		204	1,57
Bourbourg	6									6	0,05
Coudekerque	132	61	2	90	9	8	6	2		310	2,38
<b>Total CUD</b>	<b>556</b>	<b>127</b>	<b>41</b>	<b>127</b>	<b>75</b>	<b>92</b>	<b>44</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>1 133</b>	<b>8,71</b>
Bergues	48	6	1	16	3	1				75	0,58
Wormhout	39	4		4		3				50	0,38
Hondschoote	27	4	2	1		5				39	0,30
Chyvelde	17	11	1	1	1	5				36	0,28
Nord	81				8				71	160	1,23
Pas de Calais	17	2							1	20	0,15
Belgique	8									8	0,06
Autres régions									77	77	0,59
<b>Total Divers</b>	<b>237</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>14</b>			<b>149</b>	<b>465</b>	<b>3,58</b>
Non communiqué									17	17	0,13
<b>Total</b>	<b>3 094</b>	<b>1 037</b>	<b>1 646</b>	<b>1 033</b>	<b>2 213</b>	<b>1 341</b>	<b>701</b>	<b>1 281</b>	<b>655</b>	<b>13 001</b>	

## Tournant de siècle

Les nouvelles technologies changent la donne

### L'an 2000 à la porte d'une bibliothécaire

« *L'informatique a profondément modifié notre métier.* » Germaine Vanhaecke, conservateur de la bibliothèque municipale dunkerquoise, ne peut que constater les bienfaits de l'introduction des nouvelles technologies au sein du service documentaire.

L'année 1985 voit le début de l'informatisation du fonds documentaire qui sera opérationnel pour le prêt dès l'année suivante. « *Cela a considérablement amélioré notre rapport avec le public. La recherche documentaire est désormais plus fiable et plus rapide. La qualité du service public s'en est donc trouvée que meilleure.* »

Cette informatisation, si

elle demanda un surcroît de labeur, a facilité la tâche des bibliothécaires : « *Le travail proprement documentaire de saisie de fichiers s'est trouvé simplifié.* » D'où un gain de temps qui a pu être affecté aux animations et au contact client.

#### La révolution Internet

Quatorze ans plus tard, une nouvelle informatisation est en marche. Le logiciel d'époque, fabrication maison, est inadapté face aux derniers du genre. Cela fait de la période estivale, habituellement creuse, un moment d'intense activité.

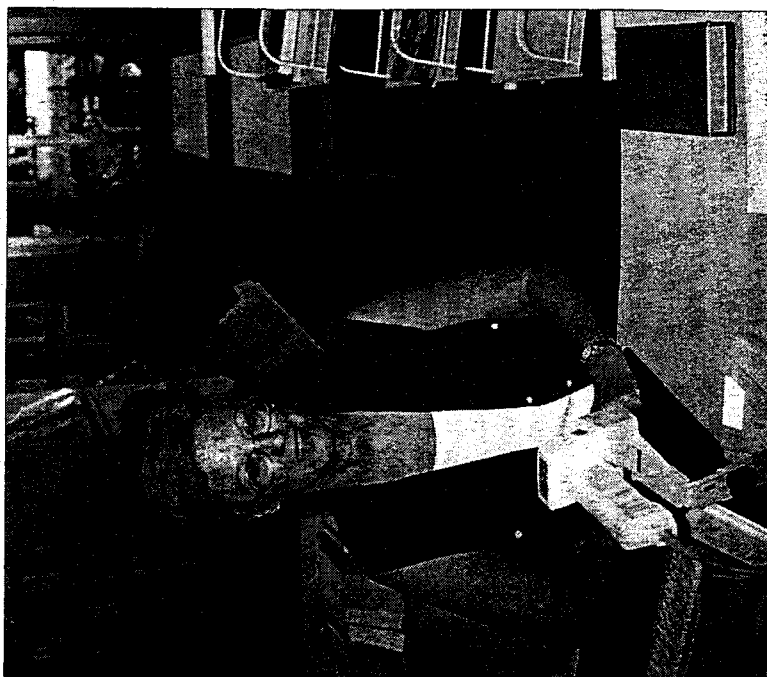
L'ouverture d'une banque de prêt de 1 500 cassettes vidéo en Basse-Ville vise éga-

lement à bonifier un service public qui sera étoffé d'une banque CD-Rom à la bibliothèque de Petite-Synthe.

La bibliothèque centrale, quant à elle, attend son déménagement dans des locaux plus vastes qui verraient le retour de la section jeunesse et une salle de consultations Internet. « *C'est, à n'en pas douter, pour notre métier une véritable révolution. Si les changements que ce nouveau média implique ne sont pas encore connus, je pense que le livre imprimé ne sera pas détrôné.* »

Bref, une révolution technologique certaine mais seigneurine du côté des 120 000 livres des services documentaires dunkerquois.

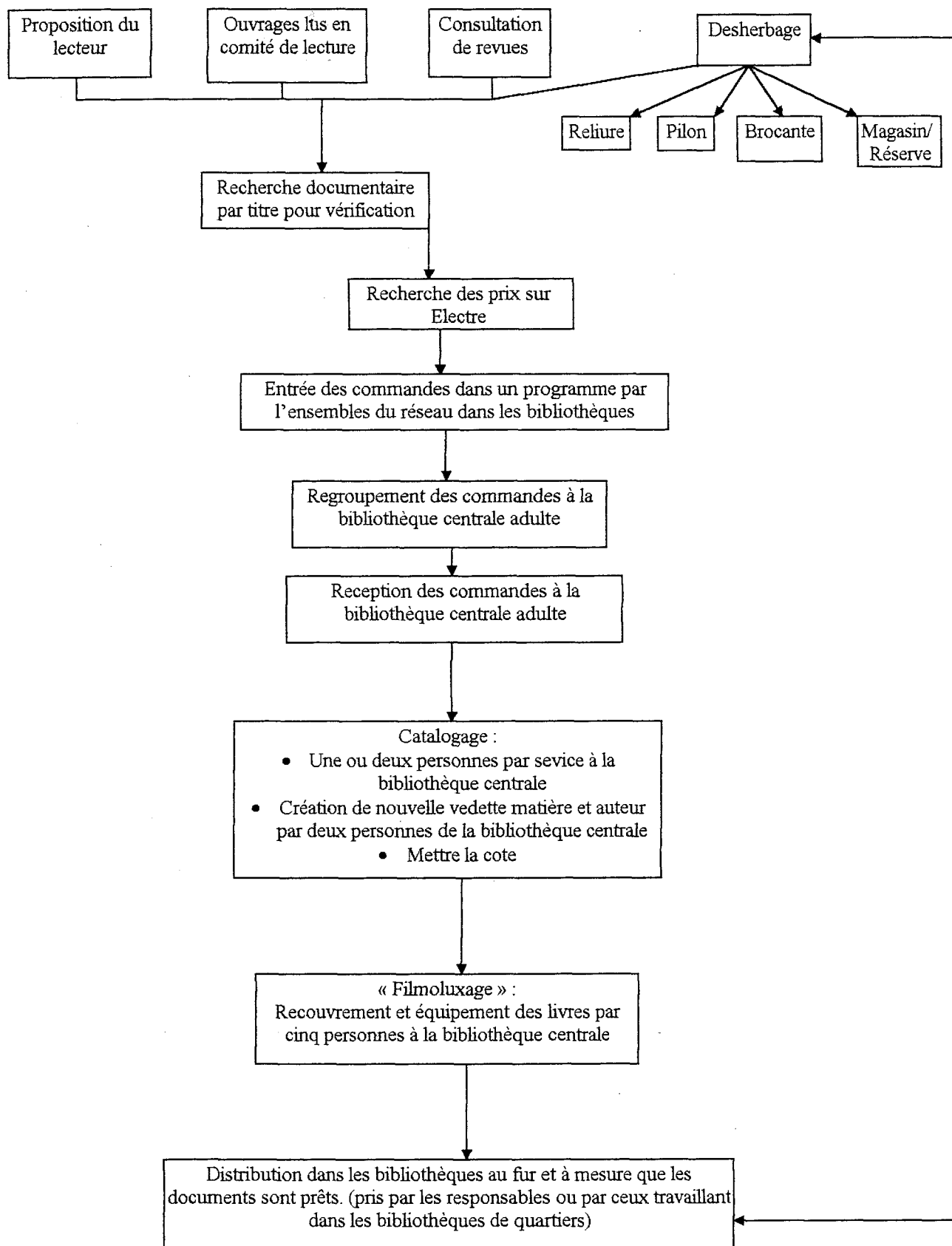
T. O.



L'informatisation a amélioré les relations avec les usagers. Avec prochainement (peut-être) l'arrivée d'Internet.

12 AOÛT 1999

Annexe 7 : Le circuit du document.



Source : Document réalisé par l'auteur à partir de ses observations et des éléments fournis par la bibliothèque. Dunkerque, 1999.

**Bibliothèque des Sables**

**OUVERTURE :**  
1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août  
de 11h à 19 h.

**ACCESSIBLE :**

- aux Dunkerquois
- aux usagers des Bibliothèques de la Ville de Dunkerque
- aux vacanciers

**SUR PRESENTATION  
D'UNE PIECE D'IDENTITE  
ET D'UN JUSTIFICATIF DE  
DOMICILE**

**DUNKERQUOIS :**  
PRET GRATUIT

**NON DUNKERQUOIS :**  
CAUTION DE 100 FR.  
Chèque Uniquement

**BIBLIOTHEQUE DUNKERQUE CENTRE**

mardi	14h - 18h
mercredi	10h - 12h / 14h - 18h
vendredi	14h - 18h
samedi	10h - 12h / 13h - 17h

**FERMETURE DU 3 AU 7 AOUT**

**BIBLIOTHEQUE JEUNESSE CENTRE**

mardi	14h - 18h
mercredi	14h - 18h
vendredi	14h - 18h
samedi	10h - 12h / 14h - 17h

**FERMETURE DU 3 AU 7 AOUT**

**HORAIRES DES BIBLIOTHEQUES  
DE QUARTIERS**

**BASSE-VILLE / MALO  
ROSENDAEL - TENTE VERTE**

mardi	10h - 12h / 14h - 18h
vendredi	10h - 12h / 14h - 18h

**PETITE - SYNTHÉ / ROSENDAEL CENTRE**

mercredi	10h - 12h / 14h - 18h
samedi	10h - 12h / 14h - 17h

  
Ville de Dunkerque

**BIBLIOBUS**

**HORAIRES DE PASSAGE  
DU BIBLIOBUS  
DANS LES QUARTIERS  
DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 AOUT 1999**

**JEU DE MAIL**  
les Mardis de 12h à 13h  
les Vendredis 02 et 16 juillet  
de 17h à 18h  
les Vendredis 6 et 20 août  
de 17h à 18h

**ILE JEANTY**  
les Mardis de 17h à 18h

**GLACIS**  
les Mercredis de 10h45 à 11h45

**RUE DU TRIANGLE**  
les Mercredis 7 et 21 juillet  
de 15h45 à 16h45  
les Mercredis 04 et 18 août  
de 15h15 à 16h15

**RUE DE LA MOISSONNIERE**  
le Mercredi 28 juillet  
de 15h15 à 16h15  
les Mercredis 11 et 25 août  
de 15h15 à 16h15

**BANC VERT**  
les mercredis de 16h30 à 17h30

**CARRE DE LA VIEILLE**  
les Jeudis de 12h à 13h

**ECOLE LOUISE DE BETTIGNIES**  
les Jeudis de 16h30 à 17h30

**PLACE SAINT-NICOLAS**  
les Vendredis 02 et 16 juillet  
de 12h à 13h  
les Vendredis 6 et 20 août  
de 12h à 13h

**PLACE DE LA CONCORDE**  
les Vendredis 9 et 23 juillet  
de 12h à 13h  
les Vendredis 13 et 27 août  
de 12h à 13h

**QUARTIER LOUIS BRAILLE**  
les Vendredis 9 et 23 juillet  
de 17h à 18h  
les Vendredis 13 et 27 août  
de 17h à 18h

**MARDYCK**  
les Samedis de 10h30 à 11h30

Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Dunkerque, 1999.

Annexe 9 : Courrier de réservation.

Source : Document envoyé par la bibliothèque chez l'auteur.

Objet : Réservation d'ouvrages

Cher lecteur, lectrice,

Nous avons le plaisir de vous informer que  
l'ouvrage suivant :

Numéro : 15622  
Auteur : HAGEGE (CLAUDE)  
Titre : HOMME DE PAROLES (L')

que vous aviez réservé le 25/06/99 est disponible  
à la Bibliothèque Centrale Rue B. Morel

Soyez assez aimable de bien vouloir le retirer  
avant le 24/07/99 .

Avec nos cordiales salutations.

Le Service Réservation

PS : Si vous avez déjà retiré le livre référencé  
ci-dessus, veuillez ne pas tenir compte de  
ce courrier.

Annexe 10 : Lettre de rappel

Source : Document envoyé par la bibliothèque chez l'auteur.



LE 2/05/99

Objet : Ouvrages empruntés  
1er Rappel

Cher(e) lecteur (trice),

Après vérification, nous constatons que vous êtes en possession d'un (de plusieurs) ouvrage(s) de la bibliothèque dont le délai d'emprunt est expiré.

Nous sommes persuadés que vous avez apprécié la lecture de cet (ces) ouvrage(s). Toutefois, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous le(s) rapporter afin de le(s) remettre en circulation pour les autres lecteurs.

Nous vous rappelons qu'il est possible de prolonger le délai d'emprunt à la seule condition que ce(s) livre(s) ne soi(en)t pas déjà réservé(s) par un autre lecteur.

En l'attente de votre visite, veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Le Service des Prêts

Références des ouvrages empruntés :

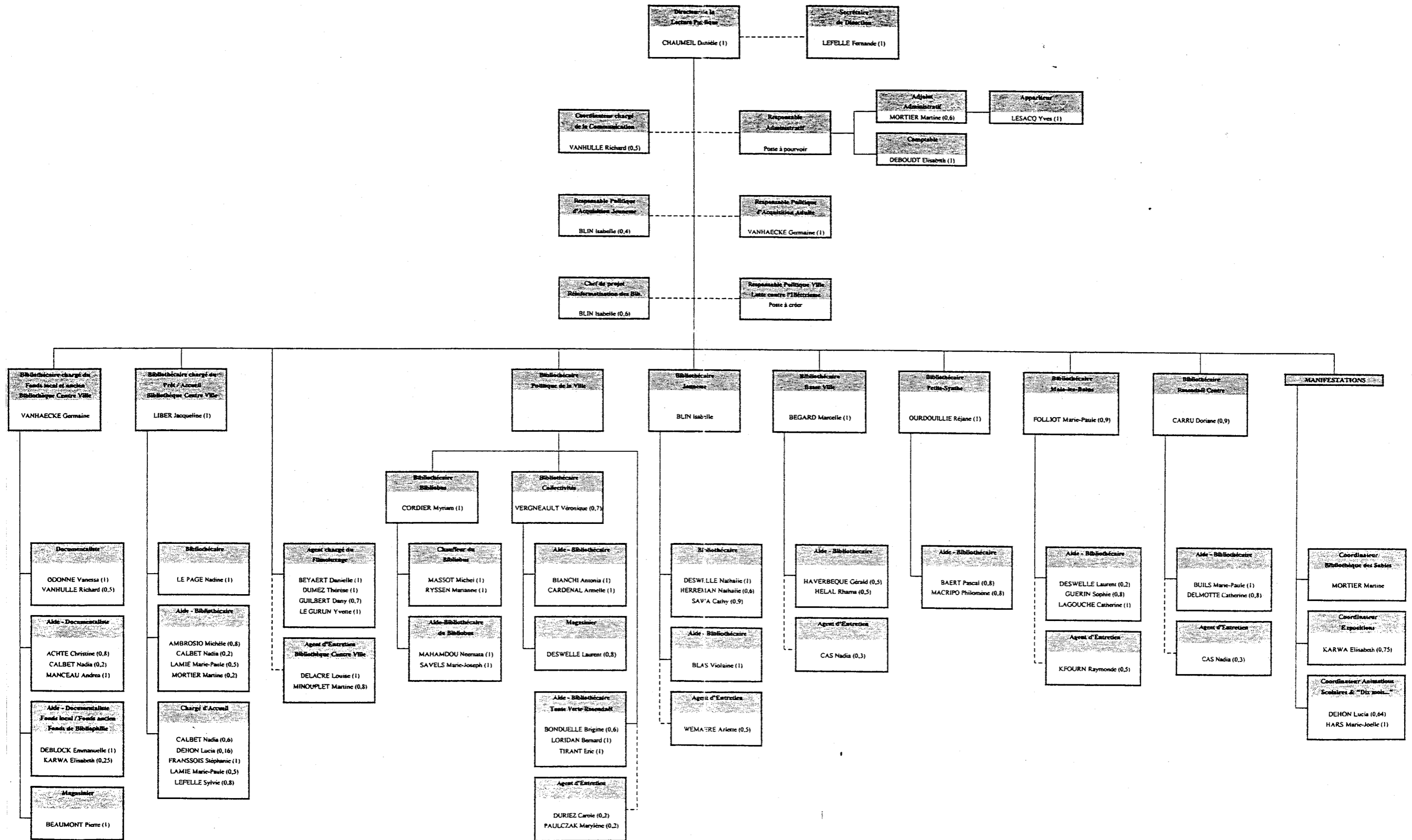
- CYBERTRAQUE	de SHIMOMURA (TSUTOMU)	<u>CLASSEMENT</u>	<u>SC</u>
de la Bibliothèque Centrale Rue B. Morel	(N° 60969 )	R SHI	AD

P.S. : Si entretemps, vous avez retourné le (ou les) document(s) référencé(s) ci-dessus, ne tenez pas compte de ce courrier.

Annexe 11 : Organigramme fonctionnel de la direction de la lecture publique.

Source : Document fourni par la bibliothèque.

# Organigramme Fonctionnel de la Direction de la Lecture Publique



## Culture

Printemps des poètes

### Dernière lecture ce soir

La troisième et dernière soirée proposée dans le cadre du Printemps des poètes par la bibliothèque municipale aura lieu ce soir et sera consacrée à deux jeunes poètes dunkerquois.

L'un, Didier Cattoen, est issu de l'école régionale des Beaux-Arts de Dunkerque et a déjà fait parler de lui dans le Dunkerquois, autant dans le domaine des arts plastiques que de l'écrit. Ce soir, il lira lui-même des extraits de ses *Poésies plus ou moins regrettables*.

L'autre, Eusèbe Dessaint, a publié il y a quelques mois aux éditions Le Dé bleu son

deuxième recueil de poèmes, *L'Ombre bascule, chasseur de prismes*. Des poèmes de ce recueil, ainsi que du précédent, *En quête de chemin*, seront lus par Christine Vandebussche.

Ces deux lectures seront précédées d'une intervention de Pierre Dhainaut, dont l'œuvre était au centre de la lecture précédente. Cette fois, il rendra hommage à un autre poète de la région, Emmanuel Looten.

Ces lectures auront lieu ce soir à 18 h 30 à l'espace d'actualité de la bibliothèque de Dunkerque-centre, rue Benjamin-Morel.

Celle de Gaza vient d'être inaugurée et le Dunkerquois a d'autres projets avec la ville palestinienne

## Un prix pour la bibliothèque de Dunkerque

Fruit de trois ans de travail entre Dunkerque et la ville palestinienne, la bibliothèque de Gaza a été inaugurée début juillet. Première concrétisation de la coopération entre les deux cités, elle a aussi permis à la bibliothèque de Dunkerque de recevoir le prix départemental du concours *La Bataille de la lecture*, organisé par l'Association des maîtres de France et l'association Savoir Lire. Ce prix récompense « des initiatives innovantes et l'effort des collectivités pour la promotion du livre », résume Danièle Chauville, responsable de la lecture publique.

Pour symbolique, qu'il soit (il donne droit à un diplôme et à un beau livre), ce prix représente pour elle la reconnaissance d'« un travail exemplaire à tous niveaux », dont les bases ont été jetées en novembre 1996.

Jetant un regard rétrospectif sur ce qui a permis au projet d'aboutir, Danièle Chauville met en avant le travail mené en tandem avec un élu, en l'occurrence Philippe Nouveau, adoint au maire, et l'implication de l'équipe de la bibliothèque, qui a accueilli et formé huit jeunes Palestiniens appelés à travailler dans la bibliothèque de Gaza. « *L'équipe française, qui avait aussi son travail, s'est mobilisée* », souligne-t-elle, y compris pour les aider au quotidien. « *En trois mois, nous leur avons fait toucher du doigt leur responsabilité de service public et tout le travail autour du livre* », de son traitement à l'animation.

Aux huit personnes qui constituaient l'équipe de base se sont ajoutées quatre autres sur place. « *Nous avons en face de nous un maire de Gaza qui y croit vraiment. C'est lui qui a demandé la bibliothèque. Il fait ce qu'il faut pour la faire tourner* », se félicite Philippe Nouveau.

Maintenant que le bâtiment est terminé, que les 10 000 ouvrages sont en train d'être installés pour accueillir les premiers lecteurs en septembre, les liens avec Dunkerque, dont un ancien bibliobus attend les autorisations israéliennes pour arriver à Gaza, ne sont pas pour autant rompus, au contraire. En septembre, une bibliothécaire de Gaza va venir poursuivre sa formation pendant dix mois en France. Après un mois passé à Vichy pour parfaire son français, il arrivera à Dunkerque en octobre.

D'autres projets de coopération existent entre la bande de Gaza et le Dunkerquois. Grande-Synthe s'est ainsi rapprochée de Rafah, au sud de l'ex-territoire occupé, pour l'aider à réhabiliter et à développer sa bibliothèque.

Actuellement, le parc urbain de Gaza, dont les premiers palmiers ont été symboliquement plantés en juillet, est en cours de réalisation. Conçu avec l'agence d'urbanisme dunkerquoise, « *il est très attendu par les gens du quartier* », note Philippe Nouveau.

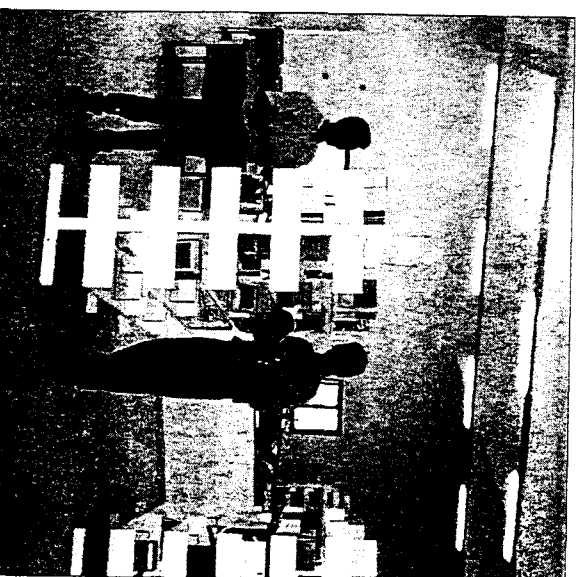
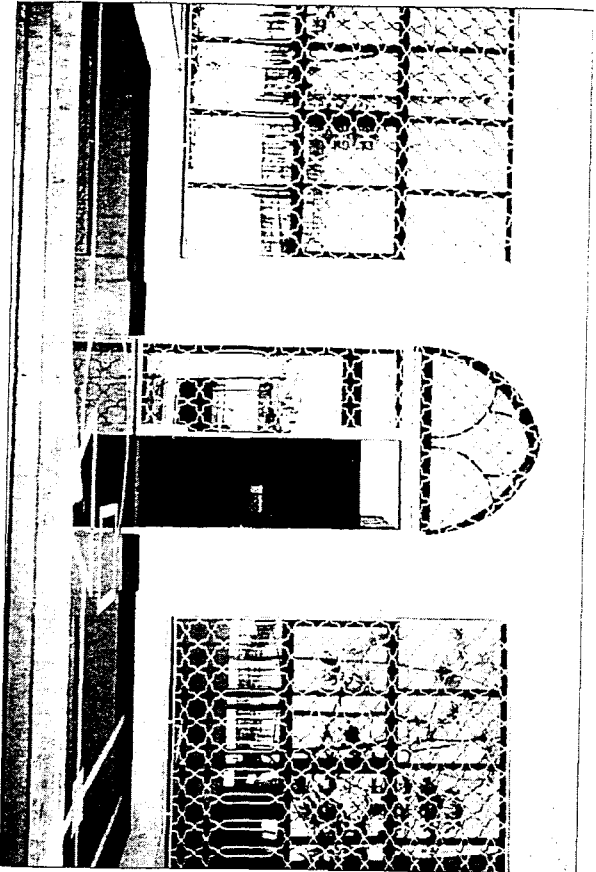
Le travail avec la Palestine passe aussi par la jeunesse. A la rentrée, des classes de quatrième de Dunkerque, Gaza et Ramat Asharon, la branche israélienne du jumelage, vont travailler en même temps sur le livre de Tahar Ben Jelloun, *Le Racisme expliqué à ma fille*.

Dans le cadre de Bethlehem 2000, des Dunkerquois participeront à des chantiers de jeunes pour remettre en état des maisons d'un village voisin de la ville de naissance du Christ.

Au plan économique, le nouveau premier ministre israélien Ehoud Barak ayant annoncé son intention de mettre en œuvre les accords de Wye River, le port de Gaza pourrait se réaliser. Les autorités locales souhaitent que le port de Dunkerque y participe.

Ces projets dépendent aussi, en partie, de la bonne volonté israélienne. Si la situation politique se décrie, Dunkerque espère réussir à faire fonctionner un véritable jumelage tripartite entre Français, Palestiniens et Israéliens... et être de nouveau précurseur.

A. M.



Première concrétisation de la coopération entre Dunkerque et la Palestine. La bibliothèque de Gaza.

Huit mois de formation.

## Musique et contes

# Animations dans les bibliothèques

Des animations sont actuellement organisées dans les bibliothèques de la commune.

A la bibliothèque Eva-Coullier, rue Gustave-Fontaine, jusqu'au 30 mai, elles portent sur « la musique des instruments ».

Depuis le mardi 4 mai, c'est la musique qui mène le rythme... de l'animation. Les personnes qui fréquentent la bibliothèque sont invitées à répondre à un questionnaire sur les instruments à vent, à cordes, à percussion, le vocabulaire musical, les éléments en rapport avec Coudekerque-Branche et à des questions sous forme de devinettes. Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Le jeudi 20 mai, cinq classes de l'école primaire Maurice-Millon bénéficieront d'une démonstration par un professeur de percussion de l'académie de musique, entre 13 h 30 et 16 h. Une séance de découverte d'instruments, d'écoute, qui vient enrichir l'animation.

L'heure du conte Kamishibai (qui est l'ancêtre du téléviseur) est organisée à la bibliothèque les Mûriers le mercredi 9 juin de 15 h à 16 h 30.

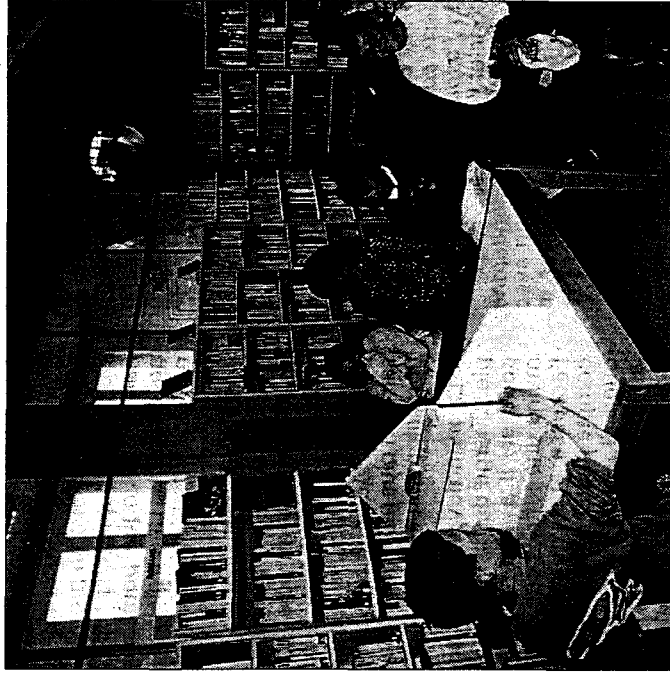
Cette heure du conte Kamishibai est l'aboutissement d'un travail de longue haleine entrepris avec les élèves de M<sup>me</sup> Delehay et M. Top de l'école Charle-Chaplin, au cours de séances régulières de travail à la bibliothèque de leur quartier.

Tantôt création de tentes et dessins, tantôt réalisation de dessins à partir d'un album existant choisi à la bibliothèque, les premiers travaux ont commencé en janvier.

Les classes sont de niveaux CM 1 et CM 2.

Plusieurs histoires sont ainsi prêtes à être regardées et écoutées, dessins au recto, tentes au verso, selon la pratique du théâtre d'images japonais.

Lors de cette séance d'heure du conte du mercredi 9 juin, les élèves eux-mêmes présenteront leurs réalisations en lisant les histoires qu'ils ont mises en place au public des enfants de la bibliothèque, voire d'adultes qui s'y joindront.



Annexe 15 : Emploi du temps du stage.

Source : Document réalisé par l'auteur.

## EMPLOIS DU TEMPS

Date	Lieu	Centrale	Jeunesse	Basse ville	Petite Synthe	Plage	Malo
Mardi 1 juin		Planning Salle de documentation et prêt					
Jeudi 3 juin		Réunion Comité de lecture et prêt à la centrale					
Vendredi 4 juin		Prêt Prêt					
Samedi 5 juin		Salle de documentation Accueil					
Mardi 8 juin					Matin Après midi		
Mercredi 9 juin					Matin Après midi		
Jeudi 10 juin		Matin : choix des livres pour la plage Après midi : travail interne : recherche sur Electre					
Vendredi 11 juin					Matin Après midi		
Samedi 12 juin					Matin Après midi		
Mardi 15 juin		Prêt Accueil					
Mercredi 16 juin				Matin Après midi			
Jeudi 17 juin		Comité de lecture jeune et réunion Salle de documentation					
vendredi 18 juin		Prêt Prêt					
Samedi 19 juin				Matin Après midi			
Mardi 22 juin		Reprise de notices et prêt	Prêt				
mercredi 23 juin		Salle de documentation					
Jeudi 24 juin		Réunion et rangement Préparation des livres pour la plage					



Date	Lieu	Centrale	Jeunesse	Basse ville	Petite Synthe	Plage	Malo
Vendredi 25 juin		Accueil Travail interne					
Samedi 26 juin		Travail interne	Prêt et rangement			Préparation des livres	
Lundi 28 juin						Rangement des livres	
Mardi 29 juin		Salle de documentation	Prêt et rangement des livres				
Mercredi 30 juin		Travail interne					Prêt et rangement des livres

Date	Lieu	Centrale	Jeunesse	Basse ville	Petite Synthe	Plage	Malo
Jeudi 1 juillet						Journée d'ouverture	
Vendredi 2 juillet		Travail interne					Prêt et rangement
Samedi 3 juillet							
Lundi 5 juillet						Après midi	
Mardi 6 juillet		Reprise de notice Accueil					
Mercredi 7 juillet		Bibliobus Prêt					
Jeudi 8 juillet		Réunion jeunesse et générale					
Vendredi 9 juillet		Réception commande				Préparation de l'animation Prêt	
Samedi 10 juillet		Accueil					
Mardi 13 juillet						Préparation de l'animation Prêt	

Date	Lieu	Centrale	Jeunesse	Basse ville	Petite Synthe	Plage	Malo
Vendredi 16 juillet		Travail interne				Préparation de l'animation Prêt	
Mardi 20 juillet				Journée			
Mercredi 21 juillet		Accueil Prêt					
Jeudi 22 juillet		Catalogage et rangement				Après midi	
Vendredi 23 juillet		Travail interne	Prêt				
Samedi 24 juillet		Prêt Prêt					
Mardi 27 juillet		Catalogage Prêt					
Mercredi 28 juillet		Accueil Prêt					
Jeudi 29 juillet		Catalogage Commande					
Vendredi 30 juillet		Catalogage				Préparation de l'animation Prêt	
Samedi 31 juillet		Prêt Prêt					

Annexe 16 : Courrier du mois de janvier.

Source : Courrier réalisé par ordinateur avec une base de donnée et envoyé aux bibliothèques susceptibles d'avoir une action hors les murs.

Objet :  
Demande de renseignements

BDP  
Rue bon air  
62930  
WIMEREUX

Dunkerque,  
le 20 janvier 1999

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma maîtrise en Sciences de l'information et de la Documentation à l'Université de Lille III, je réalise une étude sur les actions des bibliothèques en dehors de leurs murs (actions dans les jardins publics, dans les quartiers, sur la plage, etc.).

J'aimerais connaître les actions menées par vos services dans ce domaine.

Pourriez-vous me faire parvenir une documentation afin d'alimenter mes recherches ?

Je vous remercie par avance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Annexe 17 : Lettre et questionnaire.

Source : Questionnaire accompagné d'une lettre envoyé aux bibliothèques ayant une action hors les murs.

objet: envoi d'un  
questionnaire

Dumherque, le 30 avril 1993.

Madame

Effectivement en Maîtrise Sciences de l'information  
et de la Documentation à l'Université Lille III Charles De Gaulle,  
je réalise une étude sur les actions hors les murs des  
bibliothèques (bibliothèque, sur la plage, dans le jardin public,  
dans les quartiers, animation conte, prêt d'ouvrage...)

Je me permets de vous envoyer un questionnaire  
portant sur les activités hors les murs de la bibliothèque  
de Maubeuge.

Je vous remercie par avance de votre collaboration

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes  
sentiments distingués.

M. Bacquélet

# QUESTIONNAIRE

## A / LES ACTIONS

1 / Quelles sont les actions hors les murs de la bibliothèque ?

- Bibliothèque
  - Dans le jardin public
  - Dans les quartiers
  - Sur la plage
  - Dans un autre lieu, lequel ?
- Animations lecture
- Autres, lesquelles ?

2 / Quel est l'objectif de cette action ?

3 / Comment a été choisi l'emplacement de l'action ? (critères)

4 / Depuis combien de temps cette action a-t-elle été mise en place ?

5 / Combien de temps dure la préparation de cette action ? (logistique, hebdomadaire...)

6 / Quand se déroule cette action ?

- Régulièrement
- Ponctuellement

7 / Combien de temps dure-t-elle ? (Horaires d'ouverture)

## **B / ORGANISATION**

1 / L'action permet-elle :

- Le prêt à domicile
- La consultation sur place uniquement
- Les deux

S'il y a prêt :

1a / Quelles sont les conditions d'inscription ?

1b / Combien de document peut-on emprunter ?

1c / Pour combien de temps ?

2 / Des livres sont-ils lus aux enfants ?

- oui       non

Si oui, lesquels ?

- Contes
- Aventure
- Roman policier
- Bandes dessinées
- Science fiction
- Autres

3 / Qui s'occupe de cette action ?

- L'ensemble du personnel de la bibliothèque par roulement
- Une partie du personnel
- Autres

4 / Combien de personnes s'occupent de cette action ?

5 / Ce personnel est-il formé pour assurer cette action ?

6/ La gestion des prêts est-elle assurée par l'informatique ? (ordinateur portable ou fiches manuelles)



## **C / LES DOCUMENTS**

1 / D'où viennent les livres utilisés pour cette action ?

- D'un fonds spécifique
- Du fonds de la bibliothèque et des annexes

2 / Quels sont les critères de choix des livres ?

3 / Un thème est-il choisi ?

4 / Des abonnements sont-ils réalisés uniquement pour cette action ?

- Oui
- Non

4a / Si oui, lesquels ? A qui ?

- a Chez des libraires
- b Chez des marchands de journaux
- c Par correspondance
- d Autre

Si a ou b sont-ils éloignés du lieu de l'action ?

4b / Si non, prenez-vous des revues, des magazines déjà à la bibliothèque ?

5 / Comment les documents sont-ils traités ?

- Etiquettes de couleur
- Retrait du réseau informatique
- Autre

## **D / LES USAGERS**

1 / Qui sont-ils ? (proportion de jeunes, de retraités, d'actifs)

2 / Sont-ils des habitués de la bibliothèque ?

**3 / D'où viennent-ils ?**

- Habitants de la ville, proche du lieu de l'action
- Vacanciers (Quelles sont les régions représentées ?)

**4 / De quelle manière ont-ils été informé de cette action ?**

- Affiche
- Presse
- Tracts
- Autre

**E / AUTOUR DE L'ACTION**

**Des animations sont-elles organisées dans le cadre de cette action ?**

- Oui
- Non

**Si oui, lesquelles ?**

- Venue d'écrivain
- Venue de conteur
- Spectacle
- Jeux
- Autre

Annexe 18 : Tableaux récapitulatifs des réponses au questionnaire

Source : Tableaux réalisés par l'auteur suite aux réponses reçues.

Bibliothèques	BDP Nord	BDP Pas de Calais	Grande-Synthe
<b>Questions</b>			
<b>Type d'action</b>	Bibliothèque sur la plage de Bray-Dunes	Bibliothèque sur les plages	Bibliothèque dans le jardin public
<b>Objectifs</b>	Rencontrer un public nouveau, disponible et souvent peu utilisateur des bibliothèques	Sensibilisation au livre, à la lecture Communication au public	Aller à la rencontre du public Proposer une activité lecture dans un cadre de loisir Faire connaître l'équipement
<b>Choix de l'emplacement</b>	Plage très fréquentée Public issus de la métropole lilloise souvent peu favorisé Commune desservie par la médiathèque départementale : partenariat plus aisé	Il faut 80 à 100 mètres carrés pour installer le bibliobus. L'endroit doit être au plus près de la plage donc soit sur le parking soit sur la digue Communes desservies par la BDP	Endroit agréable, à l'extérieur et recevant un public varié qui n'est pas vraiment lecteur
<b>Date de création</b>	Depuis 1996	Depuis 1991	Depuis 1988/1989
<b>Temps de préparation</b>	Préparation à partir du mois d'Avril		Préparation des caisses de livre et transport du matériel prend environ trois jours Installation dure environ trente minutes par séance
<b>Horaires</b>	Tous les ans du 14 juillet au 20 août du lundi au vendredi de 10 H à 17 H	Tous les ans 15 jours par plage Du lundi au samedi de 11H00 à 18H00 sauf jour de nocturne de 15H30 à 22H00	En juillet et août les mardi et vendredi de 14H30 à 17H00 sauf en cas de mauvais temps
<b>Consultation sur place</b>	Oui	Oui	Oui
	Oui/Non	Oui	Non
<b>Prêt</b>	Conditions d'inscription	Présentation d'une pièce d'identité et d'une autorisation parentale pour les enfants	Gratuit sur présentation d'une pièce d'identité pour l'adresse
	Nombre de documents empruntables	4 livres et 2 magazines	
	Temps d'emprunt	15 jours	15 jours : durée de présence Durée variable selon les plages et les usagers
	Informatisation ?	Prêt manuel (prêt informatisé jugé trop contraignant)	Utilisation d'un ordinateur portable
	Oui/Non	Oui	Oui
	Conte	Oui	Oui
<b>Livres lus</b>	Aventure		
	Roman policier		
	Bandes dessinées		
	Autres	Albums	Albums

Bibliothèques		BDP Nord	BDP Pas de Calais	Grande-Synthe
<b>Questions</b>	L'ensemble du personnel de la bibliothèque par roulement			
	<b>Personnel de l'action</b>			
	une partie du personnel de la bibliothèque	Oui	Oui	Oui
	Des extérieurs	Oui	Oui (Conteurs)	
	Nombre de personnes	Selon les disponibilités	25 personnes par été 15 personnes sur place	
	Formation ?		Personnel BDP formé au prêt et aux conseils + stage de maquillage	personnel déjà conteur ou non
<b>Budget</b>		20 000 F	400 000 F par été	
<b>Documents</b>	Origine	Fonds de la bibliothèque		
	Critères de choix	Ouvrages grand public	Selon le thème + comme pour le bibliobus	Ouvrages adaptés à une lecture sur place et rapide : Albums, BD, magazines et documentations
<b>Choix d'un thème ?</b>		Oui 1997 le policier 1998 le cirque	Oui 1997 illusions et effets d'optiques 1998 théâtre	Non
<b>Périodiques</b>		Achat des quotidiens à la maison de la presse d'Hazebrouck + Magazines et revues appartenant aux collections de la BDP	Revue de la BDP	Revue et magazines de la médiathèque
<b>Traitement des documents</b>			Même traitement que pour les documents du bibliobus avec un code particulier pour les lecteurs inscrits dans le cadre de l'action	Pièges sur les exemplaires et listing pour vérification
<b>Usagers</b>	catégorie	Beaucoup de jeunes venant avec leurs parents	Majorité de jeunes Public différents selon les plages	Environ 2/3 enfants et 1/3 adultes adultes = parents, grands-parents, nourrices enfants = venant des centres aérés
	Habités de la bibliothèque	Quelques habitués + Vacanciers		Pas toujours des habitués
	origine géographique	Habitants de la ville, Belgique Région parisienne Allemagne	Vacanciers Habitants du Nord en vacances sur la cote Somme Peu d'habitants sauf à Equihen et au Portel	Grande-Synthe villes voisines vacanciers

Bibliothèques		BDP Nord	BDP Pas de Calais	Grande-Synthe
<b>Questions</b>				
<b>Politique de communication</b>		Affiches Presse Tracts Télévision régionale	Affiches Programme Campagne de communication	Tracts Signalisation spécifique dans le jardin (personnage en bois peint)
Oui/Non		Oui	Oui	Oui
<b>Animations</b>		Lesquelles	Venue de conteurs Spectacle Jeux/concours	Venue de conteurs Jeux de temps en temps

Bibliothèques		Boulogne sur Mer	Condékerque-Branche	Brest
<b>Questions</b>				
<b>Type d'action</b>		Bibliothèque dans le jardin public, pendant l'été à proximité de la plage Crèches, Maisons de retraite.	Bibliothèque dans le jardin public	Bibliothèque dans les quartiers, en PMI Animations lecture Service de prêt à domicile destiné aux personnes malades, handicapés, âgées...
<b>Objectifs</b>		Développement de la lecture auprès des publics éloignés de la bibliothèque Ce sont des actions « normales » en bibliothèque municipale	Amener la lecture dans des lieux de promenades, de détente et s'y intégrer Aller au devant du public, éventuellement non lecteur en bibliothèque.	Promotion du livre et de la lecture
<b>Choix de l'emplacement</b>		En été, le public est sur la plage à Boulogne sur Mer Petite enfance et personnes âgées ou handicapées : éloignées de la bibliothèque	Aire de verdure de la ville	
<b>Date de création</b>		Pour la première fois plage/jardin public Depuis deux ans environ auprès des crèches et maisons de retraite	L'action dure depuis 10 ans	4 ans
<b>Temps de préparation</b>		?? Plusieurs heures, impossible d'évaluer précisément	2 à 3 mois	
<b>Horaires</b>		Action régulière Plage/jardin public : tous les après midis en juillet et août, cinq jours par semaine Crèches et maisons de retraite : environ une fois par trimestre	Action ponctuelle En 1999 elle dure 6 semaines Ouverture les mardi, mercredi, jeudi, samedi de 14H30 à 18H00 du 6 juillet au 14 août	Action régulière Prêt à domicile : toute l'année Actions dans les quartiers : Présentation d'ouvrage tous les mercredis sur un stand dans le cadre d'un marché PMI tous les quinze jours Présentation d'ouvrages hors les murs chaque été « Livres en balade »

Bibliothèques		Boulogne-sur-Mer	Coudekerque-Branche	Brest
<b>Questions</b>				
<b>Consultation sur place</b>		Oui pour l'ensemble des actions	Oui	Oui pour les actions de quartier et les permanence en PMI
	Oui/Non	Oui pour les crèches et les maisons de retraite	Non	Oui pour le prêt à domicile
	Conditions d'inscription	Gratuité pour les moins de 26 ans et les plus de 65 ans		Carte d'identité et justificatif de domicile 75 F l'année pour les brestoises 125 F l'année pour les non brestoises
<b>Prêt</b>	Nombre de documents empruntables	5 documents		6 à 8 documents
	Temps d'emprunt	3 semaines		1 mois
	Informatisation ?	Non		Oui pour le prêt à domicile
	Oui/Non	Oui	Oui	Oui
	Conte	Oui	Oui	Oui
	Aventure			Oui
<b>Livres lus</b>	Roman policier			
	Bandes Dessinées			
	Autres	Albums	Albums	
	L'ensemble du personnel de la bibliothèque par roulement			
<b>Personnel de l'action</b>	une partie du personnel de la bibliothèque	Oui : Un rédacteur (personnel administratif territorial) Une médiatrice du livre (emploi jeune)		Oui
	Des extérieurs		Emplois saisonniers / étudiants	
	Nombre de personnes	2	2 personnes gèrent l'espace, par session de 15 jours	5
	Formation ?	Oui	Stage de 2 à 3 jours en bibliothèque	Oui

Bibliothèques		Boulogne sur Mer	Coudekerque Branche	Brest
<b>Questions</b>				
<b>Budget</b>		Budget d'animation de la bibliothèque (« fêtes et cérémonie ») : 90 000 F pour un an. Ces actions coûtent environ 5 000 F/an, mais il faut ajouter le reste de la logistique : véhicule, courriers...	Pour 1999 Budget presse : 2400 F Nouveau matériel : 4000 F Budget se rapportant aux emplois saisonniers	
<b>Documents</b>		Du fonds de la bibliothèque et des annexes		
	Origine			
	Critères de choix	?? acquisitions faites par des professionnels de la bibliothéconomie	Lecture de détente, d'évasion Importance donnée à la presse (quotidiens, revues)	Prêt à domicile : romans, livres en gros caractères, histoires vécues Actions dans les quartiers : livres attractifs de lecture facile, documentaire pratiques, BD, albums, magazines...
<b>Choix d'un thème ?</b>		Parfois	Non	
<b>Périodiques</b>		Utilisation des périodiques de la bibliothèque	Abonnements chez des marchands de journaux et de temps en temps utilisation des périodiques de la bibliothèque	Utilisation des périodiques de la bibliothèque
<b>Traitement des documents</b>		Ils ne sont pas traités à part		Retrait du réseau informatique (carte spéciale)
<b>Usagers</b>		catégorie	Crèches : bébés, parents, nourrices Maisons de retraite : personnes âgées et personnel Plage : on verra (l'action commence le 1/7)	Enfants de moins de 13 ans : 70% Adolescents 13-18 ans : 4,8% Adultes : 25,2% Enfants/adolescents Personnes âgées, handicapées
	Habités de la bibliothèque	Non	Pour l'activité lecture : 61,5% des personnes sont inscrites en bibliothèques 38,5% ne sont pas adhérents d'une bibliothèque	Non
	origine géographique	Habitants de la ville, proche du lieu de l'action Pour la plage on verra cet été (peu fréquenté par des vacanciers)	Habitants de la ville, proche du lieu de l'action	Habitants de la ville, proche du lieu de l'action
<b>Politique de communication</b>		Affiches, presse, tracts	Affiches, presse, tracts	Affiches, presse, tracts, reportage de la télévision locale
		Oui/Non	Oui	Oui
<b>Animations</b>		Lesquelles	Spectacles	Jeux, heure du conte, atelier peinture, visite du parc ornithologique Ateliers



Bibliothèques		Soehn	Béthune	Gravelines
<b>Questions</b>				
<b>Type d'action</b>		Bibliothèque dans les quartiers Animations lecture dans un bibliobus	Dans les quartiers (médiabus) Animation lecture	Dans les quartiers Animation lecture
<b>Objectifs</b>		Plaisir des histoires racontées lutte contre l'illétrisme du quartier Amener un public jeune potentiel à la bibliothèque	Aller à la rencontre des publics	Sensibiliser les enfants non usagers de la médiathèque à la lecture
<b>Choix de l'emplacement</b>		A l'intérieur du quartier, dans les entrées des immeubles ou dans le parc de jeux derrière les bâtiments		Maisons de quartier
<b>Date de création</b>		Depuis septembre 1998	Personnes âgées depuis 1994 Jeunesse depuis 1998	1 ans
<b>Temps de préparation</b>		Préparation hebdomadaire concernant les lectures qui seront proposées chaque après midi : choix des livres		Selon les actions plus ou moins long
<b>Horaires</b>		Action régulière durée 2H00, de 14H30 à 16H30	Action régulière Animation lecture - des personnes âgées : 1H00 par comédiens - des enfants : variables	Régulièrement selon les âges de 15 minutes à 1H00
<b>Consultation sur place</b>		Oui	Oui, ou dépôt dans la structure concernée, prêt gratuit pour les structures d'accueil	Oui
<b>Prêt</b>	Oui/Non	Non	Non	Non
	Conditions d'inscription			
	Nombre de documents empruntables			
	Temps d'emprunt			
	Informatisation ?			
<b>Livres lus</b>	Oui/Non	Oui	Oui	Oui
	Conte	Oui	Oui	Oui
	Aventure			
	Roman policier			
	Bandes Dessinées			
	Autres	albums	Oui	

	Bibliothèques	Seclin	Béthune	Gravelines
<b>Questions</b>	L'ensemble du personnel de la bibliothèque par roulement			
<b>Personnel de l'action</b>	une partie du personnel de la bibliothèque	Oui	Un emploi jeune, médiateur du livre pour la jeunesse	Le personnel affecté à ce service
	Des extérieurs			
	Nombre de personnes	2	1	2
	Formation ?	Oui, il s'agit de deux animatrices spécialisées dans les albums et les contes pour la jeunesse	Formation en cours	Oui
<b>Budget</b>				
	Origine	Du fonds permanent de la bibliothèque et provisoire du bibliobus	Du fonds de la bibliothèque	Du fonds de la bibliothèque
<b>Documents</b>	Critères de choix	Critères des animatrices en fonction du public et des âges : humour, tendresse, thèmes	En fonction des besoins du public et en relation avec les animateurs du lieu	
<b>Choix d'un thème ?</b>		Parfois	Variable	Oui
<b>Périodiques</b>		Pas d'abonnement spécifique: aucun magazine n'est utilisé pour la lecture La consultation des revues dans le bibliobus se fait à partir du fonds provisoire provenant de la bibliothèque (dépôt trimestriel)	Prennent des revues issues du fonds de la bibliothèque	Pas d'abonnement
<b>Traitement des documents</b>		Site séparé de la Bibliothèque centrale : code informatique		
	catégorie	Jeunes enfants et adolescents, quelques parents, quelques habitués, la plupart ne sont pas inscrits		
<b>Usagers</b>	Habitues de la bibliothèque		Non	Enfants non habitués
	origine géographique	Habitants de la ville proche du lieux de l'action		

Bibliothèques		Seclin	Béthune	Cravelines
<b>Questions</b>				
<b>Politique de communication</b>		Affiches, tracts, bulletin municipale	Contact avec les responsables de structure d'accueil	Autres
<b>Animations</b>	Oui/Non	Non	Oui	Non
	Lesquelles		En projet, venue de conteurs, spectacle, jeux	

Bibliothèques		Marcq en Baroeul	Valenciennes	Cambrai
<b>Questions</b>				
<b>Type d'action</b>		Bibliothèque dans les quartiers et dans un autre lieu : écoles maternelles, maisons de retraite prêt à domicile Animation lecture	Bibliothèque dans les quartiers Animation lecture Heure du conte décentralisée dans les structures petite enfance Opération « pièces jaunes » au centre hospitalier de Valenciennes Convention avec la maison d'arrêt, la boutique solidarité	Bibliothèque dans les quartiers, Médiabus, dans les écoles Animations lecture
<b>Objectifs</b>		Toucher les publics qui ne se rendent pas à la bibliothèque	Initier à la lecture des publics ne fréquentant pas la bibliothèque	Toucher les enfants scolarisés, personnes âgées, ados et enfants des différents quartiers
<b>Choix de l'emplacement</b>		Pour le bus : en fonction de la fréquentation de l'endroit ou en concertation avec les comités de quartier	En fonction de l'éloignement par rapport à la bibliothèque et le caractère de « quartier en difficulté »	Toutes les écoles et quartiers excentrés
<b>Date de création</b>		Ecoles: plus de 6 ans Bus : 3 ans Maison de retraite et prêt à domicile : 3 ans	Un trimestre pour l'action dans les quartiers	1983
<b>Temps de préparation</b>		L'ensemble des actions : +/- 15H00		Passage mensuel dans les écoles Passage hebdomadaire dans les quartiers
<b>Horaires</b>		Action régulière Bus : 10H00 / semaine Maternelles : 10H00 / semaine Troisième âge : 10H00 / mois	Action régulière Le mercredi pendant 2H00	Action régulière Ecoles : Tous les jours sauf mercredi et samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00 ou 17H00 Quartiers de 13H00 à 14H00 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et toute la journée du mercredi
<b>Consultation sur place</b>		Oui pour le bus	Oui	Oui

Bibliothèques		Marcq en Baroeul	Valenciennes	Cambrai	
<b>Questions</b>	Oui/Non	Oui pour le troisième âge et les maternelles		Oui	
	Conditions d'inscription	Justificatif de domicile gratuit		Carte gratuite pour les habitants de Cambrai, pour ceux de l'extérieur une cotisation est requise	
	<b>Prêt</b>	Nombre de documents empruntables	Adultes : 3 Enfants : 2		
		Temps d'emprunt	15 jours		
		Informatisation ?	Fiches manuelles et traitement informatique à la centrale		Oui par ordinateur portable
		Oui/Non	Oui dans les écoles	Oui	Non
<b>Livres lus</b>	Conte	Oui	Oui		
	Aventure		Oui		
	Roman policier				
	Bandes Dessinées				
	Autres		Albums		
	L'ensemble du personnel de la bibliothèque par roulement				
<b>Personnel de l'action</b>	une partie du personnel de la bibliothèque	Oui	Oui	Oui	
	Des extérieurs				
	Nombre de personnes	3	2	3	
	Formation ?	Oui	Oui	Oui	
<b>Budget</b>	Bus + écoles + troisième âge = 60 000 F / an Uniquement pour les livres Le budget fonctionnement du bus est géré par les services techniques		50 000 F		
	Origine	D'un fonds spécifique	Du fonds de la bibliothèque	D'un fonds spécifique	
<b>Document</b>	Critères de choix	Nouveautés, demandes du public, listes thématiques	Age des enfants	Le plus large possible	
<b>Choix d'un thème ?</b>		Oui tous les deux mois	Oui	Non	

Bibliothèques	Marcq en Baroeul	Valenciennes	Cambrai
<b>Questions</b>			
<b>Périodiques</b>	Abonnements par correspondance : Biba, 60 Millions de consommateurs, Autoplus, Micro hebdo	Pas d'abonnement spécifique mais des revues issues du fonds de la bibliothèque	Abonnement par correspondance
<b>Traitement des documents</b>			Saisie informatique
<b>catégorie</b>	Majoritairement des familles : mère et enfants + personnes âgées	Enfants côtoyant les centres sociaux dans les quartiers Petits des centres d'accueil petite enfance	Tout public
<b>Usagers</b>	Habités de la bibliothèque 50%	Non	Pas forcément
<b>origine géographique</b>	Habitants de la ville proche du lieu de l'action		
<b>Politique de communication</b>	Presse Tracts	Autre	Presse Tracts
	Oui/Non Non	Oui	Non
<b>Animations</b>	Lesquelles	Venue de conteurs	

Bibliothèques	Desvres	Arras	Maubeuge
<b>Questions</b>			
<b>Type d'action</b>	Animation lecture en P.M.I. : protection maternelle infantile au château des Eperlecques	Bibliothèque dans un autre lieu : Halte garderie, crèche, P.M.I. Bibliothèque de rue en mai 1999	Bibliothèque dans un autre lieu : hôpital, écoles, domiciles des personnes âgées Animation lecture, prêt de livres, séances de kamishibai
<b>Objectifs</b>	Rencontrer un public défavorisé ne venant pas nécessairement en bibliothèque	Développement de la lecture chez les tout petits	Apporter le livre là où il n'est pas présent Aller vers le public non encore acquis ou ayant des difficultés pour accéder à la bibliothèque
<b>Choix de l'emplacement</b>	Emplacement fixe et réservé à la P.M.I.	En fonction de l'âge des enfants fréquentant le lieu, de la possibilité de toucher aussi les parents	
<b>Date de création</b>	1996		Variable
<b>Temps de préparation</b>	1H00 de choix des ouvrages pour chaque séance		Par activité variable de 1H00 à 4H00
<b>Horaires</b>	Déroulement régulier : 2 séances de 2H00 par mois	Déroulement régulier	Déroulement régulier : 1 passage par mois pour le prêt à domicile par quartier 1 présence d'une heure par semaine en pédiatrie Ecoles variable de 1 à 1H30 par semaine par activité

Questions	Bibliothèques	Desvres	Arras	Maubeuge
<b>Consultation sur place</b>		Oui	Oui	Non
	Oui/Non	Non	Non	Oui
<b>Prêt</b>	Conditions d'inscription			Même tarif qu'en bibliothèque
	Nombre de documents empruntables			Pas limité selon le lecteur
	Temps d'emprunt			1 mois
	Informatisation ?			Oui au préalable ou au retour mais pas avec du matériel portable
	Oui/Non	Oui	Oui	Oui
<b>Livres lus</b>	Conte		Oui	Oui
	Aventure			Oui
	Roman policier			Oui
	Bandes Dessinées			
	Autres	Albums pour les plus jeunes	Albums	Albums
	L'ensemble du personnel de la bibliothèque par roulement			
<b>Personnel de l'action</b>	une partie du personnel de la bibliothèque	Oui	Oui	Oui
	Des extérieurs			
	Nombre de personnes	1	1	5 dont une animatrice détachée pour « racontage d'albums » un temps complet
	Formation ?	En BDP et par l'ADNSEA (Lille) + Venue d'une conteuse durant plusieurs mois : travail d'observation et mise en condition	Oui	Au fur et à mesure, au choix selon les sensibilités
<b>Budget</b>				Pas de budget spécifique sauf pour les écoles maternelles : fonds spécifiques pour l'achat de livres petite enfance = 10 000 F par an

	Bibliothèques	Desvres	Arras	Maubeuge
<b>Questions</b>	Origine	Fonds spécifique et fonds bibliothèque : la BDP fait un dépôt d'albums tous les six mois	Fonds spécifique	Ecoles maternelles : fonds spécifique autres activités : fonds bibliothèque
<b>Documents</b>	Critères de choix	L'âge du public (bébé, jeunes enfants)	Qualité, éclectisme, originalité	Prêt à domicile exemples livres en grands caractères
	<b>Choix d'un thème ?</b>	Non	Non	Non
	<b>Periodiques</b>	Non	Non	Non
	<b>Traitement des documents</b>	Pas de traitement particulier		Différenciés uniquement quand ils sont empruntés Pour le fonds écoles maternelles apparaît « petite enfance » à l'informatique
	catégorie	Ce sont les enfants qui fréquentent le P.M.I.	Les jeunes mamans	Enfants des écoles Retraitées pour le prêt à domicile
<b>Usagers</b>	Habituels de la bibliothèque	Ils deviennent parfois des usagers ou leurs grands frères le sont déjà		Ce ne sont pas des habitués des bibliothèque puisque c'est une action visant un public n'ayant pas accès à la bibliothèque
	origine géographique	Habitants de la ville proche du lieu de l'action		
	<b>Politique de communication</b>	Informations orales fournies par le P.M.I. aux familles concernées	Affiches Presse Tracts	Presse Tracts Information par le C.C.A.S. pour le prêt à domicile
	Oui/Non	Non	Non	Oui
<b>Animations</b>	Lesquelles			Jeux et Kamishibai

Annexe 19 : Courrier réponse.

Source : Courrier envoyé par la bibliothèque de Calais suite à l'envoi du questionnaire.





DIRECTION DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL

-----  
Action Culturelle  
-----

REPUBLIQUE FRANCAISE

## VILLE DE CALAIS

Calais, le 5 mai 1999

### Médiathèque Municipale Louis Aragon

16 rue du Pont Lottin  
62100 CALAIS  
Tel. : 03.21.19.01.40

Mademoiselle,

Suite à votre demande du 29 avril dernier, je ne peux répondre à votre questionnaire dans la mesure où la Médiathèque n'a pas d'action « hors les murs » spécifique.

Les deux bibliobus ont pour mission de sensibiliser la population des quartiers périphériques au livre et à la lecture. Il ne s'agit pas d'actions ponctuelles. C'est un travail de longue durée.

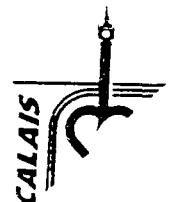
Les deux bibliobus sont considérés comme des services « décentralisés » de la Médiathèque rue du Pont Lottin. Leur fonctionnement est le même que celui de la Médiathèque et de l'annexe.

Il y a des actions spécifiques en direction du très jeune public dans les lieux de la petite enfance, menées par la Ville de Calais. Elles ne dépendent pas de la Médiathèque.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, mes sincères salutations.

Le Conservateur,

M.-C. POUTRE



Annexe 20 : Le module de la Bibliothèque des Sables.



Source : Photo prise par l'auteur sur la digue de Malo-les-Bains, le 13 juillet 1999.

Annexe 21 : Nombre d'ouvrages mis à la disposition de la Bibliothèque des Sables.

Source : Document fourni par la bibliothèque.

Nombre d'ouvrages mis à disposition à la Bibliothèque des Sables

*BIBLIOTHEQUE CENTRALE*

Adultes		
<u>Fiction</u>		
Romans		230
RP		80
RSF		10
BD		40
<u>Documentaires</u>		
100-20	400-5	700-20
200-10	500-20	800-20
300-20	600-30	900-20
FL 20		

Jeunes	
<u>Fiction</u>	
Romans	100
Contes	30
Albums	150
BD	70
<u>Documentaires</u>	
	250

*BIBLIOTHEQUE ANNEXES*

Adultes	
<u>Fiction</u>	
Romans	30
RP	20
RSF	5
BD	10
<u>Documentaires</u>	
	50

Jeunes	
<u>Fiction</u>	
Romans	20
Contes	5
Albums	30
BD	30
<u>Documentaires</u>	
	15

Annexe 22 : Bibliothèque des Sables : Saisie des ouvrages.

Source : Document fourni par la bibliothèque.



# BIBLIOTHEQUE DES SABLES

## *Saisie des ouvrages*

BIBLIO 2

Collecte

➤ 1 dépôt des documents

N° lecteur : LE000046

Date d'emprunt : 01061999

Date de retour : 10091999

**IMPORTANT** : les dates "emprunt et retour" doivent toujours être celles indiquées ci-dessus, quelque soit le jour de saisie des ouvrages.

➤ Nettoyage des livres

➤ Equipement des livres

a) 1 pochette plastique à l'intérieur

b) 1 fiche à retourner

c) 1 étiquette "S" sur le coin gauche de la 4ème de couverture

d) 1 étiquette "nouveau" pour les nouveautés "bib des sables".

## Mise en caisses des ouvrages :

séparer le secteur adulte du secteur jeunesse, ainsi que la fiction des documentaires. Si cela ne vous prend pas trop de temps, pourriez-vous aussi les classer par ordre alphabétique pour les fictions et par cotes pour les documentaires.

Merci Martine

Annexe 23 : Bibliothèque des Sables : Règlement intérieur.

Source : Document fourni par la bibliothèque.

# BIBLIOTHEQUE DES SABLES

## Règlement intérieur

### A - PERSONNEL

#### • Horaires de travail :

10 H 30 - 19 H 00 (ou 17 H si mauvais temps) avec une pause-déjeuner **OBLIGATOIRE** de 1 heure à prendre à tour de rôle (prière de ne pas travailler avant 10 H dans son lieu de travail habituel).

#### • Heures supplémentaires :

Le personnel de la Bibliothèque des Sables pourra récupérer ses heures dans un délai de deux mois maximum (jusque fin septembre).

▪ *Cas particulier* : dimanches et jours fériés : de préférence récupérables; un seul paiement maximum pour heures supplémentaires par agent pour tout l'été sera possible.

▪ Pour les jours à récupérer (dimanches, lundis, jours fériés), veuillez remplir et faire viser la feuille blanche "HEURES SUPPLEMENTAIRES" (disponible au secrétariat) dans la semaine qui suit.

#### • En cas de problème :

Du mardi au samedi, vous pourrez joindre par téléphone : 03.28.65.84.70 (Germaine, Véronique, Martine, Jacqueline).

Le dimanche et jours fériés, vous pourrez joindre le cadre d'astreinte de la mairie, dont la liste vous parviendra ultérieurement.

Le lundi, vous pourrez joindre le Service du Développement culturel (03.28 26 85 51)

#### • "Carnet de bord" :

▪ Un cahier sera en permanence dans la Bibliothèque des Sables. Il servira de "Carnet de bord" où vous pourrez noter suggestions, remarques, critiques et problèmes, conseils pour le personnel le lendemain...

#### • Chaque matin, AVANT OUVERTURE : en Juillet - Août

▪ Une des deux personnes de service à la Bibliothèque des Sables ira chercher les quotidiens au Narval : ( 24, Avenue Faidherbe 59240 Dunkerque-Malo tél : 03.28.63.54.08) Reclasser et ranger, livres, revues et journaux, plusieurs fois dans la journée.

#### • Chaque soir, JUSTE AVANT LA FERMETURE

▪ Reclasser et ranger, si besoin, livres, revues et journaux.  
▪ Chaque soir faire le total des statistiques de prêt.

### B - LECTEURS

▪ Des formulaires d'inscription seront à faire remplir par le personnel de service à la Bibliothèque des Sables. Veillez à ce que les formulaires soient **ENTIEREMENT & LISIBLEMENT** remplis, aidez au besoin les lecteurs.

▪ Les chèques de caution, à l'ordre du Trésor Public, devront être déposés dans une caisse chaque soir dans le coffre-fort d'EOLE ainsi que la clé du conteneur et le téléphone portable. (C chèques classés par ordre alphabétique des noms).

▪ Prêt de 3 documents (livres ou revues) pour 8 jours maximum.

Les derniers numéros de revues seront à consulter sur place uniquement; les plus anciens numéros peuvent être empruntés.

Prêt d'une seule nouveauté par carte de lecteur. Les nouveautés seront signalées par l'étiquette "NOUVEAUTE"



Annexe 24 : Bibliothèque des Sables : Relevé statistique journalier.

Source : Document fourni par la bibliothèque.

# BIBLIOTHEQUE DES SABLES

DATE : .....

## ADULTES

LIVRES			LECTEURS			
Fiction		Documentaires	Revue	Inscriptions	Emprunteurs	Consultations
R + C	B.D.					
A =	B =	C =	D =	E =	F =	
Total G (A+B+C)		=				

## JEUNES

LIVRES			LECTEURS			
Fiction		Doc.	Revue	Inscriptions	Emprunteurs	Consultations
R + C	Albums	B.D.				
H =	I =	J =				
Total L (H+I+J)	=	M =	N =	Q =	R =	S =
Total P (L+M+N)		=				

Total E + R =	
<i>Emprunteurs</i>	
Total G + P =	
<i>Prêts de livres</i>	

Annexe 25 : Signet estivales contes.

*Bibliothèque des Sables*

● **VENDREDI 02**  
16 h.  
**SANDRINE DELAFOSSE**  
**VOUS AVEZ DIT SORCIERE ?**  
Conte - Animation - Jeu  
Enfants de 4 à 7 ans.

**VENDREDI 09**  
**COMPAGNIE CROC' NOTES**  
**CONTES EN MUSIQUE**  
15 h Enfants de 3 à 5 ans.  
16 h.30 Enfants de 6 à 10 ans.

**VENDREDI 16**  
16 h.  
**SANDRINE DELAFOSSE**  
**LA GOURMANDISE**  
Animation - Jeu  
Enfants de 8 à 12 ans.

**VENDREDI 23**  
16 h.  
**VERONIQUE DEROIDE**  
**CONTES DU SOLEIL BLEU**  
Contes de tradition populaire  
pour toutes les oreilles  
Tout public à partir de 6 ans.

**VENDREDI 30**  
16 h.  
**SYLVIE DELOM**  
**CONTES DE VILLAGES**  
Tout public à partir de 5 ans.

● Exceptionnellement, pour la première intervention du 02 Juillet, les inscriptions se feront à la Bibliothèque de Dunkerque-Centre.  
Contactez Martine Mortier Tel: 03-28-65-84-70.

**ESTIVALES  
C O N T E S  
JUILLET 99**

  
Ville de Dunkerque

*Bibliothèque des Sables*

**VENDREDI 06**  
16 h.  
**SANDRINE DELAFOSSE**  
**VOUS AVEZ DIT SORCIERE ?**  
Conte - Animation - Jeu  
Enfants de 4 à 7 ans.

**VENDREDI 13**  
16 h.  
**MARIE-HENRIETTE HUGOO**  
**JACQUES PHALEMPIN**  
**RACONTENT AUX ADULTES**

**VENDREDI 20**  
15 h & 16 h.  
**VINCENT GOUGEAT**  
**JERÔME SOUFFLET**  
**LECTURE EN VUE**  
Lectures pour Adultes.

**VENDREDI 27**  
16 h.  
**MAUREEN PILECZKO**  
**LA MERVEIL'HEURE**  
Contes traditionnels  
de France et d'ailleurs.  
Enfants à partir de 8 ans

*Pour les spectacles des vendredis de juillet et d'août,*  
Le nombre de places étant limité, nous vous invitons  
à vous inscrire préalablement à la Bibliothèque des  
Sables.

*Les Mardis de Juillet & d'Août à 16 h, des Séances*  
*Contes et Lectures* seront proposées par le personnel  
de la Bibliothèque aux enfants âgés de 4 à 9 ans.

*Des Stages Contes* seront proposés dans le cadre  
de " Dix mois... Dis-moi ! ". S'ils vous intéressent,  
contactez Lucia Bianchi. Bibliothèque de Dunkerque  
Centre - tel: 03-08-65-84-74.

**ESTIVALES  
C O N T E S  
A O U T 99**

  
Ville de Dunkerque

Source : DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE DUNKERQUE. Dunkerque, 1999.

Annexe 26 : L'agenda des jeunes de l'été. *Dunkerque Magazine*, juillet/ août 1999, n° 89.

# L'agenda jeunes de l'été

## Animations

- Mercredi 30 juin - de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Place Jean-Bart  
*Présentation de la saison estivale* (jeux, concours, exposition, démonstrations...)
- Mercredi 7 juillet - de 14 h à 18 h - devant le "Roi de la Moule"  
*Concours de châteaux de sable*



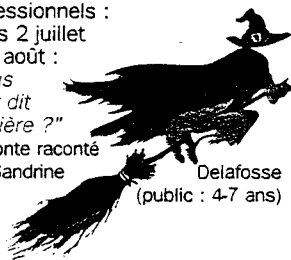
- Vendredi 23 juillet - de 14 h à 17 h - Rotonde du Casino  
*Course des garçons de café*
- Samedi 24 juillet - de 14 h à 18 h - Digue de mer  
*Car-podium des "Dunes de Flandre"*
- Dimanche 25 juillet - de 14 h à 18 h - Digue de mer  
*Trésor du Corsaire*
- Jeudi 29 juillet - de 14 h 30 à 16 h 30 - Rotonde du Casino  
*Tournée Nord Com événements* (jeux gonflables)
- Vendredi 6 août - devant l'Office de Tourisme Plage  
*Car-podium des "Dunes de Flandre"* (dans le cadre de la "Nuit de Malo")
- Samedi 14 août - de 15 h à 19 h - sur la digue  
*Déambulateur Animation enfantine*

## Bibliothèque des Sables

Elle est ouverte du jeudi 1er juillet au mardi 31 août de 11 h à 19 h sans interruption.

Tous les mardis, à 16 h, les 4-9 ans ont rendez-vous devant la bibliothèque des Sables pour une heure de contes proposée par le personnel de la bibliothèque et tous les vendredis à 16 h par des professionnels :

- Les 2 juillet et 2 août :  
*"Vous avez dit sorcière ?"*  
un conte raconté par Sandrine Delafosse (public : 4-7 ans)



- Le 9 juillet - 15 h pour les 3-5 ans et 16 h 30 pour les 6-10 ans :  
*"Croc notes : contes en musique"*

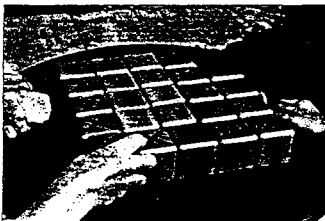
- Le 16 juillet :  
*"La gourmandise"* par Sandrine Delafosse (public : 8-12 ans)
- Le 23 juillet :  
*"Contes du Soleil Bleu"* par Véronique Deroide (public : dès 6 ans)
- Le 30 juillet :  
*"Contes de villages"* par Sylvie Delom (public : dès 5 ans)
- Le 27 août :  
*"La merveilleuse heure"* par Maureen Pilelko

## Environnement

- Samedi 17 juillet - de 9 h à 18 h - Parc du Château Coquelle  
*La grimpe dans l'arbre* à destination des 7-14 ans (encadrement de l'équipe des élagueurs de la direction de l'Aménagement urbain) et promenade à poney : animations gratuites.

## Espace jeux

- Du lundi au samedi - de 14 h à 19 h - Rotonde du Casino  
*Espace Cérébrum* (plus de 30 jeux mis gratuitement à la disposition du public) .



- Du 3 au 5 août - de 10 h à 23 h - Rotonde du Casino  
*Festival Espace Jeux*

## Musée Aquarionphile

Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi - de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Visites familiales guidées sur rendez-vous au 03 28 59 19 18

## Palais de l'Univers

Il propose des ateliers pédagogiques sur les constellations, les éclipses et l'électricité. Les 8-12 ans pourront donc se rendre tous les mercredis à 14 h au Palais de l'Univers, situé rue du Planétarium à Cappelle la Grande. Sur réservation au 03 28 60 50 95. Tarif : 18 F/enfant.

## *Bonnes feuilles*

De la lecture gratuite tout l'été sur la digue de Malo

# Bienvenue à la Bibliothèque des sables

Depuis jeudi, la digue de Malo a retrouvé toute son activité estivale. C'est l'époque, pour celles et ceux qui préfèrent des vacances culturelles, où la Bibliothèque des sables ouvre ses rayonnages garnis de quatre mille romans, revues, bandes dessinées, livres de contes... Un catalogue qu'il sera bien difficile d'épuiser, même si la bibliothèque est ouverte chaque jour de l'été, dimanches et jours fériés compris, de 11 h à 19 h, et si l'on peut emporter, gratuitement, jusqu'à trois ouvrages ou revues, pour un jour ou une semaine. Il suffit de venir voir Benoît, le permanent de l'été, assisté chaque jour d'une professionnelle du réseau des bibliothèques, et

de lui présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les Dunkerquois auront la gratuité totale, tandis que les non-Dunkerquois verseront un chèque de caution de 100 F qui leur sera restitué. Jeudi déjà, cinquante-cinq personnes sont venues s'inscrire ; l'an dernier, la Bibliothèque des sables avait enregistré sept cents inscriptions. Le petit bâtiment blanc, clairement identifié, se trouve à proximité de l'office de tourisme ; il possède désormais des pare-vent pour lire confortablement dehors. Chaque mardi et vendredi, à 16 h, une animation conte est proposée gratuitement. Le programme est disponible sous forme de signets.



Annexe 28 : Animation conte par le personnel de la bibliothèque.



Source : Photo prise par l'auteur sur la digue de Malo-les Bains, le 13 juillet 1999.

Annexe 29 : Animation conte par la Compagnie Croc'Notes.



Source : Photo prise par l'auteur sur la digue de Malo-les Bains, le 9 juillet 1999.

Annexe 31 : Un stage pour apprendre à conter. *La Voix du Nord*, 22 juillet 1999.



A la mairie de Malo, onze personnes s'initient à l'art de la parole avec la conteuse professionnelle Véronique Deroide

## Un stage pour apprendre à conter

Est-ce par nostalgie des veillées d'antan ? Toujours est-il que le conte retrouve de plus en plus la parole. Des spectacles sont régulièrement organisés, comme dans le cadre du festival *Dix-moi, dix mois*, et les gens redécouvrent cet art. Il prend même à certains l'envie de le pratiquer. Pour eux, un stage se déroule jusqu'à demain à la mairie de Malo, sous la houlette de Véronique Deroide, une conteuse professionnelle venue de Wissembourg.

Onze personnes se retrouvent autour d'elle pour y apprendre des techniques de base du conte. Pendant les trois jours du stage, Véroni-

que Deroide leur explique quelles sont les différentes formes de contes, leur décrit la structure du conte merveilleux, la trame d'une histoire, « la façon de lui donner de la chair avec ses propres mots ». Les stagiaires ne se contenteront pas de la théorie, puisque dès le premier soir, ils sont rentrés chez eux avec une petite histoire à travailler pour la présenter aux autres membres du groupe. Par ce stage de sensibilisation où elle « insiste sur le plaisir des mots », Véronique Deroide veut faire en sorte que les gens « n'aient plus peur de se mettre devant le public. Le plus difficile est de re-

trouver un état d'innocence et de simplicité, d'en finir avec la peur du jugement de l'autre. »

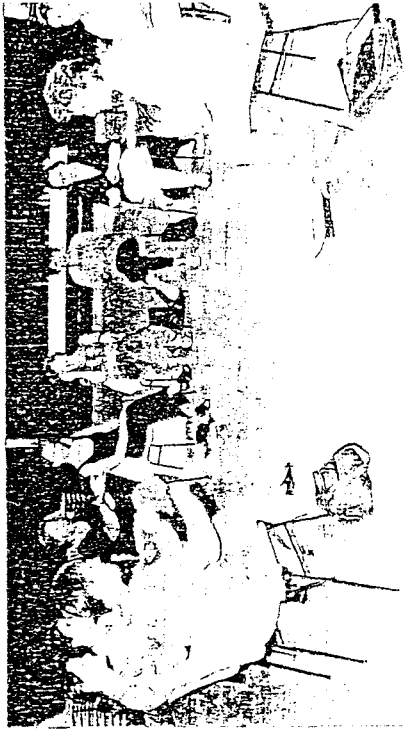
« Parole magique » Ses onze stagiaires viennent d'horizons différents, avec des motivations diverses. Pour Nathalie et Raphaëlle, ce stage a un intérêt professionnel : « Nous travaillons à la bibliothèque jeunesse. Nous nous forçons pour travailler avec les enfants, acquérir les techniques pour apprendre à conter. » Pierre, le seul homme du groupe, « grand enfant de 29 ans, papa d'une petite Lisa de huit mois » a lui « envie de racon-

ter des histoires à tout le monde ». Il se souvient du temps où les parents racontaient des histoires le soir à la veillée : « J'ai envie de ça, d'enfacer un peu la télévision », imagine-t-il en résolvant son souhait de conter par un mot-clé : « L'amour, donner de l'amour. »

« Le conte, c'est l'art de la relation avec l'autre », définit pour sa part Véronique Deroide qui estime que « tout le monde peut être conteur. Après, tout dépend si on veut faire cela pour ses proches, l'utiliser dans le cadre professionnel quand on est instituteur ou bibliothécaire ou en faire un métier ». Elle-même a choisi

depuis quelques mois d'en faire une profession. Éducatrice de jeunes enfants, elle avait envie « d'un métier de parole » : « J'ai entendu cette parole magique lors du festival des conteurs en campagne, dans les années 1995. » Cette magicienne de la parole racontera ses Contes du soleil/bleu, des histoires pour tous les publics de 16 h à la bibliothèque dès sables sur la digue.

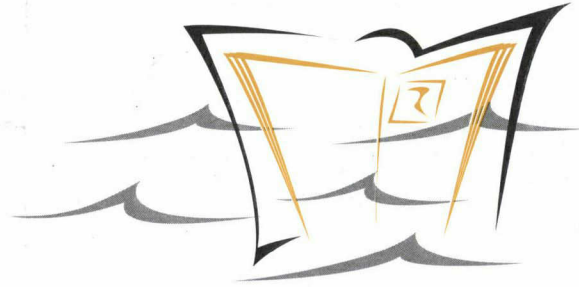
A. M.  
Spectacle de contes organisé par la mairie de Malo (et non à la maison de l'environnement) comme prévu initialement : « Voyage dans les fantômes d'une forêt d'Ardenne », par Luc Velleux.



# Stage Conte

du 20 au 23 juillet 1999

(En partenariat avec la Direction de la Lecture Publique)



# Stage Arts Plastiques

du 19 au 21 juillet 1999

(En partenariat avec l'École Régionale des Beaux Arts)



*Ville de Dunkerque*

## *Histoires*

Cet après-midi à la plage, ce soir à la mairie de Malo

### **Spectacles de contes**

De la même façon que le stage de chant choral s'était terminé par un spectacle avec le chœur national du Maroc, le stage de contes se terminera par des histoires dites par des professionnels.

Le premier spectacle aura lieu à 16 heures à la bibliothèque des sables, sur la plage, face au 60, digue de Mer. L'animatrice du stage, Véronique Deroide, racontera ses *Contes du soleil bleu*, des histoires pour tout public à partir de 6 ans.

Le soir, c'est Luc Vellenritter qui occupera la place du conteur. A 21 heures, à la mairie de Malo, il fera voyager le public. Un *Voyage dans les fantômes d'une forêt d'Ardenne*, comme l'indi-

que le titre de son spectacle.

Cette soirée était initialement prévue pour se dérouler à la maison de l'environnement. Elle est déplacée à la mairie de Malo en raison des travaux qui ont actuellement lieu autour de la villa Ziegler.

« Contes du soleil bleu », par Véronique Deroide, aujourd'hui à 16 h à la bibliothèque des sables, sur la plage. Gratuit.

« Voyage dans les fantômes d'une forêt d'Ardenne », par Luc Vellenritter, ce soir à 21 h à la mairie de Malo. Entrée : 30 F ; tarif réduit : 10 F (étudiants, collégiens, lycéens, enfants, demandeurs d'emploi, personnes non imposables).

Renseignements au  
03 28 26 26 61.

## **Résumé :**

Le réseau des bibliothèques de Dunkerque est un réseau hiérarchique composé de deux bibliothèques centrales, cinq bibliothèques de quartiers et des services tournés vers l'extérieur. La présentation de ce réseau au travers de son historique, de son fonctionnement montre une volonté d'aller à la rencontre du public. L'ouverture vers les usagers potentiels se manifeste par un important développement du secteur animation avec la création d'un groupe de conteurs issus du personnel de la bibliothèque, et par la mise en place de la Bibliothèque des Sables l'été sur la plage. L'information auprès des professionnels montre que des manifestations similaires existent dans d'autres bibliothèques.

## **Mots clés :**

Bibliothèque municipale\*\*organisation\*\*France

Bibliothèque municipale\*\*bibliobus\*\*France

Bibliothèque municipale\*\*animations\*\*France

Bibliothèque municipale \*\*action culturelle\*\*France

Bibliothèque municipale\*\*politique culturelle\*\*France

Bibliothèque municipale\*\*politique culturelle\*\*Arts au soleil\*\*France

Bibliothèque municipale\*\*bibliothèque de rue\*\*France

Bibliothèque municipale\*\*ATD-Quart Monde\*\*France

## **Cote Dewey :**

027.544 Bibliothèques nationales et municipales françaises

ou

021.26 Bibliothèques et société : rôle culturel